Beau et chaud
Vallée d'Ottawa et région de Montréal.
Beau et chaud.

LE JOURNAL

Beau et chaud
Région de Québec et Golfe.
Beau et chaud.

Canadiana

QUATRIEME ANNEE— N° 120 — MONTREAL, SAMEDI MATIN, 9 MAI 1903 — LE [illegible]ERO, UN CENTIN

Les Evénements des Balkans

Toutes les écoles bulgares dans l'ouest de la Macédoine ont été fermées et les instituteurs arrêtés

Deux navires de guerre français ont quitté Toulon à destination de la ville de Salonique

Londres 8.—Le correspondant du "Times" à Sofia: "Les difficultés relatives à la teneur et au contenu de la note de la Turquie vont probablement se régler à la satisfaction des deux parties, le Sultan paraissant peu disposé à provoquer une controverse. On rapporte de nombreuses arrestations de Bulgares dans toutes les parties de la Turquie d'Europe, et toutes les écoles bulgares dans l'ouest de la Macédoine ont été fermées et les instituteurs arrêtés.

Constantinople 8.—La tentative faite mercredi par une bande de Bulgares, de faire sauter une poudrière, à Monastir a causé une panique dans la ville. Toutes les boutiques et bazars ont été fermées sur le champ. Cette tentative, croit-on, a été faite dans l'intention de provoquer des représailles. Les autorités militaires, ont établi un cordon de troupes autour du quartier mahométan et empêché les Musulmans de sortir. Tous les consulats sont gardés par des troupes. Les assaillants, qui ont été surpris par les forces turques, ont finalement pris la fuite, après avoir perdu un certain nombre d'hommes tués ou blessés.

Toulon, 8.—A la suite d'ordres chiffrés reçus par l'amiral Pothier, le cuirassé français "l'Amiral Pothnan" et le croiseur cuirassé le "Latouche-Tréville" sont partis de bonne heure aujourd'hui pour Salonique. Le croiseur le "Galilée" est prêt à partir pour le même port.

Berlin, 8— Une dépêche reçue ici de constantinople annonce que les troupes turques ont occupé sans opposition la ville d'Ipek, Albanie où se trouvent les quartiers généraux de la Commission de réforme du Sultan et qui était menacée par les Albanais hostiles.

Les vingt-deux chefs Albanais, qui s'opposaient aux réformes et qui ont été arrêtés récemment à Prisrend, Albanie, ont été bannis à Moussoul, Turquie d'Asie.

Saint-Pétersbourg, 8— Malgré la gravité des événements qui se sont déroulés récemment en Macédoine, le ministère des affaires étrangères russe ne considère pas la situation comme inquiétante. La Russie regarde l'attitude du gouvernement bulgare comme parfaitement correcte et soutient qu'il est impossible d'empêcher les bandes révolutionnaires de franchir la frontière turque ou d'arrêter complètement le mouvement patriote. La Turquie a maintenant suffisamment de troupes sur le théâtre des troubles et en apparence fait face à la situation.

L'attitude du gouvernement russe peut être considérée comme une attitude pleine d'espoir et de réserve. La situation est toutefois trop incertaine pour permettre des prédictions.

Salonique, 8— De nouveaux explosifs ont été découverts ici et on croit qu'il existe plusieurs mines. On craint une nouvelle explosion.

Vienne, 8— Le gouvernement autrichien est très inquiet des massacres de Salonique et a envoyé à la Bulgarie et à la Turquie des notes conçues en termes énergiques. La note adressée à la Bulgarie recommande d'une façon péremptoire à ce pays d'éviter tout ce qui pourrait laisser croire qu'il approuve les actions des révolutionnaires. La note adressée à la Porte informe le ministre des affaires étrangères que des opérations militaires contre la Bulgarie ne seront pas permises.

Entre temps des dépêches dignes de foi, de Constantinople, disent que le sentiment en faveur de la guerre est excessivement fort et assidument entretenu. Dans certains cercles on considère comme possible que le sultan soit entraîné dans une guerre.

LA QUESTION RELIGIEUSE EN FRANCE

La séparation de l'Eglise et de l'Etat y est devenue une des grandes questions du jour

Des deux cotés on reconnait qu'une crise grave est imminente

Paris, 8.—La séparation de l'église et de l'Etat est devenue une des grandes questions du jour en France. Des deux côtés les rangs se serrent et on reconnait qu'une crise grave est imminente. Le bruit court que M. Combes président du conseil, a été autorisé à expliquer au Vatican qu'il sera difficile de s'opposer à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à moins que les évêques n'abandonnent leur résistance à la loi ; et pendant ce temps le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, s'écrie : "L'Eglise est en danger."

Le "Soleil" publie le compte rendu d'un prétendu entretien entre M. Combes et un sénateur ministériel, dans lequel le président du conseil aurait dit que la séparation de l'Eglise et de l'Etat était une nécessité, qu'il avait l'intention de soumettre la question au parlement sous forme d'un vote de confiance et que ce serait la question principale sur laquelle se feront les élections dans 3 ans.

Les partisans les plus actifs du gouvernement sont aussi les plus opposés à des concessions en faveur des cléricaux et leur seul espoir d'un compromis repose sur le caractère pacifique du pape.

L'HON. M. DAVID MILLS

Le distingué magistrat est mort subitement à dix heures hier soir

Ottawa, 8 — L'honorable David Mills, juge puîné de la Cour Suprême, et ex-ministre de la justice du cabinet fédéral, est mort subitement chez lui à dix heures ce soir. M. Mills était assis avec sa famille lorsqu'il a été frappé par la maladie. Les docteurs Kidd et Robinson furent appelés, mais le distingué magistrat était mort avant leur arrivée. Il est mort en moins de cinq minutes. Le docteur Robinson a dit que la mort avait été causée par la rupture d'une artère au cerveau.

L'hon. David Mills est né dans le canton d'Oxford, comté de Kent, Ontario, le 31 mars 1831. M. Mills suivit d'abord les écoles publiques, puis eu un précepteur particulier et subséquemment devint étudiant à l'Université du Michigan où il prit le degré de L. L. B. En 1856, M. Mills fut nommé surintendant des écoles du comté de Kent, office qu'il remplit pendant neuf ans.

En 1867, il fut le candidat de la réforme dans Bothwell, aux élections pour la Chambre des Communes, et fut élu en septembre de la même année. Il représenta ce comté jusqu'en 1896, alors qu'il fut défait par le candidat conservateur M. James Clancy.

Sous le gouvernement McKenzie, il fut ministre de l'intérieur d'octobre 1876 jusqu'à la démission du cabinet en octobre 1878. Il fut nommé sénateur par Lord Aberdeen en novembre 1896 et, le 12 novembre 1897, il succédait à sir Oliver Mowat comme ministre de la justice dans le cabinet Laurier. En politique il était un libéral avancé. Il y a à peine quelques mois il avait été nommé juge de la Cour Suprême.

EN AUSTRALIE

ployés des chemins de fer dont l'Etat est propriétaire se sont mis en grève à minuit

Les troupes ont été appelées et font la patrouille des rues

Melbourne 8.—Le service de tous les chemins de fer dont l'état est propriétaire pourrait bien être suspendu à minuit ce soir, par suite d'un curieux différend qui s'est élevé entre le gouvernement et les employés de chemins de fer relativement au droit de ses derniers de s'affilier à la Chambre des associations ouvrières de Victoria, les quartiers généraux de l'unionisme ouvrier dans cette colonie. Les employés de ces chemins de fer sont pratiquement des fonctionnaires de l'Etat et le gouvernement prétend que dans le cas d'une grève dans d'autres associations affiliées avec la Chambre des associations ouvrières, les employés des chemins de fer seront obligés de se mettre en grève en sympathie; en conséquence, le gouvernement a donné avis aux employés de chemins de fer que, à moins qu'ils ne se retirent de la Chambre des associations ouvrières avant le 12 mai, ils seront démis. L'association des mécaniciens a répliqué que, si le gouvernement ne retire pas son avis avant cinq heures ce soir, ils se mettront en grève à minuit et quitteront leurs locomotives à l'endroit où elles se trouveront. Le gouvernement a garanti double salaire pendant deux mois aux non-grévistes a signifié aux employés qui se mettraient en grève qu'ils perdraient leur position. Le différend intéresse 11.000 hommes.

Melbourne, samedi 9 mai, — La grève des employés de chemins de fer a commencé à minuit. Des démonstrations ont eu lieu auparavant devant les bureaux des journaux et des troupes ont été envoyées pour faire la patrouille des rues. A d'autres égards, la ville est tranquille.

LE CANADA A L'AVANTAGE

Londres, 8.—Dans un article de fond sur le droit que le Canada a imposé sur les marchandises importées d'Allemagne, le "Morning Post" dit que si le Canada peut obtenir un traitement privilégié avec la Grande-Bretagne, il engagera ensuite une guerre de tarif avec les Etats-Unis. Le Canada a montré son indépendance, et la Mère-Patrie devra à l'avenir se rappeler que le Canada à l'avantage.

A TORONTO

Toronto, 8.Le bruit circulait aux environs de la gare Union aujourd'hui, que les manieurs de fret se mettraient en grève ; mais à une heure tous les hommes se sont rendus à l'ouvrage comme d'habitude.

Lorsqu'on a questionné l'agent local, le colonel Nellis, sur la chose, il a dit que les hommes sont satisfaits parce qu'ils savent qu'on s'occupe de leur cas. Il y a quelque temps les salaires des contrôleurs des bagages ont été augmentés d'environ quinze dollars par mois. "C'ese l'agitation parmi les voituriers et la sympathie que les manieurs de fret ont pour eux qui ont fait naître ces rumeurs, je ne crois pas qu'on ait raison de s'alarmer".

POUR LA DOMINION COAL

Sydney C.B., 8.—Cinq pompes foulantes capables de pomper quatre cent mille gallons d'eau à l'heure sont arrivées à la mine No 1 de la Dominion Coal Company et on est à les installer.

On est aussi à placer deux locomotives pneumatiques à détente séparée pour servir dans la mine No 2 de la Dominion Coal Company. Ce sont les premières du genre au Canada. Chacune a une pression de 650 livres au pouce carré. Des réservoirs à air seront placés dans le puits pour l'emmagasinage de la force motrice.

LE PRINCE DE SAXE

Lindau, 8— Le prince royal de Saxe, qui semble disposé à pardonner à sa femme, lui a envoyé un télégramme de congratulations conçu en termes très tendres, à l'occasion de la naissance de sa fille. La princesse a pleuré en recevant le message.

EN MEMOIRE DE LA REINE VICTORIA

Nice, 8.—La première pierre de l'hôpital commémoratif de la reine Victoria a été posée cet après-midi par la grande-duchesse Marie de Saxe-Gobourg-Gotha qui était accompagnée de la princesse Béatrice. Des hommes des équipages de "Chicago", de "l'Albany", du "Cincinnati", du "Buffalo" et du "Machias" de l'escadre américaine et un détachement de matelots anglais, formaient la garde d'honneur.

UN DUEL

Nice, 8.—Max Régis, l'ancien maire d'Alger et chef du parti antisémite, a eu récemment une querelle avec un officier allemand en Italie. Les deux hommes se sont battus en duel hier à Menton. Deux balles ont été échangées sans résultat. Le duel a continué au sabre, et l'officier allemand a été grièvement blessé.

EN FAVEUR DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE

Winnipeg, 8.—Dans un discours qu'il a fait hier soir l'honorable Thomas Greenway s'est prononcé carrément en faveur d'une subvention au Grand Tronc Pacifique.

On recommence à dire que M. Greenway va bientôt abandonner la direction du parti libéral et qu'il va céder sa place à M. A.C. Fraser, l'ex-député de Brandon au parlement provincial.

LE FEU D'EDRANS

Sidney, Man. 8.—On apprend d'Edrans ce matin qu'on a réussi à contrôler le feu de prairie, et que le village est sauvé. La pluie qui a commencé à tomber à deux heures a beaucoup aidé à éteindre les flammes.

Le feu brûle encore dans les bois. La région dévastée a une étendue de quinze milles de longueur sur une largeur d'environ quatre milles et les dommages sont très lourds. Des millions de cordes de bois ont été réduites en cendres à part les bâtisses, machines, etc. On dit qu'il manque un homme, M. Finnell, mais on le croit de l'autre côté du feu et on pense avoir des nouvelles de lui aussitôt que la fumée sera dissipée.

L'EGLISE ET L'ETAT

Une proposition de loi relative à la séparation des Eglises et de l'Etat, qui montre bien les contradictions où se complaisent les sectaires qui veulent déchristianiser la France

New-York, 8.—Le "Courrier des Etats-Unis" publie l'article suivant :

Une dépêche de Paris nous a appris qu'à la veille des vacances législatives, M. de Pressensé a déposé, sur le bureau de la chambre des députés, une proposition de loi relative à la séparation des Eglises et de l'Etat.

Nous avons aujourd'hui sous les yeux ce document. Dans l'exposé des motifs de son projet, M. de Pressensé énonce les raisons qui, d'après lui, nécessitent "le divorce complet et définitif entre la société civile et la société religieuse". Il fait observer que depuis trente ans, la grande majorité du parti républicain promet à ses électeurs cette "grande réforme" et que chaque législation se termine sans qu'on ait tenu cet engagement solennel.

Le député de Lyon croit le moment opportun "pour passer des paroles à un acte énergique et accomplir la réforme que les républicains n'ont que trop ajournée". Après un très long exposé—ou mieux une violente critique—des rapports des Eglises et de l'Etat, M. de Pressensé conclut à la séparation totale immédiate, irrévocable des Eglises et de l'Etat.

Nous ne donnerons pas—il faudrait deux pages du journal—le texte des 98 articles de cette proposition de loi. Ces articles portent sur la dénonciation du concordat, sur la suppression du budget des cultes, sur la location des édifices des cultes, etc.

L'Etat et les communes loueraient à bail au clergé les églises et les presbytères nécessaires à l'exercice du culte. Les baux seraient résiliables s'il plaisait aux maires ou aux préfets de chercher aux curés une mauvaise querelle et de les dénoncer faussement les processions et autres cérémonies extérieures du culte seraient interdites, les croix seraient renversées en dehors des églises, et l'on ne pourrait sonner les cloches qu'avec l'adhésion du maire.

Cependant l'Etat, qui se désintéresserait de la célébration du culte, devrait exiger que les prêtres fussent Français, majeurs, et qu'ils n'appartinssent à aucune congrégation. S'ils diffamaient, calomniaient outrageaient un particulier, ils seraient frappés de pénalités spéciales et si leurs injures s'adressaient à un membre du parlement ou à un ministre, la pénalité serait doublée — en réalité, on rétablit à leur intention le crime de lèse-majesté.

N'oublions pas d'ajouter qu'au cas où un ecclésiastique aurait traité sans révérence un sénateur ou un député, on lui reprendrait son église, et du même coup, l'exercice du culte serait supprimé dans sa paroisse.

Seize articles, consacrés à ce que l'auteur du projet appelle la police des cultes, tendent pardessus tout à supprimer l'indépendance des ministres du culte, à multiplier et à aggraver les contraventions et délits.

Qu'on en juge par les deux articles suivantes

"Art. 43.— Tout ministre du culte qui, dans l'exercice de ses fonctions et en assemblée publique, aura diffamé, outragé ou calomnié un particulier, soit en lisant un écrit contenant des instructions pastorales, soit en tenant lui-même un discours sera puni d'une amende de 500 frs., à 5.000 francs et un emprisonnement de deux mois à un an ou de l'une de ces deux peines, sans préjudice de la réparation ou du dommage causé. Toute diffamation, calomnie, outrage ou injure prononcés dans les mêmes conditions contre un membre du gouvernement, des chambres ou une autorité publique sera puni d'une amende de 1,000 à 10,000 francs et à un emprisonnement de trois mois à deux ans. En ces deux cas, si l'édifice est loué à l'Etat ou à une commune, le bail sera résilié de plein droit.

"Art. 44.—Si un discours prononcé ou un écrit lu par un ministre du culte, dans l'exercice de ses fonctions et en assemblée publique contient une provocation directe à la désobéissance aux lois ou autres actes légaux de l'autorité publique, ou s'il tend à soulever ou à armer une partie des citoyens contre les autres, le ministre du culte qui l'aura prononcé sera puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans si la provocation n'a été suivie d'aucun effet— et d'un emprisonnement de deux à cinq ans si elle a donné lieu à une désobéissance autre toutefois, que celle qui aurait dégénéré en révolte, sedition ou guerre civile. Dans les deux cas ci-dessus, la résiliation du bail avec l'Etat ou la commune est de plein droit."

Il est difficile de concilier ces articles 43 et 44 avec les deux premiers articles du projet de M. de Pressensé, où il est dit: "La liberté des opinions, la liberté de conscience et de croyance sont inviolables. La république reconnaît et garantit la libre expression des opinions religieuses aux autres dans les limites de l'ordre public."

La proposition de M. de Pressensé viendra en discussion dès les premiers jours de la rentrée, qui sera, croit-on appuyée, avec cependant quelques réserves, par le gouvernement. Puis le projet sera renvoyé à une commission spéciale.

En attendant, un journal parisien fait remarquer que ce projet a été pour la plus grande partie, copié sur les fameuses "lois de mai", votées en 1873 par le parlement allemand et qui furent l'arme principale de M. de Bismarck, dans sa lutte épique contre le saint-siège. On sait que l'arme d'excessive portée qu'avait forgée M. de Bismarck ne l'a pas fait vaincre. Précisément parce qu'elle allait au delà du but, elle lui a manqué dans la main. Et l'Europe, que ses victoires avaient terrifiée, vit, avec un étonnement aiguisé de quelque ironie, l'orgueilleux chancelier qui s'était vanté de n'aller jamais à Canossa, vaincu par les nécessités parlementaires, faire sa soumission, et demander lui-même au reichstag l'abolition des lois que treize ans plus tôt il lui avait fait voter. Aujourd'hui le parti catholique allemand, que ce maître-tombeur prétendait abattre avec la massue depuis ramassée par M. Pressensé, est si bien portant, que le puissant Guillaume II ne peut rien sans lui et que c'est lui qui fait les majorités avec lesquelles négocie de son mieux le subtil M. de Bulow.

Voilà la leçon de l'histoire.

LA VISITE D'EDOUARD VII

Echos d'une intéressante entrevue entre M. Delcassé et sir Edmund Monson

Paris, 8.—Le "Figaro" de ce matin publie une entrevue qui a eu lieu entre M. Delcassé, le ministre des affaires étrangères, et sir Edmund Monson, l'ambassadeur anglais en France, à propos de la récente visite du roi Edouard.

M. Delcassé a dit:

"La spontanéité du témoignage d'estime et de sympathie qui a suivi la visite du roi Edouard est des plus précieuse pour nous, arrivant, comme on l'a vu, à la suite des brillantes manifestations d'Alger et de la présence d'une escadre américaine à Marseille. La visite du roi Edouard prouve encore une fois que l'Europe rend justice à la politique de la France.

"Il est superflu d'insister sur l'avantage qu'il y a pour la Grande-Bretagne et la France de vivre dans une atmosphère de bienveillance qui rende facile le règlement de ces problèmes qui se présentent chaque jour, dans toutes les parties du monde et dans lesquels les deux pays ont des intérêts. La visite du roi Edouard a contribué à la création de cette atmosphère.

"Il m'est très agréable de déclarer, a répondu l'ambassadeur anglais que l'issue du voyage du roi Edouard m'a rendu profondément heureux. Les liens qui existent entre la France et la Grande-Bretagne sont trop nombreux et trop étroits pour que notre amitié ne soit qu'une amitié selon la loi naturelle. Le roi Edouard a accompli un acte d'amitié en venant en France, et son acte a été compris avec une unanimité dont nous avons tous raison de nous réjouir."

Le Trans-Canada

Une dépêche importante d'un correspondant au sujet de ce projet de chemin de fer transcontinental

Québec, 8 (Spécial). —"L'Evenement" a publié aujourd'hui une dépêche d'Ottawa, dans laquelle son correspondant annonce que le Trans-Canada est mort. M. Laurier étant irrémédiablement lié au Grand Tronc a empêché M. Parent d'aider à l'entreprise. Le correspondant ajoute que M. Laurier répondant à une délégation du Trans-Canada, a dit : "Nous sommes liés au Grand Tronc ; le Grand-Tronc a notre préférence. (the first claim on us). mais je vais imposer au Grand-Tronc l'obligation d'aller à Québec, en passant au nord du lac Népigon et du lac Abbitibi; il va probablement refuser et alors nous allons bâtir le Trans-Canada. (applaudissements prolongés).

Or, au moment où le premier ministre prononçait ces paroles, les gens du Grand-Tronc disaient à qui voulait les entendre qu'ils venaient à Québec. Ils avaient parlé un peu vite et le truc était éventé. Donc, plus de Trans-Canada, maintenant, tout le nord de la province ne sera pas ouvert et au lieu de passer au nord du lac Winnipeg et du lac Abbitibi, on passe au sud, c'est-à-dire qu'on construit un chemin de fer là où nous en avons déjà deux, le Pacifique et le chemin McKenzie et Mann.

Puis le correspondant conclut en prédisant que le Grand-Tronc va faire ce qu'à fait le Pacifique : Ce dernier va à Québec par une ligne locale, mais il passe sur le territoire américain avec tout son trafic transcontinental qui n'arrête pas à Montréal. le Grand-Tronc va faire la même chose.

Colliers pour Chiens

Assortiment complet de Colliers de Chiens, Américains et Français.

Les cuirs sont nouveaux, les différentes couleurs, avec ornements et cuivre dorés, nickelés, Turquoises et Rubis.

PRIX DE 25 cts A $4.00.

Laisses, Chaines, Muselières, Fouets pour chiens, etc., etc.

L. J. A. Surveyer,
6 RUE SAINT-LAURENT.

Les PEINTURES à PLANCHER "ISLAND CITY"

Sèchent en Huit Heures

P. D. DODS & CIE, Manufacturiers, 188 & 190 McGill, Montreal

La Question de Mandchourie

Les Russes occupent à nouveau le Niou-Chouang et font de grands préparatifs de guerre

En raison de l'attitude de la Russie, les négociations du traité entre la Chine et les Etats-Unis ont peu de chance d'aboutir

Tokio, 8— Les Nationalistes, au nom du prince Konoye, président de la Chambre des Pairs, ont télégraphié à Yuan-Shih-Kai, vice-roi, du Pétchili, et à Chang Chih Tung, vice-roi de Nankin, leur recommandant l'ouverture immédiate de la Mandchourie et l'octroi d'une concession au syndicat anglo-américo-japonais pour le chemin de fer de Wiju-Niou-Chouang.

Pékin, 8— Les Russes, annonce-t-on, ont occupé à nouveau le Niou-Chouang avec une large force et ont aussi mis des garnisons dans les forts à l'embouchure de la rivière Liao. On rapporte de plus qu'ils font de grands préparatifs de guerre.

Les nouvelles de l'activité des Russes, qui viennent de source autorisée, ajoutant qu'à leur retour dans la province de Niou-Chouang, les troupes russes ont apporté plusieurs gros canons. Une large force a reçu ordre d'occuper à nouveau Tien-Chouang-Tai. Les Russes ont 14,000 hommes de troupes entre l'embouchure de la rivière Liao et Port Arthur.

Pékin, 8— On annonce que les Russes bâtissent des forts près de Liao-Toung, sur les collines qui commandent le chemin entre ce point et la rivière Yalu, et qu'ils ont une grande quantité de provisions arrivée à Niou-Chouang.

Une dépêche d'un fonctionnaire de Niou-Chouang dit que de nombreux indices indiquent que des actifs préparatifs sont faits dans l'intention de prévenir les opérations contre les Russes en Mandchourie.

Londres, 8.—On attribue les procédés russes à Niou-Chouang au refus de la Chine d'accéder aux demandes que la Russie lui a faites récemment.

Yokohama, 8.—Des rumeurs persistantes circulent sur les mouvements des forces Russes le long de la rivière Yalu. Des détachements sont entrés ostensiblements dans la Corée, pour protéger les concessionnaires russes. On rapporte qu'une large force russe approche de Wiju, en Corée. Le Japon a protesté contre ces actes de la part de la Russie.

Londres, 8.—L'ambassadeur chinois ici a dit, dans une interview, qu'il n'avait reçu aucun avis officiel de l'action de la Russie à Niou-Chouang. Si la chose est vraie, a-t-il dit, elle signifie que la Russie va éventuellement occuper la province entière et, bien que la Chine ne soit pas préparée pour la guerre, elle va probablement mal accueillir toute tentative de le faire.

Washington, 8.—Le secrétariat d'Etat a reçu de ses agents en Chine, la confirmation officielle de l'augmentation de la garnison russe à Niou-Chouang, Manchourie.

On a toute raison de croire que, si le président Roosevelt l'approuve, le secrétaire d'Etat va prendre des mesures énergiques en cette affaire.

On dit que les événements qui se déroulent en Mandchourie ont mis à bout la patience du secrétariat d'Etat qui se propose d'user d'un qui se propose d'user d'un moyen plus radical, lequel serait l'action commune du canon de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Les agents des Etats-Unis à HNiou-Chouang annoncent aussi que l'attitude de la Russie porte préjudice au traité que le ministre américain Conger et le consul général Goodnow négocient avec la Chine et qui demande l'ouverture au commerce américain des ports de Taku-Shan et de Moukden, en Mandchourie. D'après les derniers avis reçus, toutes les chances du traité sont pratiquement perdues, à cause de l'opposition de la Russie. Ce fait confère au gouvernement des Etats-Unis un intérêt direct dans les événements qui se passent en Mandchourie.

Sir Michael Herbert, l'ambassadeur anglais, et le baron Sternburg, l'ambassadeur allemand, se sont rendus au Secrétariat d'Etat aujourd'hui. On croit que leurs visites ont rapport à la question mandchourienne.

GREATER NEW-YORK

Une proclamation du maire Low à l'occasion du 250e anniversaire de la fondation de la grande ville américaine

New-York, 8.—Le maire Low vient de lancer une proclamation dans laquelle il rappelle que des fêtes seront données, du 24 au 30 mai, à l'occasion du 250e anniversaire de la fondation de New-York.

La principale cérémonie aura lieu dans la salle où le conseil municipal tient ses séances et où le général G. Wilson prononcera un discours dans lequel il fera l'historique de la municipalité.

Le président Roosevelt, les membres de son cabinet, le gouverneur et les sénateurs de l'Etat, le "chief justice" de la cour d'appel, etc., sont invité par la municipalité new-yorkaise à assister à ces fêtes.

Le maire Low termine sa proclamation en demandant à ce que, pendant la semaine des fêtes, des services religieux soient célébrés dans les différentes églises de New-York et il invite les citoyens à pavoiser leurs maisons et à les illuminer.

Du 24 au 30 mai, le drapeau américain flottera sur tous les édifices publics.

ANNONCE DE

JOHN MURPHY & CIE

PREPAREZ-VOUS contre les averses de Mai, particulièrement lorsqu'un "bon marché," comme le suivant, vous est offert :

MANTEAUX en tweed Donegal imperméable, qui sont populaires dans tout le monde élégant,

ULSTERS IMPERMEABLES en Donegal aux prix suivants :

$14.00 ..... pour $6.75
$18.00 ..... pour $6.75
$19.00 ..... pour $6.75

Aussi 50 IMPERMEABLES en Cravenette à $8.50, $9.50 et $10.50, pour seulement **$4.75**

Vente d'Ecoulement de

MANTEAUX DE SORTIE
POUR DAMES

Nous vous donnons ici une idée de quelques prix choisis parmi un grand nombre !

MANTEAUX en tweed, en drap Covert et en drap Box ; plusieurs sont doublés en soie — pour Dames. Les prix d'écoulement sont $4.50 pour $1.95, $5.00 pour $2.45, $7.50 pour $3.50, $8.75 pour $3.95, $11.00 pour $5.90.

Riches MANTEAUX de soie, superbement garnis : $45.00 pour $25.00, $50.00 pour $27.50, $78.00 pour $45.00, $98.00 pour $48.00.

Nouvelle Bonneterie de Printemps pour Dames

Nouveaux Sous-vêtements de Printemps pour Dames.

Nouveaux Complets (set) en écaille pour blouses, colliers en chaînes et tresses, parapluies, parfums, etc., etc.

JOHN MURPHY & CIE,

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.

CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

AVIS

A PARTIR DE CETTE DATE

VOUS POUVEZ ACHETER LES

Cigares Crème de la Crème PANATELAS

De Fabrication Cubaine

Pour 5c. J. M. FORTIER, Ltd.

m-j-s—jno

Portez la Bottine de $3.00 de Singer

A TREPOINTE GOODYEAR.

Elles sont faites du meilleur veau "box," ou de chevreau "dongola" et à la dernière mode. On demande $4.00 pour la même chaussure dans d'autres magasins. SINGER est le marchand de chaussures.

124 Rue Saint-Laurent, : : : Coin de Lagauchetière.

103-n

Au Palais de Justice

COUR SUPERIEURE. JUGEMENTS

PRESENT : l'Hon. Juge TAIT.

—Cause 1,218.— Ekers vs Tanguay.— Jugement pour $160.00, avec intérêts du 25 avril et les dépens.

—Cause 1645.— Jesse Joseph vs John McLean.— Jugements en expulsion pour $204.60.

PRESENT : l'hon. Juge MATHIEU.

—Cause 2022.— Finley McArthur vs Thos. F. Smith.— Jugement renvoyant l'action avec dépens.

PRESENT : l'hon. Juge TELLIER.

—Cause 147.— Alfred Milton vs La municipalité de la Côte St-Paul.— Le demandeur se plaint d'avoir été arrêté illégalement par des constables au service de la défenderesse et d'avoir été victime de voies de faits de la part desdits constables.

Considérant que dans l'espèce, les dits constables, en soumettant le demandeur à des voies de faits et à une arrestation et en le privant de sa liberté, n'ont pas agi comme officiers du conseil municipal de la défenderesse pour l'exécution soit de ses ordonnances, soit des dispositions du code municipal ; mais qu'au contraire ils ont agi en dehors des limites du territoire de la municipalité défenderesse, qu'ils ont agi sous l'autorité d'un document émané à contre-cœur, à leur suggestion, par le maire et ex-officio juge de Paix, sur la plainte verbale d'un tiers.

Considérant que le demandeur n'a pas établi que les voies de faits et l'arrestation dont il a été victime de la part des dits constables étaient des actes commis par des officiers du conseil municipal de la défenderesse dans l'exécution de leurs fonctions ;

La Cour considère l'action mal fondée, que le demandeur n'est pas recevable dans sa demande de $1,000, à titre de dommages et déboute l'action avec dépens.

GREFFE DES FAILLITES.

M. Jacques M. Marcotte a été nommé curateur à la faillite de Nazarie Dufort.

Les Maladies qui accompagnent la Constipation

Indiquent qu'il faut se tenir les reins, le foie et les intestins réglés et actifs, en faisant usage des

PILULES DU DR CHASE POUR LES REINS ET LE FOIE

Avez-vous jamais demandé à une personne qui eut l'appendicite quelle était la cause de sa maladie ? Avez-vous jamais demandé à une personne guérie de la fièvre typhoïde, ce qui avait produit cette maladie ?

Si tel est le cas, nous ne craignons pas de dire que chaque fois vous constaterez que la maladie débuta par la constipation. Et cependant, vous négligez de régler vos intestins. Il se peut que vous n'ayez pas eu recours au traitement convenable. C'est pourquoi nous vous conseillons de faire usage des Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie.

C'est un fait bien connu que la bile est le cathartique de la nature, et il faut, en conséquence, voir à ce que le foie filtre activement la bile du sang et la verse dans les intestins. Quand les intestins sont constipés, les reins et le foie deviennent obstrués et un simple purgatif ne suffit pas pour produire un soulagement durable.

Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie ne font pas que régler les intestins, mais de plus, renforcent et fortifient l'action du foie et des reins, et partout nettoient tout l'organisme. C'est absolument cette action directe et combinée de ce grand remède sur les organes filtrants et excréteurs du corps qui le rend si efficace là où tous les autres remèdes échouent.

Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie guérissent radicalement les maux de reins et du foie, la biliosité et la constipation. Une pilule par dose, 25 cents la boîte, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto.

PROTECTION CONTRE LES FEUX DE FORET.

Le village de Sainte-Agathe a l'intention d'acheter une pompe à incendie, afin de parer à toute éventualité

La question à l'ordre du jour dans les coquets villages de la région du nord, c'est de trouver les moyens de se protéger contre les feux de forêts, qui ont causé des ravages énormes, depuis quelque temps. Comme le village de St-Agathe a été fortment menacé, le maire L. G. Parent et les membres du Conseil, ont décidé d'acheter un appareil, qui puisse le protéger contre toute éventualité.

Pour se renseigner, le maire et les conseillers, ont fait faire l'essai d'une pompe à incendie, mue par la gazoline et fabriquée par la "Waterous Engine Company", à St-Henri, l'autre après-midi, en présence de journalistes et de nombreux représentants des municipalités voisinant Montréal. L'expérience a très bien réussi. En moins de deux minutes et un quart, la pompe avait une pression de 60 livres et lançait un jet de cent et quelques pieds à travers un boyau de deux pouces et demie. Deux boyaux de même diamètre lancèrent des jets d'eau à une distance de 90 pieds. Le maire Parent a fait fonctionner lui-même l'engin, qui a donné un résultat satisfaisant sur toute la ligne.

LES ETUDIANTS A NOTRE-DAME DE BONSECOURS

A St-Bruno, comté de Chambly, le 8 courant, ont eut lieu les funérailles de Dame Arthémise Lévesque, épouse du Dr Georges Tremblay, décédée l'avant-veille à l'âge de 36 ans.

Elle était la sœur du Rév. J. L. M. Lévesque, curé de la paroisse française de New Buryport, Mass., et de feu les Révds. Narcisse et Joseph Lévesque, autrefois du diocèse de Montréal.

Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable et huit enfants en bas âge.

Madame Tremblay, était une excellente chrétienne, une mère dévouée, et une épouse exemplaire.

CLUB MORIN

Le club Morin aura une séance jeudi soir le 14 courant à la salle Barry. L'hon. P. E. Leblanc, MM. Tellier, député de Joliette, Bissonnette, député de Soulanges, et St-Pierre, député de Stanstead, ont été invités à cette assemblée.

On s'attend à une belle démonstration ; car nos députés au local nous parleront des travaux du gouvernement Parent.

Ils nous feront un résumé des débats qui ont eu lieu à Québec durant la session qui vient de se terminer. Tous les membres et tous les amis du club sont cordialement invités.

Le temps des miracles n'est pas passé

Un reporter du "Star" de Toronto a fait une enquête sur le cas de M. Geo. Warner, et a trouvé qu'après treize ans de surdité presque complète, il avait été guéri en respirant du Catarrhozone.

Cela prouve que lorsqu'on emploie le traitement de Catarrhozone, on peut guérir la surdité partielle ou complète.

Le Catarrhozone amène toujours un soulagement immédiat et nous garantissons qu'il donnera satisfaction durable. Tous ceux qui ont l'oreille dure ou sont affectés de surdité de bourdonnements et de tintements dans les oreilles devraient respirer du Catarrhozone et profiter du grand bien qu'il peut leur faire. Prix, $1.00, petit paquet, 25c. Pharmaciens, ou N. C. Polson & Co., Kingston, Ont.

Les pilules du Dr Hamilton guérissent la constipation.

COURS DE SOLFEGE

Tous les élèves du cours ainsi que les personnes faisant partie de la section chorale sont priés de vouloir bien se rendre au Monument National mercredi le 13 du mois à huit heures du soir, pour la répétition du grand chœur qui sera chanté lors de la distribution des prix aux élèves des cours placés sous le contrôle du Conseil des Arts et Manufactures.

M. Dubois, le professeur, espère bien que tous seront présents mercredi prochain et les élèves qui ont des copies de chant en leur possession, sont invités à les retourner pour cette occasion.

M. Dubois profitera aussi de cette réunion des élèves pour faire une communication très importante concernant les cours de solfège. Que personne ne manque à l'appel.

DAN GROSVENOR DIT :

"La Peruna est un Excellent Remède de Printemps pour le Catarrhe. == Je suis aussi bien que jamais."

HON. DAN. A. GROSVENOR, Descendant de la Fameuse Famille de l'Ohio.

L'Hon. Dan. A. Grosvenor, Député Auditeur du Ministère de la Guerre, dans une lettre écrite de Washington, D. C., dit :

"Permettez-moi de vous exprimer ma reconnaissance pour le bien dérivé d'une bouteille de Peruna. Une semaine a opéré des changements merveilleux, et je suis à présent aussi bien que jamais. Outre que c'est un des meilleurs toniques à prendre au printemps, c'est un excellent remède pour le catarrhe."—Dan. A. Grosvenor.

Dans une lettre récente il dit :

"Je crois que la Peruna a réellement encore plus de mérite que je ne le croyais quand je vous ai écrit la dernière fois. Je reçois de nombreuses lettres de connaissances de toutes les parties du pays, me demandant si mon certificat est authentique. Je réponds invariablement, oui."—Dan. A. Grosvenor.

Une Lettre d'un Commissaire de Comté.

L'Hon. John Williams, Commissaire de Comté, de 517 West Second Street, Duluth, Minn., fait la déclaration suivante à propos de la Peruna :

"Comme un remède pour le catarrhe je puis recommander en toute conscience la Peruna. Je sais combien fait souffrir cette terrible maladie et je crois qu'il est de mon devoir de dire un mot en faveur du remède qui m'a procuré un soulagement immédiat. La Peruna m'a guéri d'un mauvais catarrhe et je sais qu'elle guérira quiconque souffre de cette maladie."—John Williams.

Lettre d'un Membre du Congrès.

L'Hon. H. W. Ogden, Membre du Congrès de la Louisiane, dans une lettre écrite à Washington, D. C., dit ce qui suit à propos de la Peruna, le remède national pour le catarrhe :

"Je puis consciencieusement recommander votre Peruna comme un tonique excellent et comme une bonne médecine en général à ceux qui ont besoin d'un remède contre le catarrhe. Elle m'a été recommandée par des gens qui en ont pris, comme un remède particulièrement efficace dans la guérison du catarrhe. Pour ceux qui ont besoin d'une bonne médecine pour le catarrhe je ne connais rien de meilleur."

W. E. Griffith, Concan, Texas, écrit :

"Je souffrais d'un catarrhe chronique depuis de longues années. Je pris de la Peruna et elle m'a complètement guéri. Je crois que la Peruna est la meilleure médecine du monde pour le catarrhe. Ma santé générale en est fort améliorée, et je suis beaucoup plus fort que je ne l'ai été depuis des années."—W. E. Griffith.

Lettre d'un Membre du Congrès.

Le Membre du Congrès H. Bowen, Ruskin, Comté de Tazewell, Va., écrit :

"Je puis recommander avec plaisir votre remède précieux, la Peruna, à quiconque souffre du catarrhe et cherche une guérison effective et permanente."—H. Bowen.

M. Fred. D. Scott, Larue, Ohio, "Right Guard of Hiram Foot Ball Team," écrit :

"Comme spécifique pour les affections des poumons je mets la Peruna au premier rang. J'en ai pris moi-même pour des rhumes et un catarrhe des intestins, et c'est un splendide remède. Il rend la vigueur, augmente la force corporelle et rend la santé au malade en peu de temps. J'endosse la Peruna de tout cœur."—Fred. D. Scott.

Le Général Ira C. Abbott, 906 M Street, N. W., Washington, D. C., écrit :

"Je suis pleinement convaincu que votre remède est un excellent tonique. Beaucoup de mes amis en ont pris avec les résultats les plus salutaires pour les toux, les rhumes et les affections catarrhales."—Ira C. Abbott.

Mme Elmer Fleming, orateur du "Reservoir Conncil No. 168, Northwestern Legion of Honor," de Minneapolis, Minn., écrit :

J'avais souffert toute ma vie d'un catarrhe du cerveau. Je pris de la Peruna pendant environ trois mois, et je crois que je suis maintenant complètement guérie. Je suis convaincue que pour toutes les formes de catarrhe, la Peruna est la médecine du siècle. Elle guérit quand les autres remèdes échouent. Je puis recommander hautement la Peruna comme un remède pour le catarrhe."—Mme Elmer Fleming.

Traitez le Catarrhe au Printemps.

Le printemps est la saison favorable pour traiter le catarrhe. Le froid et l'humidité de l'hiver retardent souvent la guérison d'un catarrhe. Si l'on prend de la Peruna dans les premiers mois du printemps la guérison sera rapide et permanente. Impossible de manquer de guérir si la Peruna est prise d'une façon intelligente pendant la saison favorable du printemps.

Comme remède pour le catarrhe du système, la Peruna déracine le catarrhe du système partout où il existe. Il guérit le catarrhe de l'estomac ou des intestins avec la même certitude que le catarrhe du cerveau.

Si vous ne dérivez pas de résultats prompts et satisfaisants de l'emploi de la Peruna, écrivez de suite au Dr. Hartman, lui détaillant votre condition, et il se fera un plaisir de vous donner gratuitement le bénéfice de ses conseils.

Adressez vos lettres : Dr. Hartman, President of the Hartman Sanitarium, Columbus, O.

PERSONNEL

M. G. A. Marsan, avocat, a transporté son bureau au No. 11 Place d'Armes, Bâtisse "New-York Life", chambres 612-613 ; Téléphone Bell Main 1818.

Résidence : Téléphone Bell, Est 2648.

Notre ami M. J. Adélard Ouimet, avocat, a transporté ses bureaux au No 15 Côte St-Lambert. M. Ouimet a occupé ces mêmes bureaux pendant plusieurs années.

INVENTIONS NOUVELLES

MM. Fetherstonhaugh et Cie, Agents de Brevets, Canada Life Bldg., ont obtenu les brevets suivants :

A. H. Caming, machine à peser automatique.

S. C. Fiela Machine pour écosser l'avoine.

Louis Gathmann, Explosif.

Laurent Morin, machine à travailler le bois.

Magnifique programme

Beaucoup d'artistes des Etats-Unis figureront au programme du Parc Sohmer dimanche prochain. Voir colonne d'amusements.

NOMINATION DE CURATEUR

MM. Gagnon & Caron, comptables, 41 Edifice des Tramways, ont été nommés curateurs à la faillite de N. Gagnon & Fils, manufacturiers, St-Célestin et Gustave Doucet, voiturier Ste-Angèle de Laval ; et aussi cessionnaires de J. A. Dostaler & Frère, Shawinigan Falls, C. Lévesque, épicier, de Montréal, L. J. Dubord, marchand, Champlain ; et gardiens provisoires de Alfred Bacon, manufacturier, St-Thècle.

OMISSION

Dans une de nos récentes correspondances spéciales, relative à l'assemblée des notaires du district de St-Jean, nous donnions les noms des notaires inscrits dans ledit district. Dans cette liste aurait dû trouver place le nom de M. le notaire Eug. Archambault. Une erreur de typographie a été cause de cette omission que nous nous empressons de réparer.

Le Sirop de
Pin de Norvege
DU Dr WOOD

GUERIT LES

Toux, Rhumes Bronchites, Douleurs de Poitrine, Croup, Enrouement, Maux de Gorge, Asthme, Coqueluche, Esquinancie et toutes les Maladies de la Gorge et des Poumons.

Il est agréable à prendre et adoucit et guérit les poumons. Il n'y a rien qui l'égale pour arrêter cette sensation de chatouillement dans la gorge et cette toux persistante qui vous tient éveillé toute la nuit.

Prix 25 cts. Chez tous les marchands

LE PLUS PROMPT ET LE PLUS EFFICACE

J'ai employé le SIROP DE PIN DE NORVEGE DU Dr WOOD dans ma famille durant les six dernières années, et j'ai constaté que c'était le meilleur remède le plus prompt et le plus efficace contre toutes les sortes de toux et de rhumes que j'ai jamais employé. Mon petit garçon eut une grave attaque de bronchite, mais il n'avait pas pris une demi-bouteille du sirop qu'il était complètement guéri. Je ne saurais trop le louanger.

Mme Wm J. PLEWELLING, Arthur, Ont.

Feuilleton du Journal

Ma Tante Giron

Par RENE BAZIN

10 SUITE

—Qui voudraient bien ne pas rester dans cette mare, ajouta, du fond de la bâche, une petite voix que le baron connaissait.

—Comment ! mademoiselle de Seigny dans cette voiture ?

—Moi-même, mon voisin, répondit la jeune fille en paraissant. Nous sommes parties il y a une heure pour aller à Pouancé, et nous voilà déjà arrêtés.

—Pas pour longtemps, notre demoiselle, interrompit le père Gerbellière. N'est-ce pas, monsieur Jacques, qu'on ne nous refusera pas une jument de renfort à la Basse-Rivière ? Ça suffira pour nous tirer de là.

—Restez, restez, Gerbellière, ce n'est pas la peine d'aller si loin. Attendez-moi.

Il fit volter son cheval, rebroussa chemin pendant quelques mètres, et s'arrêta face à la haie de droite, assez basse en cet endroit.

Un coup d'éperon, le cheval s'enleva presque debout, et sauta dans le champ.

—Oh ! mon Dieu ! s'écria mademoiselle de Seigny, il va se tuer !

Un instant après, cheval et cavalier repassaient de la même manière du champ dans le chemin. Le baron Jacques portait suspendu au bras un de ces colliers de trait à crinière de laine bleue qui servent aux chevaux de labour.

—Voici l'instrument de sauvetage, dit-il, en approchant de la charrette.

—Quelle imprudence vous avez faite, monsieur ! dit Marthe ; le chemin est si étroit pour sauter ; je vous ai cru mort.

—Vous voyez bien que non, mademoiselle. D'ailleurs, l'occasion était bonne, et je n'aurais rien regretté, ajouta-t-il en s'inclinant.

Il y avait sûrement quelque chose de risible dans cette galanterie, débitée par un jeune homme ayant au bras un collier de labour, à une jeune fille montée sur une charrette à bœufs, au milieu d'une mare de boue. Mais elle ne trouva rien de risible, bien au contraire, dans la réponse du baron, et regardant au fond de la voiture :

—Il est aimable, Annette, ce jeune homme. Ma tant' d'Houllins le juge mal. Elle ne le connaît pas.

Marthe se retourna.

Que faites-vous, monsieur ? Vous allez...

—Eh bien ! oui, mademoiselle, ce sera plus tôt fait. Cab tire aussi bien que la grosse Julie de mon fermier.

Il était descendu, avait passé le collier de labour au cou de son pur sang, stupéfait et sans doute indigné de ce traitement, était remonté en selle, et, les deux traits dans la main droite, faisait, de la gauche, entrer son cheval à reculons dans la mare. La noble bête, sentant le sol manquer sous ses pieds, cherchait à se dérober. Mais habilement et fortement tenue, elle fut contrainte de reculer jusqu'à près des premiers bœufs de l'attelage. Alors, se détournant sur sa selle, le jeune homme accrocha les deux traits à la boucle de fer qui terminait le timon, et dit :

—Y êtes-vous Gerbellière ?

—Oui, monsieur Jacques.

Un concert d'apostrophes s'éleva dans l'air.

—En avant ! cria le jeune homme.

—Rougeaud, Caillard, hou, hou ! Mortagne et Cholet, les valets, hou, hou ! répondit le père Gerbellière, enfonçant son aiguillon dans le cuir fauve de ses animaux.

Le pur-sang bondit, les bœufs, baissant la tête jusqu'au niveau de l'eau, raidirent leurs jarrets dans un effort colossal. La charrette, ébranlée, pencha à droite, à gauche, avança un peu, s'enfonça de nouveau comme un navire qui sombre, puis, arrachée à la boue, remonta au grand pas la pente verte du chemin.

Quand on fut en terrain plat, on s'arrêta, et le vieux métayer alla s'assurer que les courroies des jougs n'avaient pas cédé, tandis que le baron, mettant pied à terre, débarrassait Cab de son collier de labour. Marthe le regarda. Dans quel état, grand Dieu, étaient cheval et cavalier ! De l'élégant costume du jeune homme la mare n'avait rien épargné : les bottes vernies et la culotte de peau de daim étaient revêtues d'un enduit brun, semé de plaques de cambouis verte ; la selle ruisselait ; l'habit bleu était maculé de taches ; Cab avait les jambes et la moitié du corps couleur chocolat. Et ce n'était point, hélas ! tout le dommage. Au premier pas qu'il lui fit faire, Jacques s'aperçut que son cheval boitait très bas. Ce fut une vraie douleur. Cab si joli, si bien habitué aux goûts de son maître. Cab boiteux, pour toujours sans doute !...

Le jeune homme chercha à dissimuler la vive contrariété qu'il éprouvait et dit gaiement :

—Vous voilà tirée d'une bien mauvaise fondrière, mademoiselle.

Mais la jeune fille avait remarqué l'allure irrégulière du cheval et, si vite qu'il eût été réprimé, le mouvement de dépit du jeune homme. Elle sauta sur l'herbe, et vint à lui.

—Ah ! monsieur, dit-elle, cette jolie bête s'est donné un effort. Quel malheur !

—C'est la première fois que nous opérons un sauvetage, Cab et moi. Une autre fois nous ferons mieux.

—Je ne me pardonnerai jamais de vous l'avoir laissé atteler.

—Ne regrettez rien, mademoiselle, car, ce que j'ai été heureux de faire pour vous, je l'aurais fait pour Gerbellière, qui est un de mes vieux amis.

—Voilà qui est parlé, répondit Marthe, en regardant le jeune homme avec une expression de fierté naïve ; exposer Cab pour tirer d'un mauvais pas sa voisine, c'est d'un galant homme, mais l'exposer pour un métayer, c'est d'un homme de cœur : mon père aurait fait comme vous, monsieur !

Elle tendit sa main gantée au jeune homme.

—Je raconterai cette petite aventure à ma tante, ajouta-t-elle plus bas. Elle s'est montrée un peu... vive à votre égard. Mais elle est très bonne, et sera certainement très reconnaissante du service que vous avez rendu à sa nièce.

Marthe remonta dans la charrette. Le baron de Lucé s'inclina, et, tirant par la bride son pauvre cheval qui n'allait que sur trois jambes, prit un sentier qui conduisait à la Basse-Rivière.

Deux heures après, il rencontrait ma tante Giron, et lui racontait les événements de la journée.

—Elle est fort bien cette jeune fille, comme vous m'avez fait l'honneur de me l'apprendre, madame Giron, mais je n'ai pas de chance dans mes entrevues avec elle : la première, m'a coûté un procès, la seconde un cheval par sang.

—Il faut continuer, monsieur Jacques, répondit ma tante Giron, et si le bonheur ne vous coûte pas d'avantage, c'est que vous serez né coiffé.

VII

Le voyage d'Annette et de Marthe s'acheva sans nouvel incident. A dix heures elles montaient, au pas traînant de bœufs, la petite côte de l'Oudon, et entraient à Segré.

On y laissa la charrette, car la route était carrossable de Segré à Pouancé, et mademoiselle d'Houllins, huit jours d'avance, avait retenu, pour cette seconde partie du trajet, une berline et deux postiers avec leur postillon. L'arrêt fut un peu long, par la faute du père Gerbellière, qui était allé "faire un tour dans la ville" avec l'intention, dissimulée sous cette vague formule, de renouveler connaissance avec tous les amis qu'il y comptait, et de leur apprendre qu'il se rendait chez sa sœur Francine.

On repartit donc un peu tard, et la nuit commençait à tomber quand la berline approcha de Pouancé, le bourg de plus arrosé de l'Anjou, pour qui les Grecs, s'ils l'avaient connu, eussent tiré de l'écrin quelque bel adjectif signifiant : "où l'eau abonde." Des collines sans noms qui l'avoisinent que de sources descendent qui ont de jolis noms : la Ceriselaie, les Soucis, les Ecrevisses, ou encore les Senonnettes et la Boire d'Anjou, affluent du Sémelon, sans parler de l'Araize et de la Verzée, de vraies rivières, qui sont reines dans ce peuple de ruisselets. Comme tout cela chante dans les prés, et comme les prés sont verts !

La berline s'arrêta tout au commencement du bourg, et tandis que le postillon, aidé de Gerbellière, dételait les chevaux et déchargeait les bagages, les deux jeunes filles prirent les devants et montèrent chez Francine.

A droite et à gauche des rues sombres, les résines s'allumaient dans les arrière-boutiques, mettant une lueur tremblante aux fenêtres des maisons. Annette, qui était venue une fois voir sa marraine, se souvenait vaguement de la route.

—Par ici, je crois bien, disait-elle ; par là, m'est avis ; à droite, à présent.

Avec deux ou trois renseignements demandés aux passants, la petite paysanne arriva droit au but.

Chez la marraine, il y avait huit jours qu'on travaillait plusieurs heures après la journée faite pour bien recevoir "mademoiselle Marthe" ; Francine et ses deux filles s'étaient torturé l'esprit pour deviner les goûts de la jeune châtelaine. Jamais on n'aurait de linge assez blanc ni assez fin ; jamais on ne pourrait trouver chez les voisines de confitures assez dorées pour cette hôtesse dont l'arrivé mettait en révolution le paisible logis de la maîtresse lingère. Non certes, depuis dix ans qu'elle était établie sur la paroisse de la Madeleine de Pouancé, jamais la grosse Francine n'avait eu dans une semaine tant de projets, si peu de sommeil, tant d'impatience mêlée à tant d'appréhension.

Elle était debout, sur le seuil de sa porte dont elle occupait la largeur, ses deux filles attentives au moindre bruit, se tenaient derrière elle, quand Annette et Marthe, glissant dans l'ombre, apparurent tout à coup près du logis. Maîtresse Francine sauta plutôt qu'elle ne descendit les deux marches en saillie devant sa maison, et serra les deux voyageuses toutes deux à la fois dans ses bras.

—Ah ! mon Annette, ah ! mademoiselle Marthe, quel bonheur ! Entrez donc ! Venir de si loin ! Vous êtes fatiguée, mademoiselle ? Et mon frère ? Ne craignez rien ; nous allons vous soigner de notre mieux ; ce n'est pas grand'chose, mais nous vous l'offrons de bon cœur.

Puis ce fut le tour des filles de Francine d'embrasser leurs hôtesses, de questionner et de s'ecouter.

Pendant ce temps, Francine contemplait Marthe en souriant, et de grosses larmes lui venaient aux yeux. Dans son esprit, soudain rempli de souvenirs, le "vous" et le "tu" s'embrouillaient. Elle reprenait :

—Comme elle a grandi ! Je crois voir sa mère, madame Geneviève, c'est son vrai portrait ! Ah ! mademoiselle, quand vous étiez petite, et que vous veniez voir madame Giron, vous retiriez du feu les pommes cuites du dîner, et vous vous sauviez les manger dans le jardin, et madame Giron riait. Va, si tu aimes encore les pommes cuites, ma mignonne, on t'en fera !

(A Continuer).

Troubles d'estomac et des intestins

Un remède promptement satisfaisant contre les crampes, les coliques, l'indigestion, la cardialgie, l'état bilieux, les maux d'estomac et les maladies de l'été, c'est la Nerviline : quelques gouttes dans de l'eau sucrée.

La Nerviline soulage immédiatement la douleur et la souffrance, détruit la cause du trouble et guérit permanemment.

La Nerviline de Polson est le meilleur remède général qui soit connu pour les douleurs internes ; il agit si rapidement qu'aucune maison ne devrait s'en passer. Achetez une bouteille de Nerviline à 25c aujourd'hui, elle est parfaite.

LES PILULES DU DR HAMILTON GUERISSENT LA CONSTIPATION.

AMUSEMENTS

EXPOSITION de CHEVAUX de MONTREAL

(Sous le patronage du Montreal Hunt)

Représentation spéciale pour les enfants

Samedi Matin le 16 Mai

Prix réduits sur toutes les lignes de chemins de fer, passage simple

MARDI et JEUDI Les 12 et 14 MAI

UNE SEMAINE ENTIERE COMMENCANT

Lundi Soir 11 Mai 1903

PRIX :

Représentation des Enfants	Matinées :	Soirs :
Adultes, 25 cts.	Admission,	Admission, 25 et 50 cts.
Enfants, 15 cts.	25 et 50 cts.	Sièges Réservés, $1.00.

Les représentations du soir commencent à 8.15 précises.

Matinees toutes les après-midi excepté Lundi à 2.45.

Sièges réservés actuellement en vente au Bureau de la Succursale du "Star," angle des rues Ste-Catherine et Peel—Tél. Up 1346.—Insignes de Saison $3.00.

FRANÇAIS.—Matinées: Mercredi, Jeudi et Samedi. Cette semaine — semaine sensationnelle de LINCOLN J. CARTER:

THE 11th HOUR

Vraiment le plus Grand Mélodrame

Prix—10c, 20c, 30c, 35c, et 50c. Semaine prochaine—Robert Mantell. 115-6

Théatre des Nouveautés Cette semaine, Matinée samedi. Tél. Bell Est 1395. "ADRIENNE LECOUVREUR"

SEMAINE PROCHAINE

"Les Misérables"

PROCTOR'S CETTE SEMAINE

Les deux dernières représentations, Matinées aujourd'hui et ce soir.

LA CIE D'OPERA KIRKE LA SHELLE

— Dans THE PRINCESS CHIC —

Prix—75c, 50c, 35c, 25c, 20c et 10c. La semaine prochaine—The Bandit King. 115-6

Théatre National Français | 1440 Ste-Catherine. Tél. Bell, Est 1786. Tél. Marchands 520.

Semaine du 4 Mai 1903

Grand Drame Historique "Richelieu"

Nouveaux décors, grande figuration. N'oubliez pas la grande soirée de Gala de Jeudi, 7 Mai 1903. Prix: Matinées — 10c, 15c, 20c, 25c; Soirée—10c, 20c, 30c, 40c. 115-6

THEATRE ROYAL—Tous les après-midi et soirs. Cette semaine, 4 Mai:

La Troupe Burlesque de Sam T. Jack

Présentant deux extravaganzas et vaudeville poli.

Prix: 10c, 20c et 30c. La semaine prochaine: AN AMERICAN GENTLEMAN. 115-6

PARC SOHMER

Dimanche, 10 mai 1903

(Après-midi, 3 heures; soir, 8 heures.)

MISS ADA GRIFFITH, chant et danses acrobatiques.

WILL C. MILLARD, bicycliste (de Toronto.)

M. HENRI CARTAL, chanteur comique.

ROSEBUD SISTERS, chant et danses.

VON HUCHN, musicien excentrique (de New-York.)

BARRE, BEZARD & CIE, équilibristes et tours de force extraordinaires.

LA MUSIQUE DU PARC, etc., etc.

Admission, 10c

Tous les chars conduisent au Parc. 120—1

Coney Island enfoncé!

Les Glissoires Nationales

A MAISONNEUVE

SONT OUVERTES AU PUBLIC

Perfectionnement moderne, comfort, sensation agréable, pas de secousses, aucun danger de se mouiller, voilà ce que lion trouve dans les Glissoires Russes de la rue Lasalle. Un enfant, une dame en toilette pâle peuvent s'y amuser en toute sécurité. Il est facile de s'y rendre par n'importe quel char, le plus court est de prendre les chars de la rue Ontario, arrêter à la rue Lasalle et monter quelques pas.

Ouvert tous les jours de 1 heure à 11 heures p.m. $120—1

Gazette 2.07 1/4

Gazette fera la saison de 1903. Honoraires, $50.00 avec le privilège de retour en 1904 si le cheval vit encore et en notre possession; les juments seront gardées à l'écurie au prix de $10.00 par mois et pâturage, $5.00 par mois, tous accidents ou échapes au risque des propriétaires. S'adresser:

CYRILLE LAURIN, propriétaire, 439 rue Mance, Montréal.

120—1

DIVERS

ON DEMANDE des représentants pour la vente de parts de haute marque qui paient actuellement un dividende de 2 par cent mensuellement. Tout contrat pour la personne de confiance. Pour renseignements, etc., s'adresser à Clark, Drake & Harper, banquiers, 79-85 Wall St., New-York City. 91—36

A LOUER. — Un magasin, coin St-Hubert et Marie-Anne, 8 vitrines, grande cave éclairée, 3 appartements en arrière, pour $150.00 par an. S'adresser à C. H. Laurier, 40 rue Cherrier. 117—6

ON DEMANDE des filles et des jeunes gens pour travailler dans une manufacture. S'adresser Consumers Cordage Co., Ltd, 288 rue St-Patrice, à 7 heures a.m. ou 1 heure p.m. 120—1

ON DEMANDE une jeune fille de 15 ans pour aider à une autre servante. S'adresser ce matin ou n'importe quel soir après 7 heures, 116 rue St-Mathieu, 1ère rue de la rue Guy. 119—2

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit. — No 5404. — Dame Jane Cudeford, demanderesse, vs Mlle Jessie Anderson, défenderesse. Le 18e jour de mai 1903, à 10 heures de l'avant-midi, au No 24 rue Plateau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. — Joseph Roy, H.C.S. — Montréal, 8 mai 1903. 120—1

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour Supérieure. — No 1298. — David Dillon, demandeur, vs Elisabeth Dillon et vir, défenderesse. Le 18e jour de mai 1903, à dix heures de l'avant-midi, au No 452 rue St. Patrick, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, cheval, voiture Victoria, harnais, etc. — Conditions: Argent comptant. — G. A. Lafontaine, H.C.S. — Montréal, 8 mai 1903. 120—1

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour Supérieure. — No 1298. — David Dillon, demandeur, vs Michael Dillon, défendeur. Le 18e jour de mai 1903, à dix heures de l'avant-midi, au No 452 rue St. Patrick, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, cheval, voiture Victoria, harnais, etc. Conditions: Argent comptant. — G. A. Lafontaine, H.C.S. — Montréal, 8 mai 1903. 120—1

Nous Offrons Encore

Nos Habillements de Première Communion

à des prix plus bas qu'ailleurs, et, en outre, nous prétendons avoir des lignes supérieures à toutes celles que vous pouvez trouver ailleurs.

Nos habits en 2 et 3 morceaux à $3.50 sont de véritables bons marchés. Les meilleures qualités à $5.00 et $6 sont à bon marché, et c'est ce qu'il y a de mieux pour l'étoffe et les fournitures.

Voyez nos habits d'enfants de 3 à 10 ans, à $3. et $3.50. Le patron en est parfait, la coupe élégante et le prix n'est même pas aussi élevé que celui que vous paieriez partout ailleurs pour les habits d'enfants les plus ordinaires. Personne dans la ville ne vous vendra des habits d'hommes ou de jeunes gens à des prix aussi bas que nous. Nous pouvons le faire parce que nous manufacturons nos propres marchandises. D'après notre longue expérience, nous connaissons vos besoins et si vous nous donnez votre patronage, vous êtes sûrs d'être pleinement satisfaits.

--- THE ---

Mammoth Clothing House

1888-1890 rue Notre-Dame

MARK WORKMAN, - Propriétaire

Le magasin est ouvert le soir jusqu'à 9 heures.

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE AU COMMERCE

Nouveautés, Etoffes, Lainages, Confections, etc.

A nos salles de ventes, Nos 86 et 88 rue St-Pierre.

Mercredi, le 13 Mai, à 10 hrs. a.m.

Un assortiment considérable de Nouveautés, Confections, Articles de Fantaisie, etc.

Aussi à 10.30 hrs. a.m.

(Pour le compte des fabricants.)

85 caisses et balles de Lainages, Etoffes, etc.

23 caisses de Sous-Vêtements, etc.

Aussi à 2 hrs. p.m.

250 caisses de Chaussures et Claques. Vente sans réserve.

Conditions faciles.

BENNING & BARSALOU, Encanteurs.

120—9-12-13

A Louer où à Vendre

21 Laval Avenue

Une belle grande maison isolée, en parfait état — possession immédiate. Le locataire actuel quitte la cité.

W. A. SNOWDON

185 rue St-Jacques.

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour Supérieure. — No 1298. — David Dillon, demandeur, vs John P. Gunning, es-qualité. Le 18e jour de mai 1903, à dix heures de l'avant-midi, au No 452 rue St. Patrick, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause consistant en meubles de ménage, cheval, voiture Victoria, harnais. Conditions: Argent comptant. — G. A. Lafontaine, H.C.S. — Montréal, 8 mai 1903. 120—1

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour Supérieure. — No 1298. — David Dillon, demandeur, vs Edward Dillon, défendeur. Le 18e jour de mai 1903, à dix heures de l'avant-midi, au No 452 rue St. Patrick, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, cheval, voiture Victoria, harnais, etc. Conditions: Argent comptant. — G. A. Lafontaine, H. C. S. — Montréal, 8 mai 1903. 120—1

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour Supérieure. — No 1298. — David Dillon, demandeur, vs Dame Anna Currie et vir, défendeurs. Le 18e jour de mai 1903, à dix heures de l'avant-midi, au No 452 rue St. Patrick, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets desdits défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, cheval, voiture Victoria, harnais, etc. Conditions: Argent comptant. — G. A. Lafontaine, H.C.S. — Montréal, 8 mai 1903. 120—1

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour Supérieure. — No 1298. — David Dillon, demandeur, vs Margaret Dillon, défenderesse. Le 18e jour de mai 1903, à dix heures de l'avant-midi, au No 452 rue St-Patrice, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, cheval, voiture Victoria, harnais. Conditions: Argent comptant. — G. A. Lafontaine, H.C.S. — Montréal, 8 mai 1903. 120—1

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour Supérieure. — No 1298. — David Dillon, demandeur, vs Elisabeth Dillon et vir, défenderesse. Le 18e jour de mai 1903, à dix heures de l'avant-midi, au No 452 rue St. Patrick, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, cheval, voiture Victoria, harnais, etc. Conditions: Argent comptant. — G. A. Lafontaine, H. C. S. — Montréal, 8 mai 1903. 120—1

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour Supérieure. — No 1298. — David Dillon, demandeur, vs Dame Jane Cudeford, défenderesse. Le 18e jour de mai 1903, à dix heures de l'avant-midi, au No 452 rue St. Patrick, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, cheval, voiture Victoria, harnais. Conditions: Argent comptant. — G. A. Lafontaine, H.C.S. — Montréal, 8 mai 1903. 120—1

SPORT

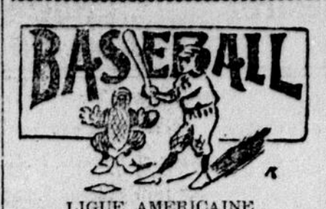

LIGUE AMERICAINE

A Boston :—

	R	H	E
Boston - - 000060100—	1,	6,	3
New-York - - 001010100—	6,	13	1

Winters, Gibson, Criger; Chesbro, O'Conner

Umpires—Carruthers et Hassett.

Assistance : 5,243.

A Philadelphie:—

Washington - 111000000—	3,	8,	3
Philadelphie - 00032000x—	5,	12,	2

Wilson, Drill; Waddell, Schreck.

Umpire—Connolly

Assistance : 4,628.

A Cleveland—

Cleveland - - 90003400x—	7,	12,	5
Detroit - - 001110300—	6,	11,	2

Joss, Abbott; Kitson, Buelow.

Umpire—O'Loughlin.

Assistance : 3,412.

A Chicago :

	R	H	E
Chicago - - 01030401003—	12,	21,	
Chicago - - 01030401003—	12,	21,	5
St-Louis - - 02200030204—	13,	0,	1

Callahan, McFarland; Donohue, Powell, et Kahoe.

Assistance : 2,500.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago	10	4	714
Philadelphie	10	7	588
New-York	8	7	533
Boston	8	7	500
St-Louis	5	6	454
Detroit	6	8	428
Washington	5	9	357
Cleveland	3	7	300

LIGUE NATIONALE

A St-Louis:—

	R.	H.	E.
St-Louis 100000000001—	2	6	4
Chicago 00001000002—	3	8	4

McFarland et Weaver; Lundgrem, et Kling. Umpire : Johnstone. Assistance : 1,800.

A Pittsburg:—

	R	H	E
Pittsburg 30100041x—	9	8	3
Cincinnati 00002002—	4	10	5

Dohaney et Phelps; Ewing et Bergen. Umpires : Holliday et Emslie. Assistance : 3,000.

A New-York:

	R	H	E
Philadelphie 010200000—	3	8	5
New-York 70000000x—	7	10	1

Dugglesby et Zimmer; Taylor, et Bresnahan.— Umpire : O'Day. Assistance: 5,700.

Nouvelle Vie aux hommes faibles

Les vieillards rajeunis — Les hommes faibles retrouvent leur force d'autrefois et la vigueur de leur jeunesse.

PAQUET D'ESSAI GRATIS PAR LA POSTE.

Aux hommes qui ont fait l'essai de tous les remèdes connus pour recouvrer leur force ou leur virilité et qui ont perdu l'espérance, le message suivant arrive comme une bénédiction. Cette nouvelle

Chef de service de la State Medical Institute

découverte restaure tous les hommes qui sont affectés d'aucune forme de faiblesse ses organes génitaux, résultant d'imprudence de jeunesse, perte prématurée d'énergie et de mémoire, faiblesse de reins, varicocèle ou émaciation des parties. Elle donne de la chaleur, de la force et du développement juste là où il en faut et guérit immédiatement tous les maux et troubles résultant d'abus des fonctions durant des années, car elle a eu un parfait succès dans tous les cas. Une simple demande à la "State Medical Institute," 2448 Elektron Building, Fort Wayne, Ind., vous procurera un paquet d'essai sous enveloppe ordinaire, sans marque indiquant la convenance et l'origine. L'Institute a eu tant de demandes de renseignements de la part d'hommes qui ne pouvaient s'absenter pour subir un traitement, qu'elle a perfectionné ce magnifique traitement à domicile et l'expédie en paquets d'essai dans toutes les parties du monde pour montrer combien il est facile et simple de se guérir à domicile de n'importe quelle faiblesse génitale découverte. L'Institute n'impose rien lorsqu'on se sert de cette merveilleuse restriction et quiconque écrira recevra par la poste un paquet d'essai de ce merveilleux remède gratis. Ceux qui écrivent n'ont pas à craindre la publicité, vu que la "State Medical Institute" est établie depuis longtemps et connue par l'Etat depuis 50 ans. 120—1

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit. — No 1022. — Dame A. Chaput, demanderesse, vs S. Glenfield, défendeur. Le 18e jour de mai 1903, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 2 rue Shearer, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. — Jos. Mayer, H. C.S. — Montréal, 8 mai 1903. 120—1

A Brooklyn:—

	R	H	E
Boston 040102100—	8	16	2
Brooklyn 10000000000—	1	3	2

Piatt, et Kittredge; Schmidti Thielman, et Ritter. Umpire : Moran. —Assiatance: 3,500.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
New-York	12	4	750
Pittsburg	13	7	650
Chicago	11	8	579
Boston	9	8	529
Brooklyn	9	9	500
Cincinnati	8	10	444
St. Louis	6	13	315
Philadelphie	5	14	263

LIGUE DE L'EST

Buffalo, 8.—Le club local s'est joué des pitchers de Rochester et a gagné une partie dénuée d'intérêt.

A Buffalo:—

	R	H	E
Buffalo - - - - -23012020x—	11	15	1
Rochester - - - -000100001—	2	7	4

Batteries:—Hooker, et Shaw. Leith, McAleese, Hope, et Stattler et Evers. Umpire Kelly. Assistance 3,337.

A Jersey-City:—

	R.	H.	E.
Jersey-City - - - -02060000x—	9	13	2
Worcester - - - -32003000—	8	13	0

Batteries:—Plummiller, Fertsch, McManus; Pappalau, Applegate, et Stillman. Umpire Brown.

A Providence:—

	R.	H.	E.
Newark - - 00011022x—	6	8	1
Providence - - - 000000000—	0	5	5

Batteries:—Morriarity et Spillman, Viau et Farmer. Umpire Swertwood, et Latham.

Jersey City.—Le mauvais travail d'Applegate a ruiné les chances de Worcester.

Jersy City, en a profité pour faire 8 points. Les visiteurs ont égalé le score dans la 5e inning. Le club local n'a eu aucune difficulté à décroché la 9e course dans la 6e inning.

Newark, 8.—En frappant en temps opportun et jouant le champ superbement, le Newark n'a eu aucune difficulté à vaincre Providence. Morriarity, a été une énigme pour les visiteurs.

Toronto, 8.—Kissinger, obtenu de Détroit à été invincible. Sans une erreur de Weidensaul dans la 9me, Baltimore aurait été blanchi.

Un 3 buts de Massey et un 2 buts ont donné à YToronto les seuls points mérités. Le double de White est résulté d'un doute sur un coup delDowd. Mills a manqué de contrôle en "pitchant" et en lançant aux buts.

	R.	H.	E.
TToronto 10011011X—	5	8	2
Baltimore 00000000l—	1	5	3

Kissinger et Toft; Mills et Robinson.

Umpire, Shannon.

Assitance, 2 300.

POSITION DES CLUBS.

	Gag.	Per.	P.C.
Jersey	7	1	875
Baltimore	5	3	625
Newark	5	3	625
Buffalo	5	3	625
Toronto	3	4	428
Rochester	2	5	286
Worcester	2	6	250
Providence	2	7	222

Les Montcalm lance un défie au Amherst, pour une partie de Base-Ball qui sera joué dimanche après-midi, 10 mai à 2 heures.

Pour plus ample informations s'adressé a Paul Desrosiers 262b Montcalm.

Ctte après-midi, à 3 heures, sera jouée, au Parc Mascotte une grande partie de Base-Ball entre Shamroch vs Mascotte, au profit de la paroisse St-Eusèbe.

DIMANCHE

Le Delormier rencontrera le club Mascotte, sur son terrain.

Le club Delormier est bien équipé et espère en la victoire.

LACROSSE

LA CROSSE

Le 11 mai prochain, les délégués du Montreal, Shamroch et National se rencontreront pour réviser les réglements de la ligue.

Grande pratique de tous les clubs, cet après-midi.

L'EDUCATION DES OFFICIERS DE MARINE

Londres, 8— Au cours du débat sur le nouveau système d'éducation des officiers de marine à la Chambre des Lords aujourd'hui, le comte de Selborne, ministre de la marine, répondant à une interpellation du comité de Glasgow, a dit qu'il pourrait présenter des rapports très favorables sur l'admirable effet d'un semblable système aux Etats-Unis, et qu'il pourrait aussi citer de très fortes opinions contraires; que la marine des Etats-Unis est divisée sur ce point, comme l'est la marine britannique; mais que dans son opinion personnelle il y avait eu un changement constant dans les rapports que l'Amirauté avait reçus concernant les marines qui avaient adopté le plan américain. Les premiers rapports étaient presque tous défavorables et à présent chaque rapport qui arrive est plus favorable que celui qui l'a précédé.

Ce n'est pas, dit-il, par pur accident que deux marines semblables avaient fait de tels changements et que la France étudiait maintenant le même principe.

ELEVATEUR INCENDIE

Winnipeg 8.—Une incendie à Minnedosa aujourd'hui a détruit l'élévateur O'Gilvie avec 20,000 boisseaux de blé et l'entrepot de John Wahes, avec une petite quantité de grain. Il faisait un fort vent au moment de l'incendie et les autres bâtiments près de la voie ferrée n'ont pu être sauvés qu'au prix de rudes efforts

ATTENTION, MESSIEURS!

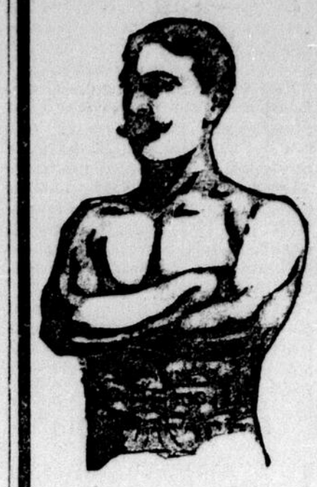

Souffrez-vous de Manque de Force

Débilité nerveuse, décrépitude prématurée et de perte de pouvoir? Vous pouvez vous guérir de tout cela promptement et pour toujours, au moyen du Grand Profit de la Nature, la

CEINTURE ELECTRIQUE

du Dr McLAUGHLIN

Et son suspensoir Electrique Gratuit avec Ceintures pour hommes faibles

Ce suspensoir fut fabriqué dans le but de traiter tous les maux spéciaux des hommes, et il ne manque jamais de guérir toute perte de force, la décrépitude prématurée et la débilité. Son courant possède un pouvoir fortifiant et merveilleux. Je puis faire recouvrer à tout homme ce qu'il a perdu en violant les lois de la nature. Je puis arrêter toutes ses pertes de vitalité in l'espace de dix jours, et lui faire recouvrer la force qu'il a perdue depuis des années en l'espace de quelques mois.

M. JOS. METTHE, CRANBROOK, B.C., écrit: — Je suis très content d'avoir fait usage de votre ceinture merveilleuse, car depuis un mois que je la porte, je me sens beaucoup mieux. Les écoulements ont diminué et les douleurs dans les reins et l'estomac ont complètement disparu, et je suis aujourd'hui aussi fort que j'étais avant ma maladie.

Aucun homme ne devrait souffrir de la perte de cet élément vital qui rend la vie agréable; aucun homme ne devrait être inférieur à ce qu'il dût être d'après les desseins de la nature; aucun homme ne devrait souffrir pour les fautes de sa jeunesse.

La plupart des douleurs, la plupart des faiblesses de l'estomac, du cœur, du cerveau et des nerfs, dont souffrent les hommes, sont dues à une perte prématurée des forces de la nature résultant des erreurs de la jeunesse. Vous n'avez que faire de souffrir. Vous pouvez vous guérir. Vous pouvez recouvrer l'élément que vous avez perdu, et être aussi heureux que tout autre homme.

Ma Ceinture Electrique, avec suspensoir électrique spécial (gratis) vous fera recouvrer vos forces. Elle enraie toutes les pertes anormales et redonne l'ancienne vigueur de la jeunesse.

Les écoulements causent les maux de reins, le rhumatisme et les maladies de l'estomac. Vous savez que c'est une perte de force vitale qui affecte tous les organes du corps. On peut lui attribuer la plupart des maux dont souffre l'humanité.

J'ai guéri des milliers d'hommes qui ont dilapidé les épargnes de plusieurs années en traitements inutiles.

Ma Ceinture est facile à employer, mettez-la en vous mettant au lit; vous sentez sa chaleur vivifiante (ni piqûres, ni brûlures comme les anciennes ceintures), et vous éprouvez dans vos nerfs une nouvelle vie. Vous vous levez frais et dispos, avec une nouvelle vigueur de jeunesse.

Je ne vous demande pas, pour ce que peut faire ma Ceinture, de vous fier à ma parole. DITES-MOI OU VOUS DEMEUREZ ET JE VOUS DONNERAI LE NOM D'UN HOMME DE VOTRE VILLE QUE J'AI GUERI. Quand votre voisin vous dira que la Ceinture Electrique du Dr McLaughlin l'a guéri, croirez-vous ensuite que je puis vous guérir?

Mes guérisons prouvent l'Authenticité de mes Arguments:

M. OVIDE MONTIGNY, Rivière au Rat, Qué., écrit: — Votre ceinture électrique m'a guéri de toutes mes douleurs dans les reins, la tête, le dos et les bras. Tous ces maux-là ont cessé de me faire souffrir. Je m'empresse de recommander votre ceinture à tous mes amis et connaissances et je vous souhaite tout le succès possible pour l'œuvre généreuse que vous accomplissez.

M. EUG. HEBERT, St-Alban, Vermont, écrit: — J'ai à vous dire que vous avez un des meilleurs appareils électriques qui puissent exister, car j'ai obtenu de grands résultats par son usage, si vous vous rappelez bien j'étais attaqué d'une pleurésie et cela m'a guéri.

M. XAVIER GARNEAU, Hartford, Conn., écrit: — Je suis parfaitement satisfait de ma ceinture électrique, tous les points que je ressentais dans le bas du corps sont disparus ainsi que les autres douleurs dont je me plaignais, et je suis prêt à dire à tous le bien que votre ceinture a fait pour moi.

M. CHARLES LAROCQUE, St-Adolphe, Qué., écrit: — Je pouvais à peine travailler et j'endurais les plus grandes souffrances, maintenant je travaille beaucoup plus et sans aucune fatigue, enfin je me sens beaucoup mieux. Soyez assuré que je ne cesserai d'encourager tous ceux qui souffrent à recourir à vos soins, et je vous garde une grande reconnaissance pour le bien que vous m'avez procuré.

OFFRE DU Dr McLAUGHLIN

La proposition que je fais est avantageuse et devrait enlever tout doute au sujet de son pouvoir de guérir de toutes les formes de faiblesse chez les hommes et les femmes. Je cours tous les risques moi-même. Si ma ceinture échoue, vous avez la satisfaction de savoir que l'appareil électrique le plus fort et le meilleur du monde a fait défaut. Tout ce que je demande à n'importe quel homme ou femme est ceci, s'il m'offre une sécurité raisonnable, il pourra

Payer après Guérison

LISEZ ATTENTIVEMENT. — Chaque malade portant la Ceinture Electrique du Dr McLaughlin reçoit GRATIS jusqu'à guérison les conseils d'un médecin qui comprend son cas.

LIVRE GRATUIT. — Si vous ne pouvez venir, écrivez pour avoir mon magnifique livre descriptif, montrant comment on emploie ma Ceinture. Il explique comment ma Ceinture guérit la faiblesse chez les hommes et les femmes et donne des prix. Demandez-le aujourd'hui.

J'ai un livre spécialement pour les Femmes. Adressez:

Dr M. E. McLAUGHLIN, - 214 rue St-Jacques, Montréal.

Heures de bureau, de 9 heures a.m. à 6 heures p.m., les Mercredis et Samedis, jusqu'à 9 heures p.m. Les dimanches, de 10 heures a.m. à 1 heure p.m.

Nos Théâtres

THEATRE FRANCAIS

Robert B. Mantell est un des artistes romanesques du théâtre américain. Il donne une excellente classe de représentations et fait tous ses efforts pour bien interpréter les œuvres qu'il joue. Les autres rôles sont confiés à d'habiles acteurs. Plusieurs des membres de la troupe qui le seconde ont déjà été vus ici plusieurs fois.

Les décors choisis par l'habile directeur, M. M.-W. Hanley, sont très jolis.

M. Mantell sera au Théâtre Français la semaine prochaine et jouera lundi et mardi soirs et à la matinée de mercredi: "The Dagger and the Cross"; mercredi soir: "Monbars"; vendredi soir et samedi matinée et soir: "The Face in the Moonlight".

THEATRE DES NOUVEAUTES

"Les Misérables", le fameux drame social de Victor Hugo, tiendra l'affiche toute la semaine prochaine au théâtre des Nouveautés. Le roman d'où cette œuvre a été tirée, est bien connu, et ceux qui l'ont lu, savent la puissance d'invention, les scènes empoignantes et les élans pathétiques, que le maître a su tirer de ce fouillis de misères humaines.

Toute la troupe des Nouveautés au grand complet, prendra part à la représentation, et M. Prad, dont le public montréalais regrette l'absence de la scène, a été spécialement engagé pour l'interprétation du rôle de Jean Valjean, rôle où il s'est déjà taillé maints triomphes dramatiques. Il sera secondé par Mmes D'arbelly (Cantine), Stuart (Sœur St-Frice), Jeannin (La Chénardier), Debruyne (Eponine), Harmant (Causette), et Guirand dans le rôle de Javert. Les autres personnages trouveront des interprètes consciencieux dans MM. Heurion, Kelm, Turcan, Harmant, Darcy etc.

La direction des Nouveautés veut faire de cette représentation le clou de la saison théâtrale.

THEATRE PROCTOR

Ceux qui fréquentent le théâtre le Proctor auront l'occasion, la semaine prochaine, de voir les chevaux les mieux dressés qui aient jamais été montrés sur la scène. Les célèbres chevaux acteurs Raider et Charger remplissent des rôles aussi nécessaires à la représentation que les rôles des acteurs humains. Ils sont si nécessaires que si un de ces chevaux tombait malade, ou s'il lui arrivait quelque accident, il serait impossible de représenter cette pièce. M. Wallick a consacré une grande partie de son temps depuis trois ans à amener, ces chevaux à l'état de perfection qu'ils ont atteint. Il dit avec orgueil que les deux chevaux mentionnés ci-haut sont les plus habiles chevaux qu'il ait jamais domptés.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

"Carmen", cette terrible histoire d'amour qui a inspiré à Bizet la plus belle œuvre de sa vie, sera représentée toute la semaine prochaine au Théâtre National Français.

"Carmen" est une de ces œuvres générales qu'on ne se lasse pas d'entendre, et la sanglante idyle de Merrimée continuera d'émouvoir les foules aussi longtemps. Qu'il y aura des foules.

La direction du National n'a reculé devant aucun sacrifice pour monter "Carmen" avec tout le luxe et l'éclat qu'il faut à une œuvre de cette envergure. Des décors splendides ont été préparés et la mise en scène sera particulièrement soignée. On nous promet des émotions.

La distribution comprend Mlle Henriette Moret dans "Carmen", M. Henri Nangys dans don José; Mlle Marguerite Audiot dans Micaela; Mme Nozière dans Anita; Mlle Brémont, dans Thérèsa, Mme Soulier dans Manuala, Mlle Kerman dans Frasquita; M. M. J. Hamel dans Zuniga, Filion, dans Morales, Palmiéri dans Le Danguer, Soulier dans Remendado; MM. Godeau, Leurs, Petit-Jean, Tougas, Savard, Villeraie, St-Georges, et Chandelaine dans les autres rôles.

Signor d'Aulnais, un acteur dont on dit le plus grand bien a été engagé spécialement pour jouer le rôle d'Escamillo, Signor d'Aulnais qui est doué d'une forte belle voix chantera l'air du Toreador de l'opéra de Bizet.

THEATRE ROYAL

"An American Gentleman" est la pièce à l'affiche la semaine prochaine au Théâtre Royal. Cette pièce est considérée comme l'un des meilleurs mélodrames parus dans la dernière décade. L'intrigue de la pièce qui comprend quatre actes, décrit la vie d'un étudiant d'université qui, à cause de sa force et de son courage, est surnommé le "Samson de Yale".

Il engage une lutte vive avec un rival, est enchaîné à un mur et menacé d'une mort horrible, lorsque, par sa grande force, il brise ses chaînes et s'échappe.

"An American Gentleman" est remplie de scènes pathétiques.

PARC SOHMER

Aux deux représentations de Dimanche prochain, le public aura l'occasion d'applaudir notre populaire hercule, Barré, qui se produira en compagnie de Bédard et d'un autre athlète. Ces trois hommes forts accomplissent des tours prodigieux, et Barré, justement fier de l'admiration qu'il provoque, se réserve d'accomplir deux ou trois tours nouveaux qui épateront, à la lettre, la foule qui viendra l'applaudir.

A côté de ce numéro qui constituera lui seul un spécial, on verra le fameux Hinchn, musicien et comédien de grand renom, engagé à New York pour la journée de Dimanche. On ne peut énumérer les exercices accomplis par cet étonnant artiste. Il faut absolument le voir. Il en est de même de Will C. Millard, le plus recherché des bicyclistes professionnels, que la direction du Parc Sohmer a eu toutes les peines du monde à faire venir de Toronto. C'est un bicycliste absolument extraordinaire.

Nous aurons aussi Henri Cartal, le fin chansonnier que tout le monde connait, et, de plus, Rosebud Sisters et Miss Oda Griffiths. Les premières ont une spécialité de danses et de chants qui constituent un numéro original, et la seconde est une danseuse acrobatique qui se montre dans des exercices jusqu'ici inconnus.

Ajoutons que l'on fait en ce moment de grand travaux au Parc Sohmer, afin de donner à cet établissement un aspect frais et coquet pour la prochaine ouverture de la saison d'été.

AUX HOTELS

Sont au St. James: —

Jos Bourque, Maurice Bédard, Hull, Qué; J. A. Lagacé, M.D., Nashua, N. H.; Louis Gilbert, D'Israëli; J. H. Royer, Lennoxville; H. G. White, Greenfield; J. Young et famille, Westminster, C.A.; M. et Mme R. Liston, Glasgow, Ecosse; Capitaine Fargeux, Paris, France; Stanislas Dupuis, St-Anicet; M. et Mme O. Beauchamp, Ottawa; Mme J. E. Côté et enfants, Fraserville; J. Dumontier, M. et Mme H. Lavallée, Québec; J. E. Campbell, Farnham; Geo. H. Heiser, Dayton, Ohio; H. A. Allen, Massena, N. Y.; M. et Mme H. King, Ottawa; W. L. Hanks, A. Jeffrey, Bristol; J. L. McCauley, Chicago, Ill.; M. et Mme J. T. Gravel, Trois-Rivières; D. Levasseur, St-Lin; J. M. Hartley, Toronto; J. Ostigny, Ottawa; Geo. Mackay, Portland; Thos. Varin, Yamaska; A. Beauchemin, Sorel; Aug. Swanson, Waterville; M. et Mme Eug. Lefrançois, Sherbrooke; W. H. Coy, Kilburn, C.A.

Sont au Rietdeau: —

Louis Leduc, Louiseville; P. Colozza, Chicoutimi; Louis Archambault, Grondines; H. Gervais, Trois-Rivières; Ulric Roch, St-Gabriel de Brandon; E. Beauchemin, St-Gabriel; H. A. Riopelle, Ville Marie; R. M. S. Mignealt, Pierre Salvas, Yamaska; Chs N. Frigeau, Rougemont; Adjuteur Carmel, Boucherville; Jean Longtin, St-Jean; Euclide Dugas, St-Jacques; H. Bonenhant, Charlemagne; C. Auger, Lévis; O. E. Beauchemin, St-Jean; J. O. Naud, St-Marc; W. C. Hill, Joliette; M. et Mme Frs Touzin, St-Guillaume; J. F. Demers, N.P., Québec; A. L. Duhaime et fils, Fall River, Mass; J. D. A. Fitzpatrick, Joliette.

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie d'Imprimerie Industrielle

PROPRIÉTAIRE

MILTON McDONALD, Directeur.
J. A. CARUFEL, - Administrateur.

ABONNEMENT :

ÉDITION QUOTIDIENNE
Montréal (livraison à domicile) $3.00 par an.
Hors Montréal (par la malle)... 2.00 " "
ÉDITION HEBDOMADAIRE 1.00 " "
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE
TÉLÉPHONE BELL:
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé.

LE JOURNAL,
75 Rue Saint-Jacques, Montréal

MONTREAL, 9 MAI, 1903.

NOTRE JOURNAL

LE "Journal" se publie à huit pages seulement ce matin. Les embarras et les ennuis du déménagement lui ont imposé cette diminution. Nous osons espérer que nos lecteurs ne nous en tiendrons pas compte pour un samedi. S'ils reçoivent leur "Journal" aujourd'hui, ils le doivent à la bienveillante hospitalité de notre confrère de la "Patrie", qui a bien voulu nous prêter l'usage de ses presses pour quelques jours.

EXPLIQUEZ-VOUS, M. PREFONTAINE

A la séance de jeudi soir, le nouveau ministre des Travaux Publics a donné un démenti formel aux déclarations électorales de M. Préfontaine.

Interpellé par M.-T.-C. Casgrain sur les intentions du gouvernement au sujet du prétendu démembrement du ministère des Travaux Publics, et poussé au pied du mur, M. Sutherland, après beaucoup d'hésitations et de faux-fuyants, a virtuellement désavoué les vantardises du ministre de la marine pendant la dernière campagne électorale dans Maisonneuve.

Il s'agissait de voter un crédit de $30,000 pour travaux à faire dans le port de "Sorel". Et le crédit était demandé par le ministre des Travaux Publics.

Or tous ceux qui ont suivi M. Préfontaine dans Maisonneuve après son entrée dans le cabinet, savent comment il a essayé de se laver de l'accusation d'avoir trahi la province de Québec en lui laissant enlever le plus important portefeuille du cabinet. Il a déclaré à toutes les assemblées publiques qu'au cours de la présente session une loi serait présentée par le gouvernement pour enlever au ministre des Travaux le contrôle des travaux de creusement et d'outillage des ports et en confier la direction au ministre de la Marine et des Pêcheries.

L'hon. M. Casgrain a produit devant la Chambre les rapports des journaux donnant le texte sténographié des paroles que M. Préfontaine a prononcées en maintes occasions, il a demandé si c'était l'intention du gouvernement de remplir les promesses faites à l'électorat par l'un de ses membres en sa qualité officielle.

Il s'agissait de savoir par qui les crédits demandés devaient être votés.

Si le gouvernement avait décidé de démembrer le ministère des Travaux Publics de la manière indiquée par M. Préfontaine, c'est ce dernier qui aurait le contrôle des travaux à faire et il aurait dû être à son siège pour donner des éclaircissements à la Chambre.

Mais M. Sutherland a tranché la difficulté en donnant au nom du gouvernement le démenti à son collègue, comme on peut le voir par cette citation du rapport de la séance:

"M. R., L. BORDEN déclare que la "session est assez avancée pour que "le gouvernement fasse une déclara-""tion à propos des promesses de ré-"organiser le département de la ma-"rine. Comme l'a dit M. Tarte, la "question intéresse hautement le pays "Si le ministre des Finances qui di-"rige la chambre me dit se qui en "est ou me promet de l'annoncer à "bref délai, je suggérerai de remet-"tre cette appropriation à plus tard.

"M. SUTHERLAND.—Je puis pren-"dre la responsabilité des dépenses "pour lesquelles nous vous deman-"dons de voter ce soir.

"M. CASGRAIN.—C'est là une con-"tradiction des paroles de M. Pré-"fontaine.

"M. TARTE.—Est-ce que je dois "comprendre que ce sera le ministre "des travaux publics, et non celui de "la marine, qui dépensera ces $30,000 "pour les dragueurs?

"M. SUTHERLAND.—Oui."

La déclaration est suffisamment cathégorique et justifie M. Tarte d'avoir dit :

"Si M. Préfontaine n'a pas expri-"mé la politique du gouvernement "dans son fameux discours, alors je "demande qu'il soit traité aussi "ons-"titutionnellement que je l'ai été moi-"même."

La parole est au premier ministre.

Quoi-qu'il en soit, une chose semble évidente jusqu'ici : quelqu'un a été trompé.

Si M. Préfontaine n'a pas été trompé par sir Wilfrid Laurier, il a délibérement trompé l'électorat de Maisonneuve et toute la population de Montréal.

On demande des éclaircissements.

Dr J. J. PANNETON
Chirurgien-Dentiste
Donne des consultations tous les jours à son bureau, 1598 Ste-Catherine. Tél. Bell, Est 1291. 110-1a

UN SCANDALE DANS L'OUEST

LES journaux libéraux font grand bruit autour d'un scandale qui a été mis au jour dans la Colombie Anglaise, il y a déjà quelques mois.

Un comité spécial de la Législature de la province vient d'être institué pour faire la lumière sur les transactions louches qui viennent d'être dévoilées et où certains ministres se trouvent compromis dans les manœuvres des compagnies de chemins de fer.

Voici les faits :

Le gouvernement provincial avait accordé un octroi de 900,000 acres de terres dans le district de Kootenay pour aider à la construction du chemin de fer Columbia and Western. La loi décrétait que les terres concédées devaient être adjacentes au chemin de fer et réparties en lots alternés Mais on suggéra de convertir cette concession en un bloc continu de 625,000 acres dans le sud-ouest du Kootnay, ce que la compagnie accepta. Les titres furent préparés en conséquence, et M. Wells, commissaire des Terres, vint à Montréal les délivrer au Pacifique Canadien qui contrôle le Columbia et Western. Au cours de son voyage à Montréal, il apprit qu'une partie de la voie projetée—la section du pont Penticton — Spence—ne serait pas construite. Il décida tout de suite de ne pas livrer les documents relatifs à l'octroi. On prétend qu'il a été dans la suite abordé par un avocat, M. Taylor, associé du procureur général actuel de la Colombie-Anglaise, qui lui offrit 30,000 acres de terres en retour de la livraison de l'octroi. On apprit aussi à M. Wells que deux députés à la Législature devaient recevoir des cadeaux de ce genre.

L'affaire fut portée à la connaissance du premier ministre Dunsmuir qui résolut d'annuler l'octroi. Une loi a été adoptée pour légaliser cette décision à la présente session de la Législature, et le lieutenant-gouverneur, sir Henri Joly de Lotbinière, a hésité longtemps avant de la ratifier.

Dès que les accusations ont été portées contre le gouvernement, ou quelques-uns de ses membres, une enquête a été instituée devant un comité de la Chambre.

Cette affaire a causé beaucoup d'émotion dans la Colombie Anglaise, et on est en train de faire la lumière aussi complète que possible.

Les terres en question contiennent des gisements de charbon et des sources d'huile de pétrole d'une grande valeur.

Il s'agit de savoir jusqu'à quel point la propriété publique a été spoliée au bénéfice des individus.

Attendons la fin de l'enquête.

L'AFFAIRE GAMEY

LA preuve faite devant la commission royale instituée par la législature d'Ontario sur les accusations portées par M. Gamey, est à peu près terminée. Il n'est pas sans intérêt d'en indiquer les aspects divers.

M. Gamey dit qu'il a été élu comme conservateur ; son élection a été contestée par le gouvernement, et sa position de député était en danger. Cependant, on lui a offert un moyen de sortir de l'impasse où il se trouvait engagé : c'était d'accorder son appui au ministère. Dès lors, toute contestation était retirée. M. Gamey avait la disposition du patronage et on lui payait ses déboursés.

D'après la version officielle, M. Gamey aurait passé de lui-même dans le camp ministériel ; il aurait offert librement, et sans y avoir été aucunement sollicité, son appui au ministère, quitte à jouir des privilèges accordés ordinairement aux députés ministériels.

Après avoir soigneusement considéré la position des deux parties contestantes, on est porté à se demander : "Qui a tiré le premier ?"

M. Gamey prétend que le gouvernement ou ses agents ont entamé les négociations et les ont poursuivies avec insistance.

Le gouvernement répond que M. Gamey a été l'instigateur de cette conspiration.

Mais quel est celui qui avait le plus à gagner dans la partie, dans le temps ?

Qui avait le plus d'intérêt à attirer M. Gamey dans le camp ministériel ?

M. Gamey avait été élu comme conservateur. Le mandat qu'il avait reçu du peuple l'engageait à appuyer les vues exprimées par ses constituants.

Il n'avait donc rien à gagner à changer d'allégeance à moins d'y avoir été contraint par la force ou d'y avoir été amené par des manœuvres corruptrices.

La position des ministres était différente.

Ces derniers étaient au pouvoir et ils avaient l'envie — très naturelle — d'y rester.

A l'époque où les négociations se sont ouvertes, la majorité du gouvernement était d'une voix, et l'élection de l'orateur devait l'annuler.

On comprend que la position du gouvernement était critique. Si l'un de ses partisans avait été absent, pour cause de maladie ou autre ? L'acquisition d'un seul député de l'opposition valait donc au gouvernement une majorité de trois voix, soit deux voix de majorité après l'élection de l'orateur.

M. Gamey tenait donc, à peu près, la balance du pouvoir dans Ontario. C'est à cette époque que les négociations ont été entamées.

M. Gamey connaissait l'état précaire où se trouvait le gouvernement, et il a favorisé les avances qui lui ont été faites. Il s'est fait présenter comme député ministériel, après avoir renié ses opinions premières et s'être engagé à voter pour un gouvernement contre lequel ses contituants lui avaient ordonné de lutter.

Le gouvernement avait besoin de partisans, et il a tout fait pour en acquérir un de plus.

La situation était désespérée

Rien de surprenant que des accusations aient été portées contre un gouvernement en détresse et dont l'un des ministres a fourni les fonds nécessaires à l'achat d'un partisan.

Les détails de l'enquête dont les circonstances seront exposées longuement plus tard, démontrent que M. Gamey, quels que soient ses torts, a été acheté par le gouvernement libéral d'Ontario.

Les preuves au contraire pourront convaincre les juges nommés par le gouvernement accusé ; mais l'opinion publique saura toujours à quoi s'en tenir.

LA COUPE DU BOIS

LA QUESTION forestière est l'une de celles qui occupent le plus l'attention des esprits sérieux dans cette province, à l'heure actuelle.

Nous nous proposons d'y revenir bientôt et de démontrer les effets désastreux de la politique suivie par le gouvernement Parent sur ce point.

En attendant, nous donnons ici le texte de la motion de non-confiance présentée par l'opposition à la dernière session de la Législature.

"Qu'il appert par les documents sessionnels et par l'enquête faite devant le comité des Comptes Publics :

Qu'il y a des compagnies possédant des limites à bois achetées du gouvernement qui n'ont jamais payé de droits de coupe de $1.90 pendant que ces droits étaient en force

Que la Province perd de ce chef un montant considérable :

Que le surintendant des gardes-forestiers de cette Province, J. C. Langelier, a été entendu devant le comité des Comptes Publics et qu'il résulte de son témoignage que le gouvernement est pratiquement à la merci des compagnies intéressées quant à la quantité de bois sur lesquelles elles paient des droits de coupe :

Qu'il y a lieu de croire d'après le même témoignage que plusieurs compagnies trompaient le gouvernement, pour payer moins de droits de coupe qu'elles n'en doivent :

Que cette chambre regrette que le gouvernement ait toléré et tolère un tel état de choses.

Courrier de Québec

Québec, 8 (Spécial)

—Le fils de M. Alph. S. Garneau, avocat de Percé, Gaspésie, un garçon de 13 ans vient de mourrir à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Cet après-midi, un libéra a été chanté à l'Hôtel-Dieu, et les restes mortels ont été ensuite expédiés à Percé par le convoi de l'Intercolonial.

—Contrairement à ce que certains journaux ont annoncé récemment, l'ex-policier Cazes, qui est actuellement au pénitencier pour le meurtre de sa femme, est très calme et subit sa peine aussi courageusement que possible. Il vient d'écrire à son avocat M. Lane une lettre contredisant les rumeurs qui ont circulé à ce sujet sur son compte.

—Hier, à la basilique 85 garçons et fillettes ont fait leur première communion.

—L'hon. M. Chapais est parti aujourd'hui pour aller passer quelques jours à St-Denis de Kamouraska.

—L'hon. sénateur Landry est parti hier soir pour Montréal, où il est allé assister aux funérailles de son petit fils, enfant du lieutenant-colonel J. P. Landry.

—Nos militaires se préparent à faire une grande parade d'église dimanche si le temps le permet.

Tous les corps militaire de la ville y prendront part, sous les ordres de leurs commandants respectifs.

—Le coroner Belleau tiendra une enquête demain sur le corps de Micheal Conway, chauffeur à bord du steamer "European", qui est mort subitement hier.

—C'est M. Elz. Pouliot, marchand de chevaux, qui a obtenu le contrat pour fournir cinquante chevaux aux hussards canadiens lorsqu'ils iront camper sur le terrain de l'exposition, du 16 au 25 courant.

M. Pouliot est arrivé de Montréal ce matin avec une soixantaine de magnifiques chavaux.

—M. M. Marquis a été frappé d'une attaque d'épilepsie, ce matin, sur la rue St-Stanislas, et en tombant sur le trottoir, il s'est infligé à la figure de graves blessures. Il a été transporté à sa résidence où il est maintenant sous les soins d'un médecin.

—M. A. R. McDonald, courtier de cette ville, vient d'acheter, au prix de $18,000, la résidence de l'hon. juge Choquette.

—Hier soir la société St-Jean Baptiste de St-Sauveur, réunie en assemblée générale et s'est prononcée en faveur de l'adoption d'un drapeau national portant au centre l'image du Sacré-Cœur de Jésus.

Absolument incapable de travailler durant quatre ou cinq mois.

ETAIT FAIBLE ET MISERABLE.

PENSAIT DEVOIR MOURIR.

LE MEDECIN NE POUVAIT LUI FAIRE AUCUN BIEN.

Les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs

Opérèrent une guérison complète dans le cas de Mme CAROLINE HUTT, Morrisburg, Ont.

Elle dit. "C'est un grand plaisir pour moi de raconter ce que vos Pilules pour le cœur et les nerfs ont fait pour moi. Il y a environ un an, je fus prise de maladie de cœur et je fus si malade que je devins absolument incapable de travailler durant quatre ou cinq mois. Mon état était si faible et si misérable que mes amies croyaient que j'allais mourir. Le médecin me prodigua ses soins durant quelque temps, mais je continuai à empirer. Enfin je résolus d'essayer les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs, et après en avoir pris deux boîtes, je revins de nouveau à la santé et à la force. Je ne puis trop les louanger auprès de ceux qui souffrent de faiblesse nerveuse et de maladies de cœur."

Les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs se vendent à 50 cents la boîte, ou 3 pour $1.25, chez tous les marchands ou

THE T. MILBURN CO., Limited, Toronto, Ont.

Le Thé de Ceylan

VERT OU NOIR

"Le Thé possédant l'arôme que vous désirez."

2-3-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30

MALADIE DE CŒUR

Un mal plus connu qu'on ne le pense généralement

Une personne en santé ne s'aperçoit pas qu'elle a un cœur. Si le cœur fait sentir sa présence c'est un signe certain que vous avez la maladie de cœur sous quelques-unes de ces nombreuses formes. Quelques-uns des symptômes de la maladie de cœur sont la courte haleine, le tremblement des mains, violents battements ou palpitations du cœur, spasmes douloureux aigus, oppression de la poitrine, vertige et transpirations abondantes, pouls irréguliers, et la palpitation alarmante qui se fait sentir surtout à la tête et aux poignets. Naturellement les personnes affectées de maladie de cœur n'ont pas tous ces symptômes, mais s'il y en a quelques-uns, c'est un signe de maladie de cœur, et on ne devrait pas les négliger un seul moment.

La plupart des maux qui affectent le cœur sont causés par l'anémie la digestion et la nervosité et quand quelques-unes de ces causes se trouvent à la racine du mal, on peut certainement obtenir une guérison par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. Vous ne devez pas vous amuser à prendre des remèdes ordinaires et, par-dessus tout, vous ne devez pas affaiblir davantage votre cœur en employant des purgatifs. Vous devez guérir votre maladie de cœur par l'intermédiaire du sang, au moyen des Pilules Roses du Dr Williams ; vous pouvez aisément voir pourquoi c'est le seul moyen de vous sauver. Le cœur envoie le sang dans toutes les parties du corps. Chaque goutte de votre sang passe par votre cœur. Si votre sang est maigre ou impur votre cœur est disposé à la faiblesse et à la maladie ; si votre sang est pur, riche et sain, il rendra naturellement votre cœur sain et fort. Les Pilules Roses du Dr Williams font un sang nouveau, riche et rouge. Et ce sang nouveau, riche et rouge renforcie l'estomac, stimule votre foie, calme vos nerfs et chasse de votre organisme tous les désordres qui contribuent à affaiblir le cœur. Cela a été démontré dans des milliers de cas. En voici un. M. Adélard Lavoie, Saint-Pâcôme, Qué., dit : "Pendant près de trois ans je souffris grandement de faiblesse de cœur et je craignais constamment de mourir soudainement ; le moindre exercice m'épuisait ; mon cœur palpitait violemment et parfois je suffoquais. Je fus sous les soins d'un médecin, mais je n'obtins pas de soulagement, et finalement je devins si mal que je dus cesser de travailler. Alors que j'étais au plus mal, un voisin me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, je le fis et elles opérèrent tout simplement des merveilles dans mon cas. Je n'en pris qu'une demi-douzaine de boîtes et je pus retourner à mon travail, fort, en santé, et depuis je n'ai plus eu aucun signe de mon ancienne maladie."

Nous insistons de nouveau auprès de ceux qui souffrent pour qu'ils se procurent les véritables pilules avec le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People," sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Vendues par tous les marchands ou par la poste, à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour $2.50, en écrivant à la Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont. h-z

Nouvelles Maritimes

SONT ARRIVES

Le "Montrose," Canadian Pacific Atlantic, de Liverpool.

—Le "Marina," ligne Donaldson, de Glasgow, avec cargaison générale.

—Le "Hungarian," H. A. Allan, de Liverpool avec cargaison générale.

—Le "Gaspesian," de la ligne Gaspésienne, de Gaspé.

SONT PARTIS

Le "Sarmatian," ligne A. H. Allan, pour Glasgow, avec cargaison générale.

—Le "Bavarian," ligne A. H. Allan, pour Liverpool, avec cargaison générale.

—Le "Farmand," Intercolonial Coal Co., pour Pictou sur lest.

—Le "Canada," ligne Dominion, pour Liverpool, avec cargaison générale.

—Le "Fridtjof Nansen," Dominion Coal Co., sur lest pour Sydney.

DANS LE PORT

Le "Carrigan Head," ligne Head, amarré au pied de la rue Moreau.

—L'"Alexandrian," ligne Allan, amarré au quai Jacques-Cartier.

—Le "Salacia," R. Reford & Cie, au quai Jacques-Cartier.

—Le "Monterey," Elder Dempster, au quai Alexandra.

—Le "Fremona," ligne Thompson, amarré au quai Victoria.

—Le "Monarch," compagnie du Pacifique Canadien, au pied de la rue Berri.

—Le "Nordboen," McLean, Kennedy & Cie, à la Pointe du Moulin à Vent.

—Le "Hecktor," ligne française, quai King Edward.

—Le "Rathlin Head," McLean, Kennedy & Cie, à Hochelaga.

—Le "Concordia," R. Reford & Cie, quai Alexandra.

—L'"Austriana," ligne Leyland, quai Alexandra.

—L'"Alcides," ligne Donaldson, quai Jacques Cartier.

—Le "Turcoman," D. Torrance, quai Alexandra.

—Le "Devona," ligne Thompson, au pied de la rue Berri.

—Le "Jacona," ligne Thompson, au pied de la rue Berri.

—Le "Norfolk" est amarré près du parc Sohmer.

—Le "Manchester Trader," Furness, Withy & Cie, au quai Jacques-Cartier.

—Le "Montevidean," H. A. Allan, au quai Alexandra.

—Le "Montrose," Canadian Pacific Atlantic Line, au pied de la rue Berri.

—Le "Manchester Engineer," ligne Manchester, au quai Jacques-Cartier.

—Le "Westphalia," D. Torrance & Cie, au pied de la rue Berri.

—Le "Marina," ligne Donaldson, au quai Jacques-Cartier.

—Le "Hungarian," ligne A. H. Allan, au quai Alexandra.

—Le "Gaspésien," ligne Gaspésienne, à la Pointe du Moulin à Vent.

SONT ATTENDUS.

Le "Lake Erie," Canadian Pacific Atlantic, de Liverpool ; le "Michigan," ligne Leyland ; le "Belgian," ligne Leyland, d'Anvers ; le "Ella Sayer," de Shields ; le "Mont-Royal," Canadian Pacific Atlantic.

DOUZE JOURS DE FAMINE

San Juan, Porto Rico, 8. — La goélette américaine "James Slater," éloignée de 34 jours de Savana-La Mar avec des billots pour New-York, est arrivée ici aujourd'hui après avoir rebroussé chemin du Cap Hatteras. Les gens de l'équipage se sont nourris de soupe aux pois depuis 12 jours et sont dans un grand état de faiblesse. Pendant un mois, ils ont été obligés de faire fonctionner les pompes par intervalles réguliers, le vaisseau faisait huit pouces d'eau à l'heure quand les pompes ne fonctionnaient pas.

Les mâts de la goélette ont été emportés par la tempête.

HORS DU CHENAL

Kingston, Ont., 8. — En déviant du chenal balisé, deux gros steamers se sont échoués sur une batture à l'entrée du port de Kingston. Le steamer "Montcalm," de Chicago, avec 64,000 boisseaux de grain, est échoué près du port et le gros steamer "Turret Cape," à 4 milles de la pointe. Des remorqueurs ont été envoyés par la compagnie Donnelly pour les sortir de là.

CETTE COLLISION DU "JAMES FISKE"

Port Colborne, Ont., 8. — Le capitaine du steamer "James Fiske, jr.," de Toledo, qui est venu en collision avec un dragueur dans le canal Welland, près de Welland, Ont., en descendant ces jours derniers, a été contraint de fournir une caution de $1000 ce matin avant de reprendre sa route vers les lacs.

PETITES NOTES

Le "Normandic," ligne Dominion, est sorti de Liverpool jeudi soir pour Portland.

—Le "Lake Champlain," Canadian Pacific Atlantic, en route pour Glasgow, doit faire escale à Halifax pour prendre une cargaison de charbon.

—Le "Manchester Importer," ligne Manchester, de Saint-Jean, N.B., est arrivé à Manchester jeudi soir.

MOUVEMENT DES VAISSEAUX

New-York, 8. — Arrivés : "Mongolian" de Glasgow ; "Furst Bismarck," de Hambourg, Southampton et Cherbourg.

Liverpool, 8. — Arrivés : "Aurania," de New-York ; "Celtic," de New-York ; "Pretorian," de St-Jean, N.B., et Halifax.

Lisbonne, 8. — Arrivé : "Dona Maria" de New-York.

Naples, 8. — Arrivé le 7 : "Vancouver," de Boston.

Plymouth, 8. — Arrivé : "Bleu Shor," de New-York.

Queenstown, 8. — Arrivés : "Utrone," de Boston ; "Campania," de New-York.

Boston, 8. — Arrivé : "New-England," de Liverpool et Queenstown.

MALADIES DES FEMMES

ON NE DEVRAIT PAS LEUR PERMETTRE DE MINER LA SANTE ET LA BEAUTE, MAIS ON DEVRAIT LES TRAITER TOUT DE SUITE AU FERROZONE.

Il est impossible d'entrer dans les détails de ce sujet, mais l'expérience de maintes pauvres femmes qui sont infirmes pour la vie, parce qu'elles n'ont pas fait usage à temps d'un bon remède, devrait être un avertissement à d'autres.

Lorsque les premiers signes de la puberté se présentent chez une jeune fille, il est très important de lui faire passer cette période critique de façon chlorose ou la consomption à ce qu'elle ne contracte plus tard la.

Aussitôt qu'elle se plaint que le sang lui monte à la figure, qu'elle a un mal de tête et qu'elle sent quelque chose comme des tranchées, commencez immédiatement à lui administrer du Ferrozone et cela lui permettra de passer la période critique avec succès.

"Chez la femme adulte, s'il survient des irrégularités, on trouvera que le Ferrozone est un remède très puissant et énergique.

Le Ferrozone est le régulateur idéal des menstrues et fait fonctionner parfaitement tous les organes du corps au temps convenable.

Il purifie le sang, tonifie les nerfs et les énergies vitales. L'estomac devient plus fort, et la digestion et l'assimilation sont améliorées par l'action salutaire du Ferrozone. Il règle les intestins, guérit la constina-la maladie et le dépérissement par la maladie et le dépérissement par la santé et la vigueur.

Il n'y a rien de meilleur pour le teint que le Ferrozone. Il fait disparaître les cercles foncés au-dessous des yeux, fait disparaître et guérit toutes sortes d'éruptions de la peau, donne du brillant et de la vivacité aux yeux, un teint rose aux joues, fait blanchir les dents, et donne au corps une belle forme arrondie.

Le Ferrozone est l'ami des dames et maisons.

Il est préparé sous forme de pastilles couvertes de chocolat commode et agréable à prendre. Prix, 50c la boîte ou trois boîtes pour $1.25. En vente dans toutes les pharmacies ou par la poste de H. C. Polson & Co., Kingston, Ont.

CARTES D'AFFAIRE

OPTICIEN

CARRIERE
DIPLOMÉ DU
Collège d'Optique de Philadelphie, Instructeur d'Optique au Collège de Pharmacie de Montréal. Appointement spécial par Téléphone Bell Est 2857.
1540 Rue Ste-Catherine.
Nouvelle adresse, après le 1er Mai 1903: 1741 Rue Ste-Catherine, Montréal, entre les rues St-Denis et Sanguinet. 151-1a

ELECTRICIENS

E. I. LEBRUN M. DE VILLIERS
Electric Eng. & Supply Co.
21, RUE BLEURY
Manufacturiers d'Appareils Electriques, Dynamos, Moteurs. Appareils Spéciaux dessinés et Construits. 148-1a

MARCHANDS DE BOIS

O. Dufresne, Jr. & Frère
BOIS DE SCIAGE EN GROS. . . .
2388, rue Notre-Dame,
MONTREAL.

Bureau principal et Clos: 512 Lagauchetière. Tél. Bell Est 1078. Mar. 709
BOIS de Sciage
D. PARIZEAU
BOIS DE CHARPENTE
Clos—rue St-Laurent St-Louis du Mile-End Tél. des March. 1941

HOTELS

HOTEL ST-JAMES
En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.
PLAN EUROPÉEN ET AMÉRICAIN.
Muni de toutes les améliorations modernes.
THEO. LANCTOT, Propriétaire. 17-a

HOTEL RIENDEAU
ARTHUR TANGUAY, Prop
Près le Palais de Justice et l'Hotel-de-Ville.)
58-60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL. 116-1a

RESTAURANTS

Bonne Table
Le monde fashionable,
S'y donne rendez-vous
On y tient bonne table,
On soigne tous les goûts.
Très chic et très attirant,
L'Alcide Restaurant.
Coin St-Dominique & Lagauchetière.

Crown Café
LE RESTAURANT des bons vivants et des sportsmen. Tout est de choix.
1992 Rue Ste-Catherine
(Vis-à-vis l'Ecole du Plateau.)
ABRAHAM DUPERE
Téléphone Bell, Main 595. 184-1a

A. BEAUGRAND - CHAMPAGNE
Architecte de Jardins
JARDINS, PARCS PUBLICS, CIMETIÈRES, MONUMENTS, TOMBEAUX.
1a Côte Place d'Armes, Montréal
Tél. Bell Main 4138 95—1a

HUILES
Huiles lubrifiantes de haute classe. Graisses et tous les produits du pétrole, Peintures élastiques, etc., etc.
The National Oil Company,
114 Coristine Building.
Phone, Main 836. 86 j no

Le Dr C. F. F. TRESTLER,
Dentiste
De la Maison TRESTLER & GLOBENSKY
a transporté ses bureaux au
155 RUE ST-DENIS
Tel. Bell Est 2560. Près l'Université Laval.
Recevra ses clients à toute heure. mjan

LA POUDRE APATE MAGIQUE
PURE ET SAINE
25c LA LIVRE.
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
London, Eng. TORONTO, ONT. Chicago, Ill.

CASGRAIN
Opticien de l'Ouvrier
Nouvelle Méthode Parisienne d'examen de la vue pour faire voir de loin et de près à tous mes clients.
Salon de Consultations: Chambre 3, 218 rue St-Laurent, Monument National, Montréal.
Je vends à domicile sur demande. Mes prix sont ceux du gros, important directement moi-même des manufacturiers. Une visite sollicitée. 4 à 6 p.m., 8 à 10 a.m. Samedi, jusqu'à 9 heures.

AVOCATS

F. J. BISAILLON C. R.
ARTHUR BROSSARD, L. L. R.
HECTOR ROANNES BISAILLON, L. L. B.
Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 ET 13 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES.
1a MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.
BELL TEL. 1615. R.P. BOITE 2365.

BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,
AVOCATS.
1608 RUE NOTRE-DAME.
S. Beaudin, C.R. J. T. Cardinal, L.L.B. L.J. Loranger, L.L.D. P. St. Germain, L.L.L. J. H. Loranger, L.L.L.

LeBlanc & Brossard
.... AVOCATS ....
66 RUE ST-JACQUES, 66
Tél. Bell Main 513
P. Ev. LEBLANC, C.R. M.P.P. } MONTREAL
EDMOND BROSSARD, LL.M. }

P. B. MIGNAULT, C.R.
.... AVOCATS ....
Edifice de la Banque d'Hochelaga,
97 RUE ST-JACQUES
Téléphones { Bureau, Main 2632 / Résidence, Est 1593
281-1

CAMPBELL, MEREDITH, MACPHERSON & HAGUE
.....AVOCATS.....
C. S. CAMPBELL, C.R. F. E. MEREDITH, C.R.
R. R. MACPHERSON H. J. HAGUE
A. R. HOLDEN
Bureau : — Rue St-Jacques—Bâtisse de la Banque des Marchands. 267-1a

NOTAIRES

Tél. des Marchands 1121 Tél. Bell 1931
Léandre Bélanger
Notaire, Comptable et Commissaire . . . .
78 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.
116 RUE VISITATION,
30-1an

J. U. MEUNIER,
NOTAIRE
74 RUE ST-JACQUES
Argent à prêter sur hypothèques à 5 et 6 pour cent à la ville et à la campagne. 217-1a

CALIXTE COYETTE, N.P.,
ST-VINCENT DE PAUL, QUE.
Bureau à Montréal, les Mardis et Vendredis
No 16 RUE ST-JACQUES,
Chambre 20. Tél. Bell, Main 4330.
Argent à prêter sur hypothèques, à 5 et 6 pour cent à la ville et à la campagne. 227-1an

J. A. H. ST-DENIS
Notaire
58 Rue Saint-Jacques
Argent à prêter sur hypothèque

ARCHITECTES

TEL. BELL 2287
L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Edifice Banque d'Epargne, Chambre No. 7
180, Rue Saint-Jacques
MONTREAL 262-1a

G. A. MONETTE, ...ARCHITECTE
Diplomé de l'Association des Architectes de la Province de Québec.
97 RUE ST-JACQUES, - - MONTREAL.
Téléphone Bell Main No. 2409.
Téléphone des Marchands No. 435.

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON
COMPTABLES
180 ST-JACQUES, - - Montréal.
Tél. Bell Main 2534. Marchands 643
184-6n

VITAL RAIN J. O. MOTARD
RAIN & MOTARD
Comptables, Auditeurs et Commissaires et Agents Généraux
71a Rue St-Jacques, - Montréal
Tel. Bell Main 1254. March. 167

SOLLICITEURS DE BREVETS

BREVETS D'INVENTION
Aqueducs, Egouts, Ponts Arpentages, Chemins de fer.
BEAUDRY & BROWN
INGÉNIEURS CIVILS
107 rue St-Jacques, - Montréal.

BREVETS MARQUES DE FABRIQUE DESSINS.
FETHERSTONHAUGH & CIE,
Canada Life Building 80-1a MONTREAL

La Compagnie du Musée Edon
Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinétoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à
206 rue St-Laurent, Montréal.
309-n

GLACE ET CHARBON
Donnez vos commandes de glace et de charbon, immédiatement à la
MAISON
NAP. MASSON
Coin des rues Lafontaine et Dorion.
Telph. Bell : Est 979
Telph. des Marchand 1599
Motto : Livraison irréprochable
114-7

Scroggie's

LE MAGASIN QUI BAT LA MARCHE.

Service de Magasin Parfait

Nous donnons toujours tellement satisfaction à nos clients qu'ils reviennent et amènent avec eux leurs amis. Cela a quelque chose à faire avec le service du magasin. De plus, nous tenons à ce que vous soyez servis poliment et promptement.

JUPES DE MAISON

Jupes de maison, à pois Polka, pour Dames. Très bien confectionnées en cinq styles et finies avec trois rtresses de bandelettes de même étoffe autour du bas. Elles sont considérées comme une bonne valeur à $1.50. Notre prix spécial. 98c

GINGHAMS

Magnifique assortiment de nouveau ginghamet Zéphyr écossais en couleurs rose et bleue principalement. Aussi toutes les couleurs en chambrays unis. Spécial. 15

EXTRA SPECIAL

Couvertures en Points

200 grandes couvertures en points, tricotées, ourlés, prêtes pour usage. Patrons nouveaux de Marseille. Celles que nous avons reçues directement de la manufacture se vendent partout $1.10 chaque. Notre prix. 82 1-2c

Habillements de Garçonnets

Habillements de 2 morceaux, faits en tweed gris mélangé et très nouveau, gilet garni de plis entièrement et bien doublés, pour garçonnets. $2.50

Habillements de 2 morceaux en serge tricot bleu marine, pure laine, style Norfolk, yoke en avant et dans le dos, bonne doublure en farmer's satin, culottes doublées, pour garçonnets. $5.00

Blouses lavables faites en percale, rayée bleu pâle et blanche, finies avec poche à la poitrine, pour garçonnets. 49c

Blouses en zéphyr de fantaisie, bleu pâle et blanc, gris et blanc, collet et manchettes, pour garçonnets. 75c

Chapeaux den paille rude, dit "Man-o-War," bande de fantaisie, avec nom, bord brodé en bleu, pour garçonnets. 49c

Sailor en paille blanche unie, garni de ruban en satin blanc, avec ancre d'or et longs pendants, pour enfants. 75c

Nouvelles du Sous-Sol

Nous venons de recevoir 850 jardinières de fantaisie, de toutes formes et couleurs, très grande variété. Les prix varient depuis 12 1-2 cents à. $15.00

Pots à fleurs, unis, de toutes dimensions, depuis. 04c

3000 paquets de graines de fleurs et de légumes de jardin, d'autres magasins les vendent à 5c le paquets ; pour écouler à. 2 1-2c

25 douzaines de vases à fleurs en verre, de toutes sortes. Les prix varient depuis. 15c

Seulement 15 services à dîner de 97 morceaux, joliment décorés, bordure dorée ; nouveaux patrons et formes ; ne peuvent être achetés à moins de $15.00. Pour écouler à. $10.00

25 grandeurs spéciales de coffres à glace, faits en bois, doublés en zinc, et très bien finis. Prix spécial. $4.50

50 bons hamacs pesants et bien faits, de grande dimension, ne peuvent être achetés à moins de $1.50. Pour écouler à. $1.00

Encore 10 douzaines de nos bons balais de tapis en blé d'Inde, valeur spéciale, valant jusqu'à 40 cents. Pour écouler à. 25c

ETOFFES A ROBES

Il n'y a pas de bornes à l'enthousiasme qui règne dans ce département, enthousiasme dû aux énormes réductions de prix faits sur des étoffes d'aussi haute classe que celles-ci :

Un nouvel ordre par cable de 300 verges de magnifiques étoffes à robes bleu vénitien, fini Snowflake. Nous avions ace drap au commencement de la saison, et en ayant tellement de demandes nous avons été obligés de répéter notre ordre. Ayant été retardés dans la livraison et l'ancien prix étant à $1.50 la verge, nous avons l'intention de tout le faire disparaître à la verge. 95c

Notre premier dans les étoffes à robes. Voile de Paris, dans presque toutes les nuances imaginables, tissu léger, à jour, vaut $1.00. Spécial. 75c

Etoffes à robes unies, vénitiennes, pour costumes tailleur, garanties ne pas se friper à la pluie, toutes nuances. Vaut $1.35 la verge. Spécial, la verge. 99c

Notre département des étoffes à robes noires vient graduellement en avant. Nous n'avons rien que la meilleure qualité à des prix qui vous portent à croire qu'ils sont de qualité inférieure.

Riche Lustré noir, spécial, la verge. 25c
Serge Etamine tout laine, spécial, la verge. 35c
Amazone noir tout laine, spécial, la verge. 50c
Poreline noire tout laine, spécial, la verge. 50c
Cordé Bedford tout laine, spécial, la verge. 50c
Cachemires tout laine, spécial, la verge. 50c
Grenadines tout laine, spécial, la verge. 65c
Draps satin, tout laine, spécial, la verge. 65c
Voiles tout laine, spécial, la verge. 65c
Crêpes de Chine tout laine, spécial, la verge. 85c
Vénitiens tout laine, spécial, la verge. $1.00
Draps de Dames tout laine, spécial, la verge. $1.15
Broadcloth français tout laine, spécial, la verge. $1.50

Commandes par la Poste ou Téléphone promptement exécutées.

Scroggies Rues Ste-Catherine et Université.

HOMMES FAIBLES 60 JOURS d'Essai Gratuit

Pas un sou d'avance. Venez tout simplement ou écrivez-moi, et je ferai en sorte de vous envoyer ma fameuse

Ceinture Electrique Herculex

Du Dr SANDEN

Portez-la soixante jours, et ne me payez que si vous êtes guéri. Je puis la vendre à ces conditions, seulement parce qu'elle fait exactement ce pour quoi je la recommande. Vous la portez confortablement autour de la taille la nuit, elle envoie par tout le système un agréable courant vivifiant d'Electricité, vous guérissant pendant votre sommeil. Remède spécial pour Débilité Nerveuse, Faiblesse, Perte de Vitalité, Varicocèle, Maladies du Foie, des Rognons et Dérangements de l'Estomac, Rhumatisme et Mal de Dos.

Livre descriptif illustré et blanc de maladie envoyés cachetés gratis par malle. Mon dernier modèle embrasse les centaines d'améliorations effectuées depuis ma première Ceinture Electrique, il y a trente ans passés.

Dr B. C. SANDEN,
132 rue St-Jacques, Montréal.

Heures de bureau, de 9 a.m. à 6 p.m. Dimanche, de 11 h à 1 h.

Courrier d'Ottawa

8 mai 1903.

Mardi, le 19 mai, aura lieu l'ouverture des séances de la société Royale. Sir James Grant, M. D., fera le discours d'inauguration.

—M. C. S. V. Boudreault est allé à Toronto dans l'intérêt de la Société des Forestiers Catholiques! Il sera de retour ces jours-ci.

—M. et Mme Botrel seront tout probablement à Ottawa le ou vers le 24 mai. Nul doute qu'ils recevront ici, comme ailleurs l'accueil le plus bienveillant.

—Nous avons des grèves à Ottawa de temps à autres. C'est maintenant au tour des plâtriers qui demandent une heure de moins de travail par jour et une augmentation de 5 cents par heure, ce qui leur ferait 35 cents de l'heure.

Les entrepreneurs ont unanimement résolu de ne rien accorder dans le moment. Cette grève affecte à peu près une trentaine d'ouvriers et une dizaine de patrons.

—M. M. A. Menard, organisateur de l'Union St-Joseph, est de retour de Papineauville où il était allé dans l'intérêt de la société.

—Il y aura dimanche prochain assemblée générale des membres du Cercle Champlain.

—M. T. Bordelcau, organisateur de l'Union St-Joseph à Arnprior, est à Ottawa et se retire à l'hôtel St-Louis.

ECHOS DES TROIS-RIVIERES

(Spécial au "Journal")

8 mai 1903

L'importante maison Burrell & Cie vient de faire l'acquisition d'un grand lopin de terre sur le bord du St-Maurice, à l'extrémité Est du pont des voitures.

Cette compagnie possède de grandes scieries dans le St-Maurice, à Shawinigan, mais vu les grands avantages que possède notre ville pour le grand commerce de bois, elle a décidé de bâtir ici d'importants moulins à scie.

—Il s'est fait un grand nombre de déménagements ces jours derniers, mais parmi les maisoas d'affaires, MM. Blais et frère sont les seuls qui aient changé de local.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Bacque, le populaire gérant de notre Cie de gaz, se remet promptement de la grave maladie qui l'a retenu chez lui depuis quelques semaines.

—Le Rév. P. Dozois, O. M. I., curé du Cap-de-la-Madeleine, est malade depuis quelques jours et a été obligé de garder la chambre.

—Il se fait en notre ville, un grand nombre de constructions nouvelles ; M. l'avocat Duplessis est à se faire construire de jolis et vastes bureaux au coin des rues St-Joseph et Laviolette. M. le notaire Guillette est aussi à faire construire une allonge à sa maison, ainsi que le ministre de l'église méthodiste ; M. Joseph Bégin fils fait construire, à l'angle des rues Forgues et St-Denis, un bloc qui devra contenir quatre logements.

A part ces constructions qui se font au centre, il se bâtit, dans les différents quartiers de la ville, un grand nombre de maisons nouvelles ; ce qui fait foi de la prospérité dont jouit notre ville.

—Le vapeur "Lake Champlain", a pris ici un chargement de quinze chars d'animaux venant de l'ouest. Décidément la grève de Montréal nous est profitable ; car depuis plusieurs années nos hommes d'affaires avaient essayé d'amener ici à titre d'essai les animaux de l'ouest pour les embarquer sur nos quais ; ce que ces hommes n'ont pu réussir à obtenir, voici que les troubles ouvriers de Montréal nous l'envoie sans qu'on l'ait même sollicité. C'est une expérience qui a très bien réussi et qui prouvera aux intéressés que le port des Trois-Rivières offre pour ce commerce plus d'avantages que n'importe quel autre port.

—La séance concert donnée ici par M. et Mme Botrel a été un véritable succès sous tous les rapports. Un grand nombre de membres du clergé y assistaient et les applaudissements n'ont pas été ménagés aux artistes qui ont su faire vibrer ici peut-être plus qu'ailleurs, la note patriotique de la patrie française et catholique. On dit qu'avant de nous quitter, M. et Mme Botrel visiteront quelques-unes des communautés de la ville.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Les Nouvelles-Galles du Sud et le Cable du Pacifique--La grève—On vote les appropriations pour le département des travaux publics

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 8.

Avant d'entamer l'ordre du jour, cet après-midi, M. R. L. Borden a demandé au gouvernement où en sont les difficultés entre le Canada et l'Australie au sujet du câble de l'océan Pacifique.

Sir Wilfrid Laurier a répondu que le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, en dépit des conventions faites avec le Canada, a fait avec la compagnie Eastern Extension, un contrat reconnaissant à celle-ci le droit d'établir des postes dans toute l'Australie.

Le gouvernement canadien a protesté contre cette manière d'agir. Les choses en sont là— dans le statu quo.

M. Borden a ensuite interpellé le ministère sur l'état de la grève à Montréal et a attiré l'attention de sir Wilfrid sur le fait que le maire Cochrane a prétendu hier n'avoir reçu de sir W. Mulock aucune réponse à ses lettres.

Sir Wilfrid.— Il n'est peut-être pas opportun de donner maintenant des détails.

La grève est, je crois en voie de règlement.

Sir W. Mulock et l'hon. M. Préfontaine sont actuellement à Montréal en rapport avec cette affaire.

L'hon. M. Tarte fait part à la Chambre d'un télégramme ainsi conçu qu'il vient de recevoir :

"Les unionistes commencent à revenir. Espère un règlement aujourd'hui."

Les bills suivants accordant des constitutions civiles ont été présentés.

Acte de la compagnie Prince Edward Ferry. M. Emerson.

Acte de la compagnie Century Life Assurance. M. Lancaster.

Acte de la compagnie Canadian Importation and Storage—M. German.

Acte de la City and County Bank of Canada—M. Rosemond.

Acte de la compagnie de chemin de fer Chatham, Wallaceburg & Lake Erie—M. Stephens.

Un bill demandant d'accorder à J. S. McDougall l'autorisation de divorcer a été produit par M. Cowan.

La chambre se forme en comité des subsides et reprend les appropriations au chapitre Glissoires et Estacades.

La somme de $50,000 est demandée pour des améliorations dans le but de faciliter le flottage et l'entreposage des billots dans le district de Saint-Maurice.

En réponse à M. Morin, l'hon. M. Sutherland dit que le revenu de ces estacades est de $13,565.38 par année.

Après quelques mots d'explication la somme est votée. Il est ressorti de la discussion que le gouvernement fait exécuter ces travaux afin de favoriser certains marchands de bois.

Un subside de $5,000 est adopté pour améliorer les glissoires et estacades en général.

Le chapitre suivant est :

Ponts et Chaussées :

On demande $16,000 pour contribuer au pont interprovincial sur la rivière Ottawa au Portage du Fort.

Les gouvernements de Québec et d'Ontario ont fourni chacun $5,000 pour cette entreprise dont le coût total sera de $40,000. Le pont est divisé au milieu de la rivière par une île, et ses deux sections sont l'une dans chaque province.

L'hon. M. Sutherland annonce que les travaux commenceront sans délai et que les provinces ont payé leur contribution. Le contrat de la construction n'a pas encore été accordé.

On vote ensuite $7,000 pour certains ponts dans la cité d'Ottawa et $5,000 pour améliorer les ponts à la charge de l'état.

Le comité est appelé à voter $18,000 pour les lignes télégraphiques et les cables sous-mains de Saint-Pierre à Louisbourg jusqu'au phare de l'île Scatari et de Gabarons à Sydney-Nord.

La somme de $100,000 est demandée pour les mêmes fins entre Saint-Pierre et Canso et de Port Mulgrave à Port Hawkesburg.

M. Lefurgey, de l'île du Prince-Edouard, se plaint du service défectueux du télégraphe et du monopole de la compagnie Western Union. Il exprime l'espoir que le gouvernement voit à ce que les taux soient réduits et que l'on établisse un service de nuit.

M. Hackett parle dans le même sens, et demande au ministre des finances si le système Marconi peut être utilisé dans la région du golfe.

L'hon. M. Fielding évite la question en répondant qu'il espère que le Marconigraphe aura un plein succès. L'argent voté pour aider à la construction de la station de Table Head a été payé à la compagnie. Un certain nombre de dépêches ont été envoyées mais la ligne n'est pas encore ouverte au public.

Un crédit de $1,000 est ensuite accordé pour réparer améliorer et augmenter généralement les facilités d'exploitation vers l'Est de Godbout. — $5,000 sont votées pour l'entretien des lignes télégraphiques à Belle-Isle.

La somme de $50,000 est votée pour des études et inspections télégraphiques.

A six heures, l'ajournement.

SEANCE DU SOIR

A 8 heures, le bill de la compagnie New-Canadian, est adopté en comité mais la troisième lecture est remise à la prochaine séance.

Les bills suivants sont étudié s par le comité général et adoptés.

Acte concernant la Winnipeg Western Land Corporation à responsabilité limitée.—M. McCarthy.

Acte concernant la compagnie des terres d'Ontario et qu'appelle, à responsabilité limitee.—M. McCarthy.

Acte concernant la compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada.—M. McCarthy.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer Grand-Central du Nord-Ouest.—M. McCarthy.

Ont subi leur deuxième lecture acte concernant la compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James.—M. Belcourt.

Acte concernant la compagnie de chemin de fer de Lindsay, Boberygeon et Portypool.—M. Vrooman.

Acte concernant certains fonds en fidéi-commis du diocèse de Monsoonee.—M. Osler.

Acte constituant en corporation la caisse d'Epargne Mont-Royal.—M. Bickerdike.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

Les appropriations qui ont ensuite été votées se lisent comme suit dans les estimés imprimés :

Galerie Nationale des Beaux-Arts, Ottawa, y compris l'achat de tableaux sur l'avis d'un comité d'artistes.	7,500 00
Bureau de l'ingénieur en chef — Appointements des ingénieurs, dessinateurs et commis, nonobstant les dispositions de "l' Acte du service civil	59,200 00
Bureau de l'architecte en chef —Appointements des architectes, dessinateurs et commis nonobstant les dispositions de "l'Acte du service civil	32,200 00
Service télégraphique — Appointements du personnel, nonobstant les dispositions de "l'Acte du service civil	6,000 00
Services temporaires de commis et autres services, y compris ceux de toutes personnes nécessaires qui ont été employées après le 1er juillet 1882, nonobstant les dispositions de "l'Acte du service civil	36,000 00
Moitié des appointements du photographe du gouvernement	750 00

MM. BARKER, CLOVEY et R. L. BORDEN ont de nouveau protesté contre les exceptions qui sont faites à l'acte du service civil. Mieux vaudrait abolir cette loi que passer des résolutions qui en détruisent l'effet. C'est pour éviter les objections de l'auditeur général que l'on a recours à ce truc.

A 10.45 heures, la Chambre s'est ajournée.

Barré, Bédard & Cie

Tours de force extraordinaire par Horace Barré et Jos. Bédard dimanche prochain au Parc Sohmer. Voir programme dans la colonne d'amusements.

A SHERRINGTON

Un incendie désastreux menace de détruire le village

Sherringtan, 8.—Le village de Sherrington a été, mercredi, vers 6 heures a.m., le th âtre d'une véritable conflagration. La partie la plus importante du village a été complètement détruite par le feu. C'est un désastre qui peut difficilement être réparé.

Les sinistrés sont :

Le docteur F. X. Lachaoelle, pas d'assurance.

Zacharie Guérin, boulanger, assurances, près de $500.

Octave Painchaud, manufacturier de beurre, pas d'assurance.

Dame veuve Didas Lamarre, près de $600 d'assurances.

Julien Fredette, pas d'assurance.

Adjutor Girardin, assurances pour près de $2,000.

On estime que les pertes s'élèveront à près de $20,000 y compris les meubles et les marchandises détruits. Heureusement que la température était calme car tout le village y passait.

La maison de dame veuve Flavie Lécuyer prit feu trois fois ainsi que celle de M. Martial Fréchette, dont la toiture fut attaquée une dizaine de fois. On ne parvint à la sauver qu'en protégeant le toit avec des couvertures de lit ruisselantes d'eau. C'était là qu'était le point dangereux car, si cette maison avait pris feu, il ne resterait plus grand'chose aujourd'hui de cet intéressant village.

LE CORRESPONDANT

Revue Périodique paraissant le 10 et le 25 de chaque mois.

SOMMAIRE DU 25 AVRIL 1903.

I. La guerre de 1870.— La Défense Anarchique.— II. Le désaccord entre les chefs militaires et l'opinion publique.— Etienne Lamy.

II. Etudes d'histoires contemporaine. la guerre.— III. Le conflit Ho-La France et la Prusse avant henzollern. —La déclaration du 6 juillet.— La mission de M. Benedetti A Ems.— Pierre de la Gorce.

III. Une Egérie romantique.— Bettine d'Arnim et Frédéric-Guillaume IV, d'après une récente publication Allemande.— Marie André.

IV. La loi nouvelle.— V. — Leroux-Cesbron.

V. La renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle. —Pusey et l'évêque Wilverforce, après la conversion de Manning. (1850-1860). — Paul Thureau-Dangin, de l'Académie française.

VI. Etudes Littéraires.—La politique au théâtre sous la troisième république.— I. Les mœurs parlementaires.— Ch. Marc des Granges.

VII. Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature des arts et du théâtre.— Louis Joubert.

VIII. Chronique politique.

Prix de l'abonnement : Paris, Départements et Etranger, un an, 35 fr., six mois, 18 fr.— Les abonnements partent du 1er de chaque mois. On s'abonne à Paris, aux Bureaux du "Correspondant", rue Saint-Guillaume, 31, dans tous les bureaux de poste et chez tous les libraires des Départements.

LE COLLEGE DE PHARMACIE

A une assemblée du Collège de Pharmacie, tenue jeudi après midi, on a fait l'élection des officiers pour l'année 1903-1904, avec le résultat suivant :

Président : W. H. Chapman ; vice-président, A. J. Lawrence ; secrétaire, E. Muir ; Conseil, MM. J. E. Tremble, Joseph Contant, Edmond Giroux jr, M. Golden, R. W. Williams W. G. B. Moore, T. E. Gagnier, M. Bryson et Moses Albert.

Docteur CHRETIEN-ZAUGG

Ex-chef de Clinique de Paris, 137 rue St-Denis, Maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge. Consultations, 1 à 4 heures p. m. Excepté le samedi. Tél. 1302 Est.

CONDOLEANCES

C'est avec peine que les étudiants en médecine de quatrième année ont appris la mort de M. J. B. Galarneau, père de leur confrère M. Jos. Galarneau E. E. C., de quatrième année. Des résolutions de condoléances ont été adoptées.

Chirurgien Dentiste

Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Bell Téléphone Main, 2818, Montréal.

FRANCIS ARCHAMBAULT

Monsieur F. Archambault, le baryton canadien engagé pour la prochaine saison au Metropolitan Opera House à New-York, donnera un concert à la salle Windsor, le ou vers le 23 mai courant.

New-York, 8— Toutes les qualités de sucres raffinés ont été réduites de cinq cents par 100 livres aujourd'hui, la première qualité valant 4.80.

NECROLOGIE

Les étudiants de l'Université Laval feront, dimanche prochain, leur pélérinage annuel à Notre Dame de Bonsecours.

Ce pélérinage remplacera la messe ordinaire de 8 heures et demie à la chapelle de Notre Dame de Lourdes.

Ceux qui n'en auraient pas eu l'avis, sont priés de se réunir à la chapelle de Lourdes à 8 heures.

Le départ se fera en corps à 8 hrs. et quart et la messe sera célébrée à Bonsecours par le vice-Recteur, Mgr. Archambault, à 8 1-2 heures.

A OKA

(Spécial au "Journal")

8 mai 1903

L'incendie allumé dans la baie du Lac des Deux-Montagnes et qui avait d'abord causé des inquiétudes sérieuses, s'est finalement éteint, grâce à la direction du vent qui a tourné les flammes vers le lac. Nous en sommes quittes pour quelques ravages dans le bois de pin de la Baie et quelques jours d'atmosphère enfumée.

Inutile d'ajouter que les indiens de ce village sont absolument étrangers, comme corps du moins, à cet incendie, dû sans doute à la négligence de quelque pêcheur.

—Monsieur le Dr Daubigny, M.V., professeur de médecine vétérinaire à l'Université Laval, est notre hôte depuis quelques jours.

M. Daubigny est actuellement occupé à donner un cours élémentaire de médecin vétérinaire aux élèves de l'Ecole d'agriculture des RR. PP. Trappistes.

Grandes Attractions

Allez voir le célèbre "Musicien Huchn" de New-York, ainsi que Will C. Millard le célèbre bicycliste, au Parc Sohmer dimanche prochain. Voir programme dans la colonne d'amusements.

ET DEMAIN ?

Maurice Best raconte ce que peut devenir la dyspepsie à moins qu'elle ne soit promptement guérie par les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie.

Peu de personnes atteintes des premiers symptômes de la dyspepsie, se figurent quelles terribles douleurs elles peuvent endurer par cette cruelle maladie.

Le récit de Maurice Best, de Southern Harbour, Terreneuve, est une preuve à l'appui de ce fait.

"En 1894, dit Monsieur Best, je fus atteint de Dyspepsie, j'en ai souffert 8 ans durant, parfois j'en perdais presque connaissance pendant dix ou quinze minutes et j'étais plus mort que vif. Les docteurs ne pouvaient rien faire pour moi et ne me procuraient qu'un peu de soulagement.

"Avant entendu parler des Tablettes de Dodd, contre la Dyspepsie, je voulus en faire l'essai. Les premières boites me réconfortèrent en me donnant une nouvelle vie pour ainsi dire; je continuai d'en faire usage et je devins un homme nouveau. Je l'avoue, je dois la vie aux Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie, ainsi qu'aux Pilules de Dodd pour les reins.

Comme beaucoup d'autres personnes je puis hautement parler de leur faveur."

Les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie sont un remède certain contre maux d'estomac.

Ce sont celles qui font la digestion. M. Best est un entre mille qui les louangent.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 9 Mai 1903

Messieurs, ce Bon... Marché vous Intéressera

275 complets de trois morceaux prêts à porter dont les valeurs varient de $10.00 à $15.00, pour être vendus à. . .

$6.25

Jolis habits taillés dans les styles fashionables, avec ample preuve d'une confection soignée, égaux sous tous rapports aux costumes faits sur commande. Vestes avec ou sans collet. Gilets doublés avec le meilleur farmer's satin. Songez que nous pouvons les adopter à votre taille et satisfaire votre goût.

Voici plusieurs suggestions, — mais nous voulons insister sur ce fait qu'il n'y a que ceux qui font un examen minutieux qui peuvent avoir l'idée de cette valeur.

Prix Aujourd'hui $6.25 le complet

Diagonal en tricot bleu marine, grandeur, 34 à 40, régulier, $12.00.
Carreauté gris, grandeur, 34 à 40, régulier, $15.00.
Carreauté à effet gris à pointe d'épingles, grandeur, 34 à 40, régulier, $12.00.
Carreauté brisé gris, grandeur, 34 à 40, régulier, $10.00.
Cheviotte de fantaisie, gris, grandeur, 34 à 40, régulier, $10.00.
Mélangé cheviote foncé, grandeur, 34 à 40, régulier, $10.00.
Etoffe Coronation, noire et blanche, grandeur, 34 à 40, régulier, $12.00.
Homespun gris pâle, grandeur, 34 à 40, régulier $12.00.

Aujourd'hui Prix chacun : $6.25 le complet

Ce Département est situé au Premier Plancher, près des Elévateurs du côté Est.

Les Gants en Chevreau doivent être dans le style correct !

Mettez de côté l'incertitude et l'extravagance en achetant au Gros Magasin.

Gants "Le Brabant," en chevreau, dans toutes les plus nouvelles nuances de tan, brun, gris, mode, noir et blanc, avec points en soie de fantaisie, 2 fermoirs, grandeurs 5 1-2 à 7, pour dames. La paire. . . . $1.25

Gants Alexandra, en chevreau, 2 fermoirs, chevreau mou pliable, dans les dernières nuances de tan, mode, gris, brun, pourpre, bleu, rouge, gris, noir et blanc, points en soie de fantaisie, grandeur 5 1-2 à 7, pour dames. La paire. $1.55

Gants "Marseilles," en chevreau, le meilleur gant en chevreau qu'on puisse se procurer à n'importe quel prix. "Faits expressément pour la Cie S. Carsley, limitée," dont la marque se trouve à l'intérieur de chaque gant. Dans la couleur noire seulement, points en soie de fantaisie, avec 2 fermoirs, grandeurs 5 1-2 à 7, pour dames. La paire $1.75

Chapeaux de Paille !

Chapeaux de paille de belle qualité, paille unie, aussi fini Panama. Style de la dernière mode, calotte moyenne avec bord relevé, pour hommes, 89c, $1.60, $2.15 et. $4.30

Complets Pyjama pour Garçonnets !

Faits en flanellette de bonne qualité, avec collet militaire, attaches en corde. Grandeurs 26 à 32. . . . . $1.10

Parapluies et Parasols pour Dames et Enfants !

Ne croyez pas que vous puissiez comparer la variété de ce stock. Certainement que vous ne pouvez pas trouver des valeurs semblables.

Parapluies en étoffe Union, manche en acier, poignée en corne de fantaisie, pour dames. 82

Parasols noirs et blancs, de la dernière mode, dans chaque genre, pour dames. 95

Parasols, dans toutes les couleurs, faits avec 2 rangs de frills, manche de fantaisie, pour enfants. 64

On s'occupe promptement des Commandes données par la Poste.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE,
1765 à 1783 Notre-Dame, 184 à 194 St-Jacques, MONTREAL

Nous Paierons $1,000

Pour une maladie microbienne que Powley's Liquified Ozone ne peut détruire.

Cette offre est faite à n'importe quel médecin ou savant de tous les pays. Nous la faisons pour convaincre absolument tout le monde qu'Ozone tue les germes et tous les germes.

Il les tue avec l'Oxygène

De l'Oxygène liquéfié—un tonique pour tous — la source même de la vitalité.

Ozone porte l'Oxygène sous forme ordinaire dans le sang ; et le sang le porte à tous les tissus et membranes. Il n'existe pas de germe connu qui puisse vivre dans lui.

Ozone est le seul germicide que l'on doit prendre. C'est le seul moyen offert de tuer les germes dans le corps sans en détruire les tissus.

Il détruit directement la cause de toutes les maladies microbiennes, et il n'y a pas d'autre moyen d'y arriver.

En voici la raison. Tous les germes sont animés et l'oxygène étant la source même de la vitalité, il est donc mortel à toute matière animale.

Ne contient pas de drogues

Nous vous affirmons que Powley's Liallemand qui passa 20 années de sa vie de drogue — pas d'alcool. Non seulement il est inoffensif, mais c'est un tonique, le plus grand tonique qu'ait jamais produit la nature. L'Oxygène est la vie même.

Ozone est la découverte d'un chimiste allemand qui passa 20 années de savie à étudier la manière de liquéfier l'oxygène, mettre dans le sang l'oxygène sous forme ordinaire. Ozone en est le résultat et il nous faut 14 jours pour en faire une bouteille. C'est un liquide qui peut atteindre tous les germes dans le corps, et guérir immédiatement et pour toujours la cause de toute maladie microbienne.

Maladies Microbiennes

Voici quelques-unes des maladies microbiennes connues et ces maladies ne seront jamais guéries par les drogues. Les médecines peuvent stimuler, pallier, agir comme tonique pour aider à la nature à triompher des germes, mais ces résultats sont indirects et incertains. Dans quelques-unes de ces maladies les remèdes ne réussissent pas une fois sur cent. Ozone réussit toujours parce qu'il attaque directement la cause et les résultats alors sont inévitables.

Asthme.	Maladies des Reins.
Anémie-abcès.	Influenza.
Bronchite.	Impureté du sang.
Empoisonnement du sang.	La Grippe
Maladie de Bright.	Leucorrhée.
Troubles des intestins.	Maladies du Foie.
Consomption.	Malaria-névralgie.
Coliques-croup.	Hémorrhoïdes.
Constipation.	Pleurésie es-quinancie
Catarrhe-cancer.	Rhumatisme.
Dyssenterie-Diarrhée.	Maladie de la peau.
Pellicules-Hydropisie.	Scrofule-Syphilis.
Dyspepsie.	Troubles d'estomac.
Eczéma-Erésipèle.	Tuberculose.
Fièvres — toutes sortes.	Maladie de la gorge Tumeurs-ulcères.
Gonorrhée — gleet.	Varicocèle.
Calcul billiaire — goutte.	Maladies des femmes Faiblesse d'yeux.

Toutes les maladies qui commencent par la fièvre — toute inflammation — tout catarrhe de quelque partie du corps — toutes les maladies contagieuses, tous les résultats de l'impureté ou de l'empoisonnement du sang.

Une Grande Bouteille

Pour vous prouver ce que Powley's Liquified Ozone peut faire, nous vous fournirons avec plaisir la première bouteille.

Remplissez simplement ce coupon et nous vous enverrons une commande chez votre pharmacien pour une bouteille avec ordre de nous la charger. Avec la commande nous vous enverrons d'abondantes preuves de personnes qui ont été guéries de votre maladie particulière. On n'a pas assez de place pour toutes les preuves que nous avons.

Ecrivez-nous — pour votre bien — si vous n'êtes pas encore satisfait. Nous voulons que les désespérés nous écrivent — ceux qui souffrent de maladies que les remèdes ne guérissent pas.

Powley's Liquified Ozone est vendu par tous les pharmaciens, dans deux grandeurs, 50c et $1.00.

DECOUPEZ CE COUPON

Car cette offre ne peut pas revenir. Remplissez l'espace et envoyez-le à l'Ozone Co., Limited, 48 rue Colborne, Toronto.

Je souffre de .....

Je n'ai jamais essayé Powley's Liquified Ozone, mais si vous me fournissez une bouteille de 50c gratis, j'en prendrai.

Ecrivez votre nom lisiblement

Rue et Numéro

Ville et Province

COMMERCE.

Plus Monotone

Que jamais, le marché est entièrement déserté

AJOURNEMENT SAMEDI

Il en a été ainsi décidé en l'absence d'affaires

Des bureaux du "Journal"
vendredi 8 mai.

Impossible d'assister à une séance de Bourse plus terne, monotone et nulle, que celle que nous avons eue aujourd'hui.

Nos courtiers ont pratiquement suspendu toutes opérations depuis trois jours et la semaine s'achève dans la plus extrême inactivité.

On a même résolu de supprimer la séance de demain samedi. C'était prévu et c'est dans l'ordre. Le marché n'en sera que plus disposé la semaine prochaine.

Le Pacifique et le Dom Steel ont donné lieu au petit volume d'affaires de la journée.

Plus faible qu'hier au début, le Pacifique, qui a touché 131 7-8, finit en baisse de 1-8 à 132 1-4.

Le Steel gagne 1-2 à 29 1-4.

Les notes suivantes ont été spécialement câblées de Londres à MM. L. J. Forget et Cie.

Grand Tronc, 1er préf., 112 1-2 ; 2e 98 1-4 ; 3e 48 1-4.
Pacifique Canadien, 136.
Baie d'Hudson, 42 1-2
Anaconda, 5 1-3.

VENTES DE LA MATINEE

100—Can. Pac.		132
25—Can. Pac.		131 7-8
50—Can Pac.		131 7-8
50—Can Pac.		131 7-8
1—Mchts. Bk		167
9—Mchts Bk		166 1-2
1000—Payne Co		16
9—Mols Bk		200
25—Mols Bk		200
25—Toledo		32
15—Scotia		101

VENTES DE L'APRES-MIDI

50—Can Pac		131 7-8
50—Can Pac		132
50—Can Pac		131 7-8
25—Can Pac		132 1-4
—Can Pac		132 1-8
—Bk Mtl		251 1-4
—Com		29
—Mtl		258
10—Com		29 1-4
50—Rv		108 1-2
—Sylvie Pfd		113
1950—Cit. & c. Perm'ts		180

L'argent à demande à Montréal est ferme de 9/2 1/4 à 6 p.c.

Aux Londres, les taux sont fermes de 3-32 à 4 p.c.

A New-York, l'argent à demande est facile de 2 à 2 1-2 p.c.

Le change sterling est ferme de 4.88 à 4.88.10 à demande.

D'après Bradstreets les compensations des banques des principales villes des Etats-Unis et du Canada, ont été cette semaine, comparativement à celles de la semaine correspondante, de 1902, comme suit:

ETATS-UNIS

New-York, diminution	$1,426,251,431	31.2
Chicago, diminution	184,153,438	3.
Boston, diminution	148,000,901	4.8
Philadelphie, diminution	122,770,313	12.2
St-Louis, diminution	53,048,464	6.1
Pittsburg, augmentation	54,288,350	32.1
San Francisco, augmentation	29,619,698	24.5

PUISSANCE DU CANADA

Montréal, augmentation	$25,822.149	4.2
Toronto, diminution	16,224.366	10.7
Winnipeg, augmentation	5,646,760	65.6
Halifax, diminution	1,862,178	5.0
Ottawa, augmentation	2,339,252	3.8
Vancouver augmentation	1,286,022	39
Québec, augmentation	1,617,381	17.1
Hamilton, augmentation	1,150,311	30.6
St-John N. B. augmentation.	961,966	21.4
Victoria, P. C. augmentation-	531,672	4.7
London, Ont., —	1,002,775	

Paris 8.—Le Trois pour cent de rentes françaises est coté à 97 frs 85 centimes à terme. Le change sterling est ferme à 25 frs 19 centimes sur lettres de change.

New-York, 8.—La continental Trust Cy a informé la chambre des compensations aujourd'hui de sa résolution de ne plus faire partie de cette association après le 16 mai.

THE SOVEREIGN BANK
OF CANADA

BUREAU CENTRAL EXECUTIF MONTREAL

(Coin sud-ouest des rues St-Pierre et St-Jacques).

H. S. HOLT, Président,
D. M. STEWART, Gérant général.

Comptes Courants, Département d'Epargne Intérêt accordé sur Dépôts. Affaires Générales de Banque, Change acheté et Vendu.

Prompte attention et excellentes conditions Tél. Main. 4601

Succursale de l'Ouest — Coin des rues Guy et Ste-Catherine.

148-F-X-1-M-s-1a

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS	Demande	Offre	Demande	Offre
	Mai 8 11.30 a.m.		Mai 8 5.00 p.m.	
Pacifique Canadien	131½	131¾	132½	132
Detroit Electric	83	82	84½	82
Duluth Com.				
do pfd.				
Toledo Ry.	33	34¼	33	34
Tram Elec., Winnipeg		130		
S. Ry., Montréal	260	269½	260	267½
West India Elec.	60	45	60	45
do Toronto	110	108	110½	108½
do Halifax	100½	99	101	99
do St-Jean	120		120	
Twin City Transit	112½	112¾	113	113½
Can. Pac. nouveau				
Cie Elec. & Ont.	95	93½	95	93
Cable Commercial x.	160½		165	
Télégraphe Montréal xd	160	159	165	159
Téléphone Bell xd	165	157	165	158
Dom. Iron Steel	29¼	29¾	29½	29¾
do Co pref.	70	68	70	68
Mont. Heat L. Power	94	93	94	93½
Nova Scotia Steel Co.	103	100	105	100½
Mercoid				
Laurentide Pulp				
Coton, Montréal	126½	124	126½	121
do Dominion	52½	47	51	47
do Can. Coal	60	55	65	55
do Marchands				
do Montmorency				
MINES.				
War Eagle				
Republic				
Payne			18	
Lake Woods	195	190	195	190
Virtue				
North Star				
Ogilvie Fin. pref.	134½	129	132	129
Dominion Coal Com.	115	104½	115	104½
do pref.			115½	
Inter. Coal Com.				
do do pref.				
E. C. Pckr's Ass'n A				
do do B				
Windsor Hotel	100	80	100	80
BANQUES.				
Banque Montréal xd		256		256
do Ottawa		227		225
do Ontario xd		166½		165½
do B.N.A.		135½		135
do Molsons				
do de Toronto				
do des Marchands	168	166½		163½
do Nationale				
do Royale				
do Nadie E.				
do des Cant. de l'est				
do de Québec	125	119	125	119
do Union	155	153	155	153
do du Commerce		150½		
do Hochelaga	137½		137½	
Com				
North West Land pfd	100	94	100	94
DEBENTURES				
Dom. Iron Steel	70		70	76
Land Grant				
Com. Cable Co				
do do Reg.				
Peoples Heat and Lit.				
Halifax Electric Ry.				
Bell Téléphone				
Can Col Cotton Bds	100	97	100	97
Dominion Coal Bds				
Laurentide Pulp	105		105	
Mon. St. Ry Bonds		105		105
Ogilvie Bonds				

BOURSE DE LONDRES

Londres, 8— Consolidés au comptant, 92 1-16, idem., à terme, 92 1-4; Anaconda, 5 3-8, Atchison, 82, do préf., 100, B. & O., 94 5-8, Can. Pac., 135 1-2; Chesapeake & Ohio, 45 5-8; Chicago Greatwestern, 23 3-4; Chicago, Mil ans St. Paul, 166 De Beers, 22; Denver & Rio Grande, 36 5-8 do préf., 89 1-4; Erie, 36, do 1ère préf., 70 3-8; do 2e préf., 59; Ills. Central, 141 1-2; Louisville & Nashville, 121 1-4, Mo. Kans. & Texas., 26 3-4, N. Y. C., 134 1-2, Norfolk & Western, 73 5-8; do préf. 91; Ont. & Western, 30 3-8; Penna., 70 1-2; Rand Mines, 10 3-4, Reading 28 1-2; Reading 1ère préf., 43; Reading, 2e préf., 36; Southern, Ry., 31 1-2, da préf., 95; Southern Pac., 56 7-8; Union Pac., 92 7-8; U. P., préf., 93 1-2; U. S. Steel, 36 1-4; do préf., 87; Wabash, 28 1-4; do préf. 49.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 8— Le marché a donné encore à la baisse toute la journée.

Le vif ralliement, qui s'est produit en clôture, a démontré que les ventes avaient été faites pour le compte des vendeurs à découvert et que les cours ont été manifestés à la hausse dès que les baissiers tentèrent de se couvrir. Le National Ry., of Mexico préférentiel est monté de 3 3-8, sans la moindre explication. L'Amal. Copper et l'U. S. Rubber gagnèrent du terrain et le Delaware and Hudson recouvra vivement ses pertes.

Le reffermissement de la fin éleva le niveau légèrement au-dessus de celui d'hier, en certains cas. La lourdeur du marché au début a été en quelque sorte sympathique à la faiblesse du St. Louis et San-Francisco et du Rock Island, en face des assertions réitérées que l'Amalgamation des deux compagnies était un fait accompli.

Le change étranger est encore ferme et l'on croit que l'or pourrait bien être exporté cette semaine. La clôture s'est faite à la hausse mais très calme.

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie. de New-York, nous fournit le rapport suivant :

VALEURS.	Mai 8 Ouver.	Plus haut	Plus bas	Clôture.
Amalgamated Copper	64	65¼	64¼	65¼
American Loco	29½	30	29½	30
do pref.	83	86½	83	86½
Am. Sugar Refin. Co	125½	126	125½	126
do do pfd.	121	121	121	121
Am. Smelting & Ref Co	59½	60½	59½	60½
Am. Car Foundry	40	40	40	40
Anaconda Mining Co.				167
A. Top & St. Fe	89½	90½	89½	90½
do do pfd.	97½	97½	97½	97½
Baltimore & Ohio	88½	89½	89½	
do do pfd.				
Brooklyn Rapid Trans.	66½	66½	65½	66½
Chic & Alton Com	39½	39½	39½	40½
Canadian Pacific	132½	133½	131½	132½
Canada Southern				
Ches. & Ohio		44½	44½	44½
Chic. and N. W.				
Chic. Mil. & St. Paul	161½	162	161	161½
Colorado Southern	24½	24½	24½	24½
Consolidated Gas. N. Y.				200½
Colorado Fuel & Iron	68½	68½	67½	67½
Corn Products	32½	32½	32½	32½
do do pfd.	81	81	81	81
Cleveland C.C. & St. L.				
Detroit United Ry.				
Delaware & Hudson xd	177½	179	177	179
Denver & Rio G. com				
do do pfd	90½			
Duluth S. Shore & Atl.	14	14	12½	14
do do pfd.				20
Great Northern Ry pfd				
General Electric	180½	181½	180½	180½
Hocking Valley				
Jersey Central				
Iowa Central, com				
do do pfd.				
Kansas & Texas com	36½	36½	36	36
do do pfd.	57	57½	56½	57½
Louisville & Nashville	118½	119½	117½	118
Manhattan Elevated	141½	142	141½	142
Missouri Pacific	111½	113½	111½	113½
M. St. Paul & "Soo"				
do do pfd.	129½	129½	129½	129½
Metropolitan Traction	183½	188½	183	183
N. Y. Central & Hud.	181	181½	180½	180½
N.Y. Lake Erie & West	36½	37½	36½	36½
do do 1 pfd	89	90	88½	88½
do do 11 pfd	58½	59½	58	58
N. Y. Ontario & W.	29½	29½	29½	29½
Northern Securities				
Norfolk & Western	72	72	71½	71½
Pacific Mail	32½			
Pennsylvania Ry.	134½	134½	133½	134
Pressed Steel, com				
do do pfd.		91½	90½	91½
Peoples Gas		104½	104	104
Phila. & Reading	55½	56½	54½	55½
do do 1 pfd				
do do 11 pfd	71	71½	71	71
Southern Ry., com	31	31½	30½	31
do do pfd.	82½	82½	82	82½
Southern Pacific	58½	58½	54½	55
Tenn. Coal & Iron	64	64	63½	63½
Texas Pacific	36½	36½	36½	36
Twin City				
U. S. Leather, com	14	14½	14	14
do do pfd.	89½	89½	89½	89½
U. S. Steel, com	30½	30½	29½	30½
U. S. Steel, pref.	84½	84½	84½	84½
U. S. Rubber, com		16	15½	15
do pref.		51½	51½	51½
Union Pacific com	90½	90½	90½	91½
do pref.	90½	90½	90½	90½
Wabash com				
do pref.	47½	47½	47½	47½
Western Union Tel.				80½
Wis Cen Com				
Do do pref.	47½	47½	47½	47½

BEURRE ET FROMAGE

FROMAGE —Outre l'argent qu'elle leur aura fait perdre, la grève des débardeurs aura coûté aux exportateurs beaucoup d'ennuis. Ne pouvant expédier par le port de Montréal, on a tenté d'expédier par les ports américains, mais les délais soufferts par le transport en chemins de fer et le transbordement, ont été considérables. Bref les exportateurs considèrent qu'ils ne peuvent se surcharger de stock et refusent d'acheter, à moins que la réduction soit appréciable. On cote de 11 à 11 1-4c. le fromage de Québec et de 11 1-2 à 11 3-4c. celui d'Ontario, Liverpool cote 68s.

BEURRE — On a craint une disette de beurre frais cette semaine, comme conséquence de la grève des camionneurs, mais il n'en sera rien, à moins que la grève dure longtemps encore. La demande de consommation locale est satisfaite pour le moment. On paie le beurre frais rendu à Montréal de 18 1-2 à 19c.

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS —Le marché s'est raffermi en fin de semaine, par suite de la grève. Les consignataires ne peuvent retirer des gares de chemins de fer les envois qui leur sont faits. L'approvisionnement local est dit-on très limité et les livraisons par express sont restreintes. On paie de 13 1-4 à 13 1-2c.

FEVES —Le marché est calme et sans demande. On cote les fèves en gros, $1.80 le boisseau.

PATATES —Le marché est ferme à la hausse. Les commerçants paient de $1.10 à 1.15 la poche de 90 livres et les revendent de $1.25 à 1.30 par lots de chars.

VOLAILLES —Le marché est ferme On cote les dindes 20c. la livre, les oies 11 à 12c, les poulets, 15 à 16c. les canards 17 à 18c.

MARCHE AUX GRAINS

Le marché de Liverpool a été soutenu aujourd'hui, le blé cloturant de 1-8 d. en hausse sur mai à 6 s, 3 3-4 d. et 1-8 c. en hausse sur juillet ç 6 s, 3 7-8 d.

Paris baisse de 15c. à 22 frs 70 c. sur juillet.

Londres cote le blé No. 1 nord du printemps, 30 s 3 d ; le No. 1 du Manitoba, en chargement, 29 s 10 1-2 d.

La tendance a été fortement à la hausse aujourd'hui à Chicago. Le blé a cloturé en hausse de 3-4 à 7-8 c. le maïs de 3-8 c. et l'avoine de 1-4 à 3-8 c.

Sur notre place la demande locale est bonne, mais l'exportation est nulle, en rapport avec la grève.

On cote l'avoine blanche No. 2 en magasin de 37 à 37 1-4 c. ; à flot, 36 1-4 à 36 1-2 c. pour le No. 1 et 35 1-4 à 35 1-2 c. pour le No. 2; les pois à 73 c. à flot ; le seigle 58 c. à flot.

Le blé du Manitoba No. 1 dur est coté à 77 c. à flot Fort William ; et le No. 1 nord, 75 1-2 c.

Le marché aux farines est ferme.

On cote sur rails à Montréal ; Patentes du Manitoba, de $4.00 à $4.20; le No 2, de $3.80 à $4.00 ; straight rollers, de $3.35 à $3.50 en barils et $1.60 à $1.70 en sacs ; patentes d'hiver, $3.70 à $4.00.

M. A. E. Labelle, de la maison Ogilvie Flour Mills Co., limitée, nous communique les cotes suivantes :

Hungarian Ogilvie, $4.10 par baril.

Glenora Patent Ogilvie, $3.90 par baril.

Patente Royale Bakers, $3.70 par baril.

Manitoba Strong Bakers, $3.40 par baril.

Son, $18.00 par tonne.

Gru, $20.00 par tonne.

LA CLOTURE A CHICAGO

Chicago, 8.—Les valeurs ont cloturé come suit :

Blé.—Mai, 78 1-2 ; sept., 70 a 1-8.

Maïs.—Mai, 44 1-8 ; juil., 44 7-8; sept., 41 3-8 a 1-2.

Avoine.—Mai, 35 1-8 ; juil. 32 1-8 a 1-4 ; sept. 29 3-4

Lard.—Mai, 18.50 ; juil. 17.15; sept. 16.65.

Saindoux.—Mai, 8.90 ; juil. 9.00 ; sept., 9.12 1-2.

Cotes.—Mai, 9.30 ; juil. 9.35; sept., 9.30.

MARCHE DE CHICAGO

8 mai 1903

	Ouverture	Plus haut	Plus bas	Clôture
BLE, mai :	77 1-4	78 1-2	77 1-8	78 1-2
BLE, juillet :	71 3-4	7-8 72 1-2	71 1-2	72 1-2
MAIS, mai :	43 3-4	44 1-8	43 5-8	44 1-8B
MAIS, juillet :	44 5-8	45	44 1-2 5-8	44 7-8 B
AVOINE, mai :	34 1-4	35 1-8	34 1-4	35 1-8
AVOINE, juillet :	31 7-8	32 1-4	31 7-8 32 1-8	1-4
LARD Mai.				1850B
LARD, juillet :	1715	1727	1715	1717
SAINDOUX, mai :		902	890	891
SAINDOUX, juillet :	915	917	900	900
COTES, mai :				930
COTES, juillet :	937	942	935	935

Marche Bonsecours

Vendredi 8

Sur le marché de la Place Jacques-Cartier ce matin, il y avait bonne assistance, bien que les cultivateurs soient engagés aux travaux des semences du printemps. Les jardiniers étaient en grand nombre. Les patates sont à la hausse, attendu que les chemins de fer ne peuvent pas facilement faire les livraisons habituelles par suite de la grève: on les paie de $1.15 à 1.20 la poche de 80 livres. L'avoine s'est vendue de 85c à 90c. les navets $1.50 le baril; les oignons $1.00 le baril, les choux $1.50 à 200 le baril; la laitue et les radis de 15 à 30c. la douzaine de paquets. On a payé le beurre frais en tinette de 20 à 22c la livre; et le beurre en rains de 23 à 30c. la livre; les œufs frais de 18 à 22c. la douzaine; le foin de $6.50 à 8.00 les 100 bottes et la paille de $4 à 500 les 100 bottes.

LE FOIN

Les livraisons par bateaux sont plus considérables et le marché est plus facile.

On cote sur les rails à Montréal, le No 1 de $8.50 à 9.00; No 2, de $7.50 à 8.50; mélangé de trèfle de $6.50 à 7.00.

MARCHE AUX BESTIAUX

Vendredi, 8.

Aux abattoirs de l'Est jeudi il y avait en vente environ 700 bêtes à cornes, 1,200 veaux et 800 moutons et agneaux. La demande a été très lente, beaucoup d'animaux n'ont pas été vendus et les prix n'ont pas changé depuis lundi.

On a payé le bœuf de choix, la livre sur pieds, de 1 3-4 à 5 1-8c, le bœuf bon de 3 1-2 à 4 1-2c, le bœuf commun de 2 1-2 à 3 4c. Les veaux ont réalisé de $1.50 à 8.00 chaque, soit de 2 1-2 à 5c la livre. Les moutons ce sont vendus de 3 1-2c, à 4 3-4c, la livre et les agneaux de $2.25 à $5.00 la pièce.

Les porcs gras se sont vendus de 6 1-2 à 6 3-8c, la livre.

SUCRE

New-York, 8— Toutes les qualités de sucres raffinés ont été réduites de cinq cents par 100 livres aujourd'hui, la première qualité valant 4.80.

New-York, 8— Sucre brut nominal sucre raffiné indécis.

No 6, 440; 7, 445, No 8, 430; No 9, 425, No 10, 420, No 11, 415, No 12, 410, No 13, 405, No 14, 400. Confiseurs "a" 465, moulu, "a" 505, en pains 540, tordu, 540, en poudre, 490, granulé 480, Cubes 505.

Londres, 8— Sucre de betterave, mai, 8s 3 3-8d.

Si vous êtes tourmenté par les cors

Faites usage du Putnam's Painless Corn ant Wart Extractor ; il agit dans une nuit et ne cause jamais aucun désagrément.

Pendant des années "Putnam" a été le meilleur guérisseur de cors de l'Amérique et de la Grande-Bretagne, c'est le meilleur. Essayez-le.

UNE INDEMNITE DE $100,000

New-York, 8.—La Chambre des appels de la Cour Suprême a confirmé à l'unanimité le verdict du jury dans l'affaire de Mme William Leys contre le chemin de fer New-York Central. M. Leys a été tué dans un accident de tunnel il y a environ un an et Mme Leys a intenté contre la compagnie de ce chemin de fer une action en dommages de $250,000. Le jury a accordé $100,000, plus l'intérêt et les dépens qui se chiffrent de $6,000 à $8,000. C'est l'un des plus forts verdicts qui aient encore été donnés en matière de mort accidentelle.

PARC SOHMER

Programme extraordinaire dimanche prochain au Parc Sohmer. Toute de la nouveauté. Voyez colonne d'amusements.

Il est populaire

Dans ce cas de rhume grave le BAUME RHUMAL sera toujours employé avec succès. Il est sans rival dans le traitement de toutes les affections de la gorge et des poumons. Populaire, grâce à ses innombrables cures; il l'est également par son prix exceptionnel de 25 cents pour un flacon de 16 doses. 120—1

LES PILULES MORO NE SONT QUE POUR LES HOMMES

Fac-similé de la boite des Pilules Moro.

Le papier de l'enveloppe est blanc imprimé en bleu.

RECONSTITUER LES FORCES VIRILES AFFAIBLIES, VOILA LE BUT DES

Pilules Moro

Les Pilules Moro s'adressent à toutes les affections qui sont l'apanage de l'homme et leur triomphe est surtout dans les maladies rebelles à tout traitement : Elles ne se bornent pas à exciter les forces, elles arrachent et détruisent les germes de la maladie.

Elles sont un réparateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition, et leur emploi peut être indéfiniment continué, sans aucun danger et avec le plus grand succès, par les hommes faibles ou malades.

Elles s'assimilent aisément, sont tolérées par les malades les plus difficiles, et, sous leur influence, on voit le rapide développement des forces, la disparition des maladies et l'accroissement de la santé générale.

Elles sont un spécifique de l'atonie et de la faiblesse des organes sexuels, les tonifient lorsqu'ils sont prématurément frappés d'impuissance et les mettent en état de remplir leurs fonctions. Elles groupent sous une forme agréable et sous un petit volume les agents capables de restaurer les forces de l'homme affaibli, les nombreuses débilités et inactifs retrouvent toute la puissance énergique de la jeunesse, même lorsque les aptitudes sont déjà depuis longtemps diminuées ou perdues.

Innocuité absolue, traitement agréable, résultats curatifs, prompts et complets, que faut-il de plus pour assurer le succès durable d'une merveilleuse médication qui a guéri tant d'hommes souffrants ?

"Depuis que j'ai suivi le traitement des Pilules Moro, je n'ai pas perdu une heure de travail par la maladie. J'ai toujours eu une bonne santé et je me suis senti plus fort que jamais. Avant ce traitement je souffrais, et cela depuis mon enfance, d'une faiblesse générale qui s'est par la suite de plus en plus accentuée et a mis le désordre dans tout mon système ; je suis devenu que je n'avais plus d'appétit, que je digérais très mal, j'avais des maux de tête terribles et de fortes palpitations. De plus, au printemps dernier, j'ai contracté un rhumatisme qui m'a tenu au lit pendant quinze jours. Maintenant, je suis on ne peut mieux et j'ajoute avec joie que ce changement je le dois aux Pilules Moro."

JOSEPH BEDARD,
St-Fabien, Co. Rimouski, Qué.

Les Pilules Moro se vendent 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, nous vous les enverrons sur réception du prix, soit au Canada ou aux Etats-Unis.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, de neuf heures du matin à sept heures du soir, au No 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal, des consultations gratuites à tous les hommes qui viennent les voir. Quant à ceux qui souffrent et demeurent trop loin, une description complète, par écrit, de leur maladie leur vaudra tout autant qu'une consultation personnelle. Ils recevront par lettre, eux aussi, les conseils qui leur seront nécessaires pour connaître le traitement dont ils ont besoin. Toutes les lettres doivent être adressées comme suit : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal.

Un Montagnard GUERI d'Epilepsie

M. Benny Cameron, 74 rue Ulster, Toronto, écrit :

"C'est pour moi un grand plaisir de venir appuyer, par mon témoignage, la valeur de votre remède, NERVO PYRINE. Je souffrais d'épilepsie et d'évanouissements depuis plus de quinze ans, et j'avais employé inutilement tous les remèdes connus contre cette maladie. Les attaques me venaient à différentes époques, jusqu'à deux fois par semaine, et je devenais dans un état parfois, que j'étais une semaine sans pouvoir travailler. Depuis que je prends votre remède, le premier, cette année, je n'ai eu qu'une légère attaque, qui ne m'a pas empêché de travailler le lendemain ; ceci avait lieu il y a des mois. Maintenant, je jouis d'une santé parfaite, et je considère NERVO PYRINE comme une bénédiction pour tous ceux qui sont affligés de cette ennuyeuse maladie, et je n'hésite pas à le leur recommander comme remède. — Benny Cameron, 74 rue Ulster, Toronto."

Le témoignage ci-dessus nous arrive non sollicité. Nous en avons beaucoup de semblables. C'est notre conviction que nous avons aujourd'hui le seul remède positif contre l'épilepsie, et toutes les maladies nerveuses.

BOUTEILLE D'ESSAI GRATIS

Nous nous ferons un plaisir d'envoyer gratuitement à tout malade qui nous fera parvenir son nom et son bureau d'express, une bouteille, bonne grandeur, de NERVO PYRINE.

Toute correspondance recevra une attention spéciale.

DR. KRUSS LABORATORY CO.
TORONTO, CANADA.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

TRAINS ADDITIONNELS

STE-AGATHE, LABELLE et les stations Intermédiaires (de la Place Viger)

1.25 p.m. Les Samedis, Retour, quitte Labelle les Lundis à 4.30 a.m., arrivée à Montréal à 8.40 a.m.

9.15 a.m. Les Dimanches, Retour, quitte Labelle à 5 p.m., arrivée à Montréal à 9.40 p.m.

STE-AGATHE et les stations intermédiaires.

9.00 a.m. Jours de la semaine, Retour, quitte Ste-Agathe, à 4.15 p.m., arrivée à Montréal à 7.05 p.m. (Ce train va et vient à Labelle les Jeudis).

PLANTAGENET et les stations intermédiaires (de la gare Windsor).

6.15 p.m. Jours de la semaine, Retour, quitte Plantagenet, jours de la semaine, à 7.15 a.m., arrivée à Montréal à 9.35 a.m.

Ces trains sont en plus du service actuel.

Bureau des billets de la Ville et du télégraphe, 129 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

DEPART DE LA GARE BONAVENTURE

"INTERNATIONAL LIMITED." à 9.05 a.m. tous les jours ; arr. à Toronto à 4.40 p.m., Hamilton 5.40 p.m., Niagara Falls, 6.30 p.m., Buffalo, N. Y., 7.25 p.m. Rochester 7.40 p.m., Détroit, 9.35 p.m. et Chicago à 7.50 a.m. Dernier service de cette sorte sur ce train.

Service d'OTTAWA Rapide.

Départ 8.30 a.m. les jours de semaine et 4.10 p.m. tous les jours
Arrive à Ottawa, 11.30 a.m., 7.10 p.m.

TRAINS DU DIMANCHE

9.00 a.m.—Toronto, Chicago.
9.30 a.m.—Vaudreuil via Stations Inter.
4.10 p.m.—Ottawa via G. T. R. via C.A.R.
7.55 p.m.—New-York via D. & H.
8.01 p.m.—Québec, St-Hyacinthe Portland
8.40 p.m.—Boston, New-York via C.V.R.
10.30 p.m.—Toronto, Chicago.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St-Jacques, Téléphonez Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

LE GRAND NORD DU CANADA

LA ROUTE —DE— SHAWINIGAN FALLS

QUITTE MONTREAL—Place Viger, C.P.R.
Via St-Jérôme
9.00 a.m. — Pour New-Glasgow, Joliette, Shawinigan Falls, Grand'Mère, Québec et les points intermédiaires.
5.30 p.m.—Pour Hawkesbury, Lachute, etc.
ARR. VIA A MONTREAL—Place Viger, C.P.R.
9.50 a.m.—De Hawkesbury, Lachute, etc.
7.00 p.m.—De Québec, Grand'Mère, Shawinigan Falls, New-Glasgow, etc. 300—n

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO. — Ligne de Lachine. Du bureau de poste, toutes les 20 minutes, de 6.00 heures a.m. à 11.00 heures p.m. ; dernier char pour Lachine, à 12.00 heures, minuit. De Lachine, toutes les 20 minutes, de 5.40 a.m. à 11.30 p.m., dernier char à 12.50 a.m., à St-Henri seulement. Sault au Récollet : De l'angle de Craig et St-Laurent, toutes les 45 minutes, de 6 a.m. à 11.15 p.m. Du Sault au Récollet, toutes les 45 minutes, de 6 a.m. à 11.15 p.m. Cartierville, St-Laurent et Côte des Neiges : Chars directs sans changement, de l'angle des rues Craig et Bleury, toutes les heures, de 6 a.m. à 11 p.m. De Cartierville, premier char, 5.45 a.m. et toutes les heures, depuis 7 a.m. à minuit. Service supplémentaire à la Côte des Neiges, de l'angle des rues Craig et Bleury, toutes les 30 minutes, de 6.30 a.m. à 9 a.m. et de 4 p.m. à 7 p.m. Des chars quittent Westmount, angle de l'avenue Victoria et de la rue Sherbrooke, toutes les 20 minutes, de 6 a.m. à 11.20 p.m. Les chars qui partent à 20 minutes après l'heure, sont assurés d'attendre avec les chars de Cartierville. 301—n

NAVIGATION

R & O Navigation ....Ouverte

PRIX REDUITS EN VIGUEUR.

Toutes les cabines sont chauffées.

Vapeurs rapides et commodes entre Montréal, Québec et le Saguenay.

Les vapeurs de la LIGNE DU QUEBEC partent à 7 p.m. tous les jours excepté les dimanches.

Les vapeurs de la LIGNE DU SAGUENAY partent à 8 a.m. de Québec les mardis et samedis.

Lignes locales et de traverses ouvertes.

Les vapeurs pour Toronto et Hamilton, via les Mille Iles et la Baie de Quinté, partent de Montréal les lundi et jeudis à 7 p.m., en Mai.

Bureau des Billets de la ville, 128 rue St-Jacques, en face du Bureau de Poste.

EFFICACES
En tous climats et en toute saison.
Les PILULES
DE NOIX LONGUE
de McGALE.

Elles stimulent le Foie et les Rognons, guérissent les Maux de tête, les dérangements d'Estomac, la Constipation chronique ; elles nettoient et purifient le sang, et rendent la peau claire et fraîche. Elles sont purement végétales.

EN VENTE PARTOUT, 25c. LA BOITE, OU EXPÉDIÉES FRANC DE PORT SUR RÉCEPTION DU PRIX.

STANTON'S PAIN RELIEF,
Le Roi de tous les Remèdes.
Guérit Rhumatisme, Coliques, Entorse et Névralgie.
En vente partout, 25c. la bouteille.

Seuls propriétaires : THE WINGATE CHEMICAL Co. Limited, Montréal, Canada.

"ARGENTERIE QUI DURE"
L'IMPOSIBL

Il est impossible de juger de la qualité de l'argenterie par son apparence. La réputation du fabricant doit être notre guide.

L'ACTUALITE

Dans l'argenterie, la Meriden Britannia Co., par un demi-siècle d'honnête fabrication, a rendu sa marque de commerce une garantie par tout le monde.

LA CERTITUDE

Si votre argenterie porte cette marque de commerce, vous aurez la meilleure argenterie qui puisse se fabriquer.

R·I·P·A·N·S

Il est très peu de cas de mauvaise santé dans lesquels il n'est pas avantageux de faire usage d'une Tabule de RIPANS de temps à autre. En vente chez les pharmaciens. Le paquet de Cinq-Cent est suffisant pour les cas ordinaires. La bouteille de famille, 60 cts, en contient assez pour une année 44-n

FINANCES

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE
30 r

La Femme chez elle

LA MODE

Parmi les jolies nouveautés de la saison il nous faut certainement compter tous les petits fichus-pélerines, écharpes qui couvrent si discrètement les épaules des mondaines. Elles sont si coquettes, si élégantes ainsi parées, qu'aucune ne voudrait s'en passer. On en fait en tous les tissus, toutes les garnitures s'y trouvent, les mélanges les plus inattendus donnent des effets ravissants. Je veux, parmi les plus jolis vêtements, vous en citer quelques-uns des plus simples: celui-ci, très pratique, en taffetas noir, forme deux pélerines plates sur les épaules, avec une longue étole partant de dessous la première pélerine et tombant à mi-jupe ; autour de l'étole et des pélerines courent trois ruchettes de taffetas noires retennes tous les deux centimètres par un grelot de jais ; au milieu, sur l'espace laissé libre entre les ruchettes, sont posés des rectangles de broderie de filet ; le taffetas découpé en dessous ajouré ; une cordelière noire avec grandes pampilles assorties noue à volonté le devant du vêtement.

Cet autre semble un grand col rond en guipure dont les dessins sont cernés d'un petit velours noir, un grand volant l'entoure ; ce volant, en mousseline de soie noire et mousseline de soie blanche, est triple; le blanc est posé entre les deux noirs. Devant, la fermeture est faite d'un laçage de velours noir terminé par un chou. Joli également, ce vêtement en velours mousseline gris, assez difficile à expliquer. Le dos et le devant plissés, le dos forme basque en pointe retenue par une ceinture terminant les devants qui, eux, ne dépassent pas. Large boucle devant et rien sous les bras, le plissé s'arrête au-dessus du coude ; le haut du vêtement est plat, en velours, mais celui-ci est absolument ajouré de broderie anglaise. Une draperie de mousseline de soie contourne les épaules en berthe faisant tête au reste du vêtement plissé.

Ce dernier modèle serait ravissant en voile, ou en mousseline de laine assortie à la robe.

Que de jolies étoles en taffetas ou en mousseline de soie plissée, ruchée, égayée d'entre-deux ou de motifs de guipure.

Au théâtre, là ou les plus jolies modes sont toujours sûres d'être vues, j'ai remarqué, pour vous la noter, la toilette suivante : c'était une robe de piqué, corsage blousé serré par une ceinture de taffetas noir drapé ; sur ce corsage, une mignonne pélerine en même tissu entourée d'une bande étroite d'étamine blanche brodée de bleu, cette pélerine posée bas autour de l'encolure laissait voir la guimpe de broderie anglaise, et était fermée par deux liens de taffetas noir noués en regate. Encore sur la scène, cette robe jolie, en voile rouge. La bas de la jupe entouré d'une bande très crêneelée du haut en tissu pastillé blanc, rouge et noir ; le corsage qui s'ouvre sur un devant de broderie, avec col de batiste blanche cravaté de velours noir et dentelle claire de même tissu. La ceinture en cuir verni ajouré. Les manches en étoffe unie, avec brassard pastillé et dans le bas évasé de la manche manchettes bouffantes de tulle blanc serrée d'un poignet de velours noir.

Mais ce n'es pas seulement au théâtre que l'on peut, en ce moment, admirer de jolies nouveautés. Les femmes ont assez l'occasion de s'habiller, ne serait-ce que le matin au Bois de dix heures à midi ou dans l'avenue du Bois, ou bien encore le soir à partir de cinq heures à la sortie des salons, l'allée Alexandre n'est qu'un élégant va et vient de femmes délicieusement mises et, dans ces circonstances, c'est naturellement le costume de ville, genre tailleur, qui triomphe ; je dis genre tailleur, car il n'en a pour ainsi dire plus guère que le nom ; il a de si jolis raffinements de coquetterie, que son aspect correct, net d'autrefois, n'existe plus. Il a un cachet de parisianisme exquis qui plait beaucoup plus aux femmes.

Nos couturiers et couturières excellent dans la recherche des garnitures qui changent absolument l'aspect primitif d'une toilette et donnent à cette toilette, d'apparence simple un cachet de véritable élégance, mais pour cela il faut que tout soit à l'unisson: tissu, coupe, garniture, et alors l'harmonie exquise de ce tout formera un costume d'un goût parfait. L'ensemble en est plutôt simple ce n'est que peu à peu, après un examen sérieux, que les jolis détails des garnitures apparaissent.

Aux jupes, ce sont des plis, des repincés, des piqûres en tous sens, des galons brodés, ajourés, des straps de taffetas, de satin, du piqué. Et aux corsages, blousons ou vestes, les encolures gracieuses sont échancrées sur des guimpes de broderie de mousseline de soie plissée avec des agréments de boutons, de passementerie, de glands, etc.

Une dernière nouveauté dans les garnitures est la broderie de paille ou plutôt de bandilles de bois, car c'est avec de tout petits brins de bois que se fait cette broderie. Sur une robe de grosse toile de piqué ce sera peut-être... très apprécié.

A propos de toile, vous verrez, chères lectrices de ravissantes robes faites en grosse toile à torchon, mais posées sur dessous soyeux et très ornées de guipures sur filet et même brodées à jour sur le tissu même. Les mailles de ce genre d'étoffe sont très lâches et faciles à travailler pour une broderie.

On portera beaucoup de piqué dans toutes teintes ainsi que la toile française, puis viendra le tour des foulards, des linons et de la mousseline.

Pour les toilettes du soir, une exquise chose nouvelle, est la mousseline peinte. C'est d'ailleurs un trop joli tissu pour que l'on n'essaye pas de l'utiliser également le jour, et bien des élégantes vont vouloir s'en parer.

Les légères soieries, le crêpe de Chine se décorent aussi de fines arabesques peintes, c'est une innovation artistique certaine de plaire!

Les gilets modes pour hommes, auront encore une grande vogue cet été, ils se feront comme la saison dernière, en toiles de toutes teintes.

Csse de PAHUD.

LES PROPOS DU DOCTEUR

De tous les soins hygiéniques de la toilette, le plus indispensable est celui des dents, mes chères lectrices, car il intéresse non seulement la santé, mais la beauté et je dirai presque la morale, puisqu'il annonce chez chaque personne des habitudes d'ordre ou de désordre.

Il y a plus : le grand physionomiste par excellence, Lavater, n'a pas craint de dire que "le manque de soins des dents trahit des sentiments peu élevés."

Sans suivre le philosophe sur ce terrain, il est certain que les petits organes nacrés qui garnissent nos mâchoires et sont destinés à broyer les aliments concourent eux aussi, par leur régularité, leur blancheur, leur brillant, à enjoliver, à rehausser l'éclat de l'expression de la physionomie.

Cela est si vrai que les anciens prenaient un soin extrême pour conserver ce précieux avantage ; les dames grecques, les romaines avaient coutume de tenir entre leurs dents une petite branche de myrte ; c'était à la fois une coquetterie pour faire valoir cette partie de leurs attraits et une mesure de prudence, car elles étaient certaines d'avoir toujours ainsi l'haleine parfumée.

Il n'existe aucune raison, mes chères lectrices, pour que vous n'attachiez à l'entretien de vos dents la même importance ; fussent-elles mal rangées, on ne doit pas y trouver trace de ce vilain tartre jaune qui concourt à les déchausser, à les rendre malades et à vicier l'haleine.

Lorsqu'elles sont malades, non seulement les dents nous font souffrir, mais elles peuvent faire apparaître, dans l'organisme bien des désordres, des affections locales ou générales, soit par action directe, soit par action reflexe, la mastication devenant en ce cas ou difficile, ou incomplète.

De là à attribuer aux dents toutes les indispositions qui nous assaillent, il y a loin évidemment ; mais beaucoup n'ont pas d'autre cause, surtout en ce qui touche aux fonctions de l'estomac et des intestins.

Maintenant que nous connaissons toute l'importance du rôle de ces petits organes nacrés, nous chercherons le moyen de les conserver le plus longtemps possible et de les soustraire à la maladie.

Dès à présent, cependant mes chères lectrices, je tiens à vous mettre en garde contre l'emploi des elixirs et opients à base d'acides minéraux, qui blanchissent trop rapidement les dents ; court avantage chèrement payé par la suite !

Voici un dentifrice excellent, que vous pouvez employer sans aucune crainte en attendant de trouver dans les quelques conseils que je vous donnerai un dentifrice qui vous convienne spécialement :

Alcoolat de citron et de menthe, 100 grammes ; alcoolat de cochléaria et de gaiac, 200 gr. (une 7cuiller à café dans un verre d'eau tiède).

Si bizarre que cela paraisse, les dentifrices ne peuvent, en effet être employés indifféremment ; cela dépend de l'état chimique de chaque salive, du degré plus ou moins grand de son activité.

Comment reconnaître cette acidité, la graduer ?

Autant de questions qui seront l'objet d'une prochaine causerie.

Dr LECTOR.

CELA FERAIT PLAISIR AU BON DIEU

En la voyant passer, tout le monde disait: "C'est une sainte".

C'est qu'elle avait une devise à elle, cette femme, une devise qui faisait tomber toutes les résistances de la nature, entraînait toutes les hésitations, rendait faciles tous les sacrifices, changeait en joies toutes les peines, idéalisait toutes les aspirations, divinisait toute la vie.

Elle l'avait écrite naguère, aux jours de sa jeunesse, dans le silence et le recueillement d'une retraite, et depuis elle en avait fait la règle de toute son existence.

Cette devise, la voici, avec le monologue qui l'accompagne.

I

"Mlle Berthe n'est pas obéissante".— Allons, Berthe c'est ta mère qui te commande. Est-ce que tu vais bouder encore ?... Allons; vite! ...Tu ne te hâtes pas?... Et pourtant... oui, pourtant ... "cela ferait plaisir au Bon Dieu."

II

"Mlle Berthe est un peu paresseuse".— Eh quoi ! Berthe, tu dors encore? Mais déjà le laboureur est aux champs l'ouvrier chante dans son atelier... Tu hésites ?... Et pourtant... "cela ferait plaisir au Bon Dieu."

III

"Mlle Berthe est un peu vaniteuse".— Mais tu es bien comme cela.. Pourquoi encore te mirer dans la glace ?... Tu oublies que la plus belle parure d'une jeune fille, c'est la modestie... Encore ?... Tu n'en ferais plaisir au Bon Dieu".

IV.

"Mlle Berthe n'est pas toujours aimable." — Quelle démangeaison de parler !... Tu vas faire de la peine à ton amie, pour t'attirer à toi-même un petit compliment ?... Fi de la vilaine !... Mais quoi ? Tu ne peux pas te résoudre à fermer la bouche ?... Et pourtant ... "cela ferait plaisir au Bon Dieu."

V

"Mlle Berthe est un peu distraite.— Tu ne veux pas bien faire tes prières?..... Déjà les pensées de la terre t'absorbent !..... Tu brûles d'aller causer avec le monde !..... Tu tournes le dos à tes amis du Ciel !..... Un petit effort, s'il te plaît ! Mais il ne te plaît pas..... Et pourtant..... cela ferait plaisir au Bon Dieu.

VI

"Mlle Berthe ett un peu égoiste.— "Moi, toujours moi!" voilà ta pensée unique ! Cependant que d'affligés à consoler, que de pauvres à secourir ! Si tu retranchais ce colifichet à ta toilette, cette minute à ta promenade, ce petit sou à ta tirelire ?..... Tu ne veux pas ?..... Et pourtant..... cela ferait plaisir au Bon Dieu.

VII

"Mlle Berthe n'est pas assez pieuse.— Tu as mille petits défauts, ma chère. Et tu ne veux pas t'en corriger !..... Tu te crois suffisamment parfaite..... Si tu faisait cinq ou dix minutes de lecture pieuse, chaque matin ; un sérieux examen de conscience, chaque soir ; une petite visite à l'église, chaque après-midi ; des communions plus fréquentes, etc. ; si tu travaillais dans cet ouvroir, si tu catéchisais cet enfant, si tu t'ingéniais à faire du bien aux âmes ?..... Cela te coûte ?..... Tu balances,?..... Et pourtant..... oui pourtant..... cela ferait plaisir au Bon Dieu."

Méditez, méditez ces lignes, ô vous qui avez un peu de foi dans l'âme ; et, dans les jours douloureux que nous traversons, travaillez, vous aussi, à faire plaisir au Bon Dieu ; il y en a tant qui travaillent à lui faire de la peine !.....

LE SEMEUR VENDEEN.

"UNE FLEUR CANADIENNE DANS L'INSTITUT DE SAINT ALPHONSE"

Sous ce titre, le R. P. Pierre Pampalon, de la Congrégation du Très Saint Rédempteur, a publié une biographie de son frère, le R. P. Alfred Pampalon, de la même Congrégation, né à Lévis le 24 novembre 1867 et mort en odeur de sainteté à Sainte-Anne de Beaupré, le 30 septembre 1896. Cette notice biographique forme un volume d'environ 200 pages, orné de plusieurs gravures. Nous ne pouvons recommander une plus belle lecture, pendant le mois de Marie, que celle de la vie de ce jeune religieux qui fut du berceau à la tombe, pour ainsi dire, un fidèle serviteur de la reine du Ciel.

On peut se procurer un exemplaire de ce livre, moyennant la modique somme de 25c, chez les Révérends Pères Rédemptoristes, 98 rue Notre-Dame, Montréal.

Mlle M A.—Vos écrits pour la pages des dames seront toujours les bienvenus.

UNE BENEDICTION POUR LES ENFANTS

Ce sont des paroles flatteuses mais véridiques et elles se rapportent au cas d'une mère de famille qui a complètement fait l'essai de la valeur des tablettes Baby's Own. Relatant ce qu'elle a observé quant à l'usage de ce médicament, Mme Geo. Hardy, de Fourchu, N. E., écrit : "J'ai fait usage des tablettes Baby's Own et je considère que ce sont une bénédiction pour les enfants, aussi je ne suis satisfaite que lorsque en tout temps j'en ai une boîte à la maison." Ces tablettes guérissent tous les petits désordres des bébés et des enfants. Leur effet est prompt et efficace et nous garantissons qu'elles ne contiennent aucun opium ou drogues nuisibles. Elles font toujours du bien, elles ne peuvent jamais faire de mal. Des bébés d'un bon naturel et sains se trouvent toujours dans toutes les maisons où on fait usage des tablettes Baby's Own. Vous pouvez acheter ces tablettes chez un pharmacien quelconque, ou par la poste à 25 centins la boîte en écrivant directement à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Guérison Radicale
DE
Madame ANNA LEVEILLE
Qui avait souffert toute sa vie de
MAUX DE TETE ET D'ETOURDISSEMENTS

Elle s'est complètement guérie, il y a quatre ans avec quatre boites de

PILULES ROUGES

Invitation aux femmes malades d'aller se renseigner.

NOMS CONNUS, ADRESSES FACILES !

Tout est délicat chez la femme, son être entier semble être l'incarnation de la fragilité. Aussi de quels soins constants faut-il entourer cette nature qui semble être incomplète même dans le plein rayonnement de sa grâce et de ses charmes ! C'est pourtant l'être privilégié de la création : raisonnablement la femme devrait jouir de toutes les prérogatives d'une créature parfaite.

Hélas ! malheureusement, elles sont légion les jeunes filles d'aujourd'hui, les épouses et les mères dont la santé épuise avec l'énergie et les forces tout ce que la femme possède de beau, de grand et de noble, tant au dehors qu'à l'intérieur de cette âme d'élite. Oui, c'est bien le cri général : "les femmes d'aujourd'hui n'ont plus de santé."

Puisque c'est là un mal commun qui se généralise, il fallait trouver un remède sûr et énergique pour enrayer aussitôt cette dégénérescence qui deviendrait inquiétante si on ne réussissait pas à en arrêter le cours.

Ce remède, toutes les femmes le connaissent, des milliers et des milliers en ont éprouvé les généreux effets, ses cures sont maintenant si naturelles qu'on ne s'y arrête peut-être pas suffisamment.

Les Pilules Rouges ! qui n'en parle pas au Canada et aux Etats-Unis, comme partout à l'étranger ?

Mais taisons plutôt nos commentaires pour écouter ce que Madame Leveillé, 125 rue Barré, Montréal, raconte à un reporter :

"L'on dit partout beaucoup de bien des Pilules Rouges, mais on n'en pourra jamais dire assez. Mon expérience personnelle— me confirme pleinement dans le dire de tout le monde, les Pilules Rouges constituent véritablement la base de la santé ; elles seules réussissent à remettre la femme à son état normal, peu importe la cause de son délabrement, de ses fatigues et de ses douleurs.

Mme ANNA LEVEILLE.

Voyez-moi, par exemple, depuis que j'ai l'âge de connaissance que je me souviens avoir toujours eu mal à la tête ; de plus, je ressentais de fréquents étourdissement, mais l'on ne s'habitue guère à pareille vie, d'autant plus que les douleurs se faisaient de plus en plus persistantes. J'ai tout essayé les remèdes de famille connus, mais rien ne faisait, je souffrais toujours le martyre et étais impitoyablement exposée à ces étourdissements que je craignais particulièrement.

Il y a quatre ans cependant, je commençai à prendre des Pilules Rouges. Dois-je dire que j'éprouvais bientôt du soulagement ? Néanmoins, j'affirme que je ne fus pas le jouet de l'imagination. J'en ai pris seulement six boîtes en tout et depuis, remarquez qu'il y a de cela au moins quatre ans, je n'ai plus de ces inconvénients qui m'ont si longtemps rendue malheureuse ; plus de mal de tête ni d'étourdissement. Pourtant, je continue de travailler avec persistance et passe de longues soirées à coudre après avoir vaqué toute la journée à mes occupations domestiques. Ma santé s'améliore même encore chaque jour, rien ne m'incommode absolument. Je sais donc parfaitement bien ce que je dis en attestant de l'efficacité des Pilules Rouges. Je croirais même qu'elles sont nécessaires à toutes les femmes, c'est pour nous, il me semble un stimulant naturel et un tonique puissant. C'est du fond de mon cœur que j'offre ici toute ma reconnaissance aux spécialistes qui ont su donner à la pauvre femme ce remède unique contre toutes espèces de maladies qui, pour être naturelles, n'en sont pas moins douloureuses et peuvent devenir inquiétantes, si on néglige de les soigner à point.

Je prie même les femmes qui liront mon témoignage de venir me voir ou de m'écrire, je saurai bien les persuader que les Pilules Rouges sont vraiment toutes puissantes et merveilleuses.

Et je signe cette déclaration de bonne foi pour attester publiquement que ma parfaite guérison est due entièrement aux Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine.

DAME ANNA LEVEILLE,
125 rue Barré, Montréal."

Voici donc encore sûrement une preuve incontestable de ce que font tous les jours d'ailleurs, ici, comme au loin, les Pilules Rouges, le remède par excellence pour les femmes et les jeunes filles.

Il nous est tout particulièrement agréable de fournir à nos lectrices de la ville ou des alentours des noms de personnes pouvant être vues facilement tous les jours.

Ces bienveillantes amies des Pilules Rouges sont toujours désireuses de causer de leur guérison et elles sont toutes anxieuses d'en parler plus librement en conversation. Allez donc les voir sans crainte, ou écrivez-leur, puis, si vous souffrez, hâtez-vous d'essayer le grand remède, le seul qui ne faillit jamais : les Pilules Rouges.

Les Pilules Rouges guérissent le beau mal, les troubles du "retour de l'âge," les irrégularités, le mal de reins, les douleurs dans le bas-ventre et dans les côtés, les palpitations de cœur, les tiraillements d'estomac, les étourdissements, la perte de sommeil et la perte d'appétit, le mal de tête, les enflures des jointures, la froideur des pieds et des mains et enfin tous ces symptômes provenant de l'anémie, du beau mal, du retour de l'âge et de toutes ces maladies particulières aux femmes et aux jeunes filles. Lorsque vous allez chez votre pharmacien ou chez votre marchand et que vous lui demandez des Pilules Rouges, s'il est honnête, il vous donnera celles de la Cie Chimique Franco-Américaine qui sont toujours vendues en boîtes de bois contenant cinquante Pilules Rouges. Ce sont là les seules véritables Pilules Rouges, ce sont les nôtres, celles qui ont opéré des milliers de guérisons toutes plus merveilleuses les unes que les autres, celles qui ont guéri Madame Leveillé.

Les Pilules Rouges que les pharmaciens malhonnêtes vous vendent au 100 ou à 25c la boîte ne sont pas les nôtres ; ce sont celles que les femmes prennent sans résultat.

Défiez-vous des colporteurs qui passent de maison en maison se disant envoyés par nous ; ce sont des imposteurs. Ils vous voient en se servant de notre grande réputation.

$50.00 de récompense à quiconque nous fournira des preuves capables de faire mettre en prison ces imposteurs.

Nos Médecins Spécialistes ne passent jamais de maison en maison. Soyez sur vos gardes, mesdames, et ne vous laissez pas tromper.

Tous les jours, jusqu'à huit heures du soir, excepté le dimanche, nos Médecins Spécialistes sont entièrement à votre disposition. Allez les voir ou écrivez-leur si vous ne pouvez aller les voir. Vous n'aurez rien à payer en les consultant personnellement ou en leur écrivant.

Nous payons nos Médecins Spécialistes dans le seul but de vous donner tous les conseils dont vous pouvez avoir besoin pour hâter votre guérison et cela absolument gratuitement.

Persistez donc à aller les voir ou à leur écrire.

Rappelez-vous bien que ce que nos Médecins Spécialistes ont fait pour des milliers de femmes, ils peuvent le faire pour vous, c'est-à-dire vous guérir.

Les Pilules Rouges se vendent chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, dans toutes les directions du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50. Adressez vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.

CONSOMPTION

TOUX
RHUMES
ASTHME
BRONCHITES
TUBERCULOSE

GUERIS PAR LES

CAPSULES CRESOBENE

En usage dans les Hopitaux les communautés Religieuses et Recommandées par Messieurs les Medecins

SE VENDENT DANS TOUTES LES PHARMACIES AU PRIX DE 50 CENTINS LE FLACON. EXPEDIEES FRANCO PAR LA POSTE, AU CANADA ET LES ETATS UNIS SUR RECEPTION DU PRIX

ARTHUR DECARY PHARMACIEN
1688 RUE ST CATHERINE
MONTREAL

Si vous avez besoin de Lessive, achetez la marque . . . . .

GREENBANK

CŒUR ROUGE

C'est la meilleure, c'est la plus pure. Elle mange la saleté. Elle est employée partout, et donne entière satisfaction.

Mise en boite de ferblanc, 8 oz. et 12 oz.

EXIGEZ CETTE MARQUE.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Seuls Agents, - - - MONTREAL

TAPIS Nos jolis effets nouveaux plaisent à des centaines d'acheteurs. Tapis tout faits ; cette ligne est fort en vogue et les prix sont très alléchants. Couchettes et literie ; ce nouveau département va de paire avec celui des Tapis et Rugs.

Thomas Ligget, EDIFICE EMPIRE 2474-2476 rue Ste Catherine

UNION TYPO

TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 8. — Aujourd'hui, le temps a été frais avec quelques averses éparses dans les Territoires du Nord-Ouest et beau et modérément chaud dans les autres parties du Dominion.

TEMPERATURES MINIMA ET MAXIMA : —

Victoria, 44-52 ; Kamloops, 32-62 ; Calgary, 26-50 ; Battleford, 28-56 ; Winnipeg, 48-68 ; Port Arthur, 34-56 ; Parry Sound, 34-66 ; Toronto, 42-64 ; Ottawa, 41-74 ; Montréal, 48-70 ; Québec, 40-30 ; Halifax, 42-72.

PROBABILITES : —

Vallée d'Ottawa et Haut St-Laurent — Vents légers à modérés ; beau et chaud.

Bas St-Laurent et Golfe — Vents modérés ; beau et chaud.

UNE LOI A PROPOS

La teneur de l'amendement du représentant de Sainte-Marie concernant la saisie des gages des salariés

Pour satisfaire aux nombreuses demandes de renseignements sur l'amendement que le Dr Lacombe a fait subir au code de procédure civile relativement aux saisies-arrêts, nous nous sommes procuré de M. le député de la division Sainte-Marie, un exemplaire de la nouvelle loi que nous reproduisons ici au long.

En résumé, les saisies-arrêts que certains collecteurs hargneux et peu scrupuleux entassaient à plaisir aux seules fins de grossir les frais, ne seront plus aussi fréquentes si elles ne disparaissent pas complètement. De plus les conséquences de ces saisies étaient le plus souvent désastreuses, pour l'employé, parce qu'elles lui faisaient perdre invariablement sa position dans les grandes corporations peu soucieuses d'ordinaire d'aller faire des déclarations en cour. La loi nouvelle obvie à ces résultats fâcheux. L'employé ou l'ouvrier, dans les causes non appelables peut maintenant se rendre lui-même à la cour, déposer la partie saisissable de son salaire en faisant une déclaration sous serment. Ceci naturellement n'empêche pas la saisie des meubles.

Au reste voici la loi telle qu'adoptée:

"1147a, Si, dans les sept jours du jugement ou en tout temps avant l'exécution le défendeur dépose entre les mains du greffier de la cour, la partie de ses traitements, salaire ou gages saisissables en vertu du paragraphe II de l'article 599, et produit, en même temps, une déclaration sous serment indiquant le montant de ses traitements, salaire ou gages, ainsi que les nom, occupation et place d'affaires de la personne qui les paye et l'époque à laquelle ils sont payables, et continue à déposer, à chaque terme de payement jusqu'à extinction du jugement, la part ainsi saisissable aucune saisie-arrêt ne peut être émise contre le défendeur pour saisir lesdits traitements salaire ou gages. Une semblable procédure doit être suivie par le défendeur chaque fois qu'il change d'employeur ou que les conditions de son engagement sont modifiées. Cette déclaration peut être contestée de la même manière et dans le même délai que la déclaration d'un tiers-saisi.

"Huit jours après tel dépôt le greffier de la cour en paie le montant au demandeur s'il n'y a pas d'autres réclamations. Le greffier de la cour, doit tenir une liste alphabétique des défendeurs qui ont fait les déclarations.

"Les autres créanciers peuvent, dans les huit jours de tel dépôt, déposer dans le dossier de la cause leur réclamation dument attestée sous serment et doivent en donner avis aux parties intéressées.

"Le greffier de la cour, après avoir colloqué le demandeur pour ses frais dans l'action, distribue au marc la livre entre les créanciers la somme à diviser et fixe d'une manière sommaire et sans frais le montant revenant à chacun d'eux, qu'il leur remet."

MONSEIGNEUR SBARETTI AU GESU

Son Excellence Monseigneur Sbaretti, Délégué Apostolique, officiera pontificalement dimanche prochain, à l'église du Gésu.

Le chœur chantera une messe de Gounod.

Le soir, à 8 heures, il y aura dispute philosophique, à laquelle Son Excellence veut bien assister.

EXCURSIONS DU DIMANCHE A BERTHIERVILLE

Dimanche, le 17 mai, le vapeur Terrebonne fera le voyage spécial à St-Sulpice, Lavaltrie, Lanoraie et Berthierville, partant de Montréal à 8.30 heures a. m., et revenant à 8.30 heures p. m. Prix aller et retour, jusqu'à Berthierville, 75c Les dimanches suivant le Terrebonne commencera ses excursions régulières à Sorel et le vapeur Berthier commencera ce jour-là ses excursions du dimanche régulières à Berthierville et au Grand-Nord. 119-9-10-14-16.

J.-O.-A. Laforest

Ingénieur Civil. — Spécialités de construction d'Aqueducs, d'Egouts et d'Eclairage Electrique. Bureaux, 99 rue Saint-Jacques, Montréal. —Tél. Bell main 1111. 164-1a

QUI SOLDERA LA NOTE ?

La commission des Finances décide de payer les militaires en service sur les quais, sans reserve, pourvu que le conseil y consente

La ville est-elle appelée à payer les troupes de réserve sur les quais ?— Voilà la question que la commission des finances s'est posée hier après-midi en réponse à la lettre du Col. Gordon qui demande une avance de $5,000 pour ses hommes. On fait observer qu'à Vallevfield, lors de la grève, les troupes ont été appelées, pour protéger la propriété des civiles, tandis qu'ici dans nos difficultés actuelles, la milice protège la propriété cde l'état.

Le maire est d'avis que si le gouvernement est responsable la ville pourra se faire rembourser par le gouvernement d'une pétition de droit.

M. l'échevin L. A. Lapointe croit que la ville n'est pas tenue de payer, s'il en croit l'avis des avocats.

Mais M. Archambault qui assiste à la séance, dit qu'il n'a pas donné cette opinion. Il recommande à la ville de payer sans réserve.

M. l'échevin Carter n'est pas convaincu de la responsabilité de la ville et il prie les avocats de la ville de répondre par écrit aux deux questions qui suivent: 1er la ville est-elle tenue de payer une partie quelconque de ces dépenses 2o. si la ville paie sans réserve que faudra-t-il faire pour protéger ses droits?

M. l'échevin Sadler estime que la ville devrait faire cette avance pour payer les hommes.

M. l'échevin L.A. Lapointe déclare que si la ville verse l'argent, elle ne le verra plus.

M. l'ech. Laporte est d'avis qu'il faut payer les hommes, quitte à la ville de prendre ses précautions pour protéger ses droits.

Une motion est en conséquence faite dans ce sens par M. Sadler, mais l'on constate bientôt que la commission des finances n'a pas le droit de payer ainsi sans l'autorisation du conseil de ville.

Force est donc d'attendre à lundi prochain pour obtenir l'autorisation voulue.

Relativement à la grève, le maire lut une lettre du Board of Trade qui suggère de remplacer les volontaires de la ville par la milice de la campagne, ce qui permettrait à nos hommes de retourner à leurs affaires.

La commission reçoit ensuite une délégation d'Hochelaga, composée du Dr George Baril et de MM. F. X. Bélanger, E. Benoit et Zotique Renaud. MM. Ces messieurs demandent qu'on fasse disparaître l'atelier municipal qui existe sur la propriété de la ville à la rue Désry afin de convertir cette propriété un square public conformément au contrat intervenu entre Montréal et l'ancienne municipalité d'Hochelaga.

La demande de la délégation remet sur le tapis la question de l'atelier centrale les délégués se retirent avec la promesse qu'avant longtemps on fera droit à leur demande.

Sur proposition de M. l'échevin Ekers les documents relatifs à l'élargissement de la rue St-Laurent, seront préparés sous le plus bref délai possible.

M. l'échevin Laporte soulève une question importante au sujet des dépôts exigés en matière de contrat. Le président indique la futilité de ces dépôts puisque la ville ne peut les retenir quand bien même les entrepreneurs ne rempliraient pas leur contrat. Il insiste fortement sur un changement du système, et les avocats de la ville devront rédiger une formule dont la vigoureuse teneur fera disparaître cette anomalie.

Au moment de l'ajournement la voirie par l'entremise de M. l'échevin Valpieres, obtient $18,000 des finances pour la construction de divers trottoirs permanents.

MORT FOUDROYANTE

Un vieux journalier s'affaisse dans le portique de l'édifice de la Commission du Port, et il expire avant d'arriver à l'hopital, hier après-midi.

Une mort des plus soudaines, s'est produite hier après-midi, vers les 4 heures, sur le portique des bureaux de la commission du Port. Un vieillard d'une soixantaine d'années du nom de A. Donaldson, qui depuis plusieurs années, travaillait chaque été pour la commission du Port s'est affaissé sur les marches du portique des bureaux du port. Le pauvre vieux venait justement de laisser deux lettres au secrétaire de la commission, dans lesquelles il demandait de l'emploi pour la saison qui commence. Une de ces lettres était adressée aux commissaires et l'autre était une lettre de recommandation. Ce fidèle serviteur était malade depuis plusieurs mois, de plus il était infirme, et marchait avec des béquilles. Il fut ramassé par des passants qui appelèrent l'ambulance de l'hôpital général, où le malheureux fut transporté, et il expira durant le trajet à l'hopital. Le défunt était nère de famille et demeurait au No 535 rue Plessis. Le coroner a ordonné hier soir que le cadavre soit transporté à la morgue, où une enquête aura lieu.

Beaucoup d'artistes des Etats-Unis figureront au programme du Parc Sohmer dimanche prochain. Voir colonne d'amusements.

Coupon de Primes -- No 8

Dix Coupons et 25 centins

vous donnent droit à l'une de nos nouvelles primes valant $1

Sainte Anne

L'Ange Gardien

Superbes grands photochromes coloriés, grandeur, 23 x 31 : :

LE JOURNAL, 75 rue St-Jacques, Montreal

LES DEBARDEURS VEULENT L'UNION

Ils refusent les conditions offertes par les armateurs et ils décident de continuer la lutte jusqu'au bout, à l'assemblé du Marché Bonsecours, hier soir

LES INCIDENTS DE LA JOURNEE D'HIER

Les débardeurs et les armateurs ne s'entendent pas plus aujourd'hui qu'il y a huit jours. Les assemblées succèdent aux assemblées, les conférences aux conférences et les conciliabules aux conciliabules et pendant ce temps-là le travail reprend de plus belle dans le port. Près de 2,000 hommes travaillent au déchargement et au chargement des vaisseaux pendant le jour et 200 environ pendant la nuit. Vingt-deux vaisseaux enregistrés à la Commission du Port ont accompli leur premier voyage et sont en route pour un deuxième. Le nombre des grévistes semble diminuer tandis que celui des débardeurs augmente. Une couple de cents unionistes, ont aussi quitté la ville pour s'en retourner dans les campagnes d'où ils sont arrivés ce printemps.

Pour ces diverses causes l'assemblée du Marché Bonsecours d'hier, n'a pas été aussi nombreuse que d'habitude. M. Ed. Cheron, président de l'union des débardeurs présidait.

M. Geo. O'Neil des Etats-Unis, organisateur des débardeurs, a été le premier à porter la parole. Il a expliqué longuement toutes les démarches qu'il a faites auprès des armateurs, des armateurs, des échevins, du maire et enfin auprès de sir Wilfrid Laurier lui-même, pour faire imposer la reconnaissance de l'union. Mais il n'a eu aucun succès. Sir Wilfrid a envoyé sir Wm. Mulock. M. O'Neil fit la lecture des propositions déjà acceptées par les armateurs, par lesquelles ceux-ci déclarent qu'ils sont prêts à employer les anciens ouvriers compétents, et qu'en cas de griefs, ils écouteraient volontiers une délégation des débardeurs, qui irait leur en demander le redressement. L'union n'est nullement reconnue. Vous êtes libres de refuser ces propositions dit M. O'Neil et les débardeurs se sont écriés: "il nous faut l'union" "Vive l'union."

M. Chéron a répété en français ces mêmes conditions qui ont été reçues aux mêmes cris de : "vive l'Union."

Sir Wm. Mulock, ministre des Postes a été l'orateur suivant. Sa mission au milieu des débardeurs, a-t-il dit, est de régler le différent actuel. Ils laisse les ouvriers complètement libres d'accepter ou de refuser les conditions proposées.

Sir William a été très applaudi aux cris de : "vive l'Union!". L'honorable ministre du département des postes nous quittera-t-il avant que sa mission ne soit accomplie?

L'hon. R. Préfontaine et M. R. Bickerdike, M. P., parlent dans le même sens et demandent aux débardeurs en terminant s'ils vont par leur vote de la soirée, prendre la responsabilité des dommages que va subir le commerce du pays par une grève prolongée, où s'ils vont se mettre aussitôt à l'ouvrage. "Vive l'union ! C'est l'union qu'il nous faut !", crie toujours l'assemblée.

A la suite des discours, une seconde lecture des propositions fût faite, et chaque clause fut saluée pas des applaudissements. "Il ne nous manque plus que l'union maintenant", cria la foule "Eh! bien nous l'aurons cria une voix. C'est bien douteux dit un autre entre ses dents.

Que ceux qui sont en faveur d'une grève prolongée, dit un officier, passant d'un côté de la salle et que ceux qui veulent accepter les conditions proposées passent de l'autre côté.

Il fut décidé à l'unanimité de continuer la grève.

Quelques débardeurs chuchotaient en sortant de la salle qu'ils auraient préféré le système du vote par scrutin secret.

M. M. Andrew Allan, Hugh A. Allan, Robert Reford, jr., et W. I. Gear représentant les armateurs, se sont présentés hier matin à 11:15 hrs, au bureau du gouvernement Fédéral.

Sir William Mulock et l'hon. R. Préfontaine y étaient déjà rendus discutant la situation entre eux depuis quelque temps.

Les armateurs et les ministres entrèrent en conférence immédiatement, et demeurèrent ensemble jusqu'à quelques minutes après midi.

Pendant que cette conférence était en progrès, M. Télesphore Brais, un des officiers de l'union des débardeurs se présenta au bureau du gouvernement pour suivre les événements.

Lorsque les armateurs quittèrent les ministres, ils déclarèrent n'avoir rien à dire. Sir William Mulock fit la même déclaration.

Quelques minutes plus tard, les délégués de l'union locale arrivèrent, au nombre d'une vingtaine. Ils déclarèrent, toutefois, que rien ne pouvait se faire avant l'arrivée de M. O'Neil, vice président de l'union Internationale. Ils furent invités à rentrer dans le bureau privé des ministres par Sir William Mulock avec qui ils conversèrent seuls quelques instants.

Il était midi cinquante cinq, lorsque M. J. G. O'Neill et M. Parsons arrivèrent, ainsi que M. Robert Bickerdike, M. P.

Ils furent introduits auprès du ministre et la conférence commença pour se terminer à une heure et demie.

M. J. G. O'Neil et les délégués des débardeurs sortirent et annoncèrent que rien n'avait été arrangé. "Nous nous rencontrerons de nouveau cette après-midi à 3 heures et demie", ajouta M. O'Neil.

Les représentants des camionneurs eurent aussi une courte entrevue avec les ministres.

LES MILITAIRES EN ONT ASSEZ

Tout a été paisible hier sur les quais. L'effectif des troupes n'a pas été diminué. Quelques militaires ont eu un congé pour prendre quelques heures de repos, mais hier soir ils ont repris leur poste.

Les officiers et les hommes trouvent le temps absolument monotone et tous soupirent après la fin de la grève. On est d'opinion dans les cercles militaires que la grève aura une influence désastreuse sur la force en générale.

Beaucoup remettront leurs uniformes sous prétexte que le devoir militaire les empêche de vaquer à leurs occupations. Personne ne peut être maintenu dans la milice lorsqu'il est prouvé que le service militaire est une entreve au travail quotidien.

LE COMMERCE DU GRAIN AFFECTE

La situation pour le commerce du grain dans le port devient alarmante.

Au commencement de la semaine prochaine il y aura des millions de boisseaux de grain qui ne pourront être mis à bord des navires si la grève se prolonge. Il en arrive des quantités considérables chaque jour.

Depuis le commencement de la semaine un expéditeur en a eu 500,000 boisseaux d'amenés à Montréal, et les barges qui les contiennent demeurent le long des translantiques sans pouvoir être déchargées.

M. Alex. McFee, ex-Président du Board of Trade, regarde la situation avec anxiété, et dit qu'à moins que le port ne soit débarrassé maintenant du grain qui s'y trouve, la question de savoir que faire des grandes quantités qui sont en route assume un aspect sérieux.

EXPLOSION DE GAZ

L'ingenieur de la New-York Life Building est sérieusement blessé, hier avant-midi

Un grave accident est arrivé hier matin à la bâtisse de la "New-York Life" M. W. Bowden, ingénieur de la bâtisse, a été grièvement blessé à la figure et aux bras par une explosion de gaz qui s'es produite au deuxième étage de la bâtisse. C'est en voulant trouver une fuite de gaz que l'accident s'est produit.

Le blessé a été transporté à l'hôpital général où il a reçu les soins nécessaires. Aux dernières informations, hier soir, il était dans un état des plus rassurants.

A CHACUN SON DU

Relativement à l'appel des troupes, il est bon de remarquer que le Col. Gordon n'a pu dire, à 1.30 de l'après-midi, le 28 qu'il avait reçu une demande régulière de trois juges de paix, quand à deux heures son aide-de-camp, rendu à l'hôtel de ville, déclarait aux autorités municipales que le commandant du district n'appellerait pas de troupes tant qu'il n'aurait pas une requisition signée de trois juges de paix. C'est donc une histoire inventée de toute pièce, comme l'est celle qui veut que le Col. Gordon se soit rendu aux sollicitations des armateurs dans cette intervention militaire.

GREVISTES CONDAMNES

Sylvia Dussault un débardeur arrêté ces jours derniers pour avoir assailli un nommé Joseph Délâge, un journalier non-unioniste a comparu hier matin en Cour de Police, devant le juge Lafontaine. Dussault après avoir reçu une verte semonce du juge Lafontaine qui s'est efforcé de lui faire comprendre que l'accusation dont il avait été déclaré coupable était des plus graves, a condamné l'accusé à six semaines de prison.

Les nommés Durocher, Sanscartier et Marsouin, arrêtés avant-hier, par le chef de police de Maisonneuve M. George Benoit, pour avoir assailli des charretiers à la raffinerie de sucre "St. Lawrence" ont comparu hier matin en Cour de police. Le premier accusé Durocher a été condamné à $10 d'amende. Sanscartier n'a été condamné qu'à $1 d'amende et le troisième le nommé Marsouin a été acquitté.

GRAVEMENT BLESSE

Vers 11.30 heures, hier soir, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelé sur larue St-Paul près du marché Bonsecours, pour un nommé Joseph Moore, qui avait été maimené par des individus, et avait reçu une volée en règle. L'individu a eu la figure terriblement massacrée et a été transporté à l'hôpital.

A 11 heures hier soir, un jeune garçon âgé de 11 ans, du nom de Charles McKeen est tombé en bas d'un escalier au coin des rues William et McCord et s'est fracturé la jambe droite ; il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

AU JUNIOR CONSERVATIVE CLUB

Le "Junior Conservative Club" a donné un smoking concert hier soir, dans ses salles ordinaires. La soirée a été charmante et intéressante. Plusieurs discours ont été peononcés notamment par MM. W. B. Northrup, E. Hating et Rinfers Pope.

M. Pope est d'avis que le gouvernement actuel ne verra pas une autre session.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fredericton, N. B., 8.—La législature provinciale sera prorogée à 8.30 heures demain matin.

La Chambre a résolu ce soir de prier le gouvernement du Dominion de ne pas accorder de subsides au Grand-Tronc-Pacifique, à moins qu'il ne consente à passer à travers le Nouveau-Brunswick.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Une compagnie américaine, qui a obtenu le contrat pour le pavage en asphalte, consent à réduire ses prix

L'hon. M. McGuire, sénateur Américain, assistait hier à la séance de la voirie. M. le sénateur est également président de la Barber Asphalt Co., à qui a été adjugé le contrat des pavages en asphalte et c'est ce qui expliquait sa présence à l'Hôtel de Ville hier après-midi. On se rappelle que le prix de ce contrat est de $2.36 la verge carrée sur un fond de béton épais de 6 pouces.

La question à l'étude est le pavage en asphalte de la rue Papineau, entre les rues Dorchester et Sainte-Catherine.

La pavage actuel est en bois sur un lit de béton de 3 pouces. La voirie est bien prête à donner ce contrat à la compagnie Barber pourvu qu'elle diminue son prix.

Certains échevins demande une réduction de 36 cents et la compagnie en offre une de 23 cents.

Mais M. l'échevin Hébert trouve que cela ne suffit pas et il demande que la réduction soit de 50 cents

Le sénateur Américain y consent avec beaucoup d'hésitation.

Après avoir entendu le Dr Lacombe sur l'efficacité des appareils Dubois pour le nettoyage des égouts, la commission décide de renvoyer la question à la prochaine séance.

Le Docteur demandait à la commission d'acheter les droits de l'inventeur.

Le maire de DeLorimier demande cent pieds de trottoir sur la rue Rachel entre les rues Chaussée et Barthelot. Il est vrai que ce bout se trouve dans DeLorimier, mais Montréal est tenu de l'entretenir.

La commission décide de ne pas construire ces trottoirs et recommande au maire de s'adresser au conseil de DeLorimier qui perçoit les taxes.

La question de l'arrosage est de nouveau soulevée, mais cette fois par M. l'échevin Laporte. Ce dernier cite notamment les rue Saint-Marc, et Saint-Mathieu dont on a gratté les chaussées en mettant la boue en tas qu'on a laissé sécher. Il a en main la preuve que le rapport du contremaître qui dit que la boue a été enlevée et la rue arrosée, est absolument inéxact.

La commission parle de suspendre le contremaître, ce à quoi s'oppose M. l'échevin Laporte. Dans tous les cas on va y voir immédiatement.

A la demande de M. l'échevin Lavrière la rue Notre-Dame Est entre les rues Parthenais et Frontenac, sera pavée en blocs d'asphalte.

Sur proposition de M. l'échevin Hébert, on demandera à la compagnie des Tramways de paver son autre voie sur les rues Lafontaine et Rachel au moyen de pavés en granit que la ville lui fournira.

UNE SCENE DISGRACIEUSE

Un pochard essaie de forcer l'entrée du Monastère des Sœurs de la Miséricorde, hier soir, mais il est arrêté par la police

Une scène absolument disgracieuse s'est déroulée hier soir rue Dorchester près de la rue St-Christonhe.

Vers les sept heures un individu frappait à la porte de la communauté des sœurs de la miséricorde. Introduit dans le parloir par une religieuse, il demanda à voir sa femme, puis sa fille, et finalement réclama du linge qu'il disait lui appartenir et se trouver chez les sœurs.

Des explications lui ayant été demandées, il se facha d'abord, prononça des paroles malséantes, puis s'étant radouci devant l'attitude passive de la bonne religieuse, il lui demanda si elle voulait "recevoir sa bénédiction".

On s'apperçut alors que l'individu était dans un délire alcoolique prononcé.

Le gardien appelé, le mit à la porte avec tous les ménagements voulus en pareille circonstance.

Rendu sur le portique, notre homme fut pris d'un nouvel accès de rage, et se mit à descendre et à remonter l'escalier à cinq ou six reprises en proférant des menaces.

La dernière fois, il s'élança dans la porte et d'un coup de point formidable il en fit voler les panneaux en éclats.

C'estune prote massive en bois dur, et l'on se demande comment il a été possible à un homme de la briser ainsi d'un coup de poing.

M. Marcel J. Lachapelle, témoin de l'incident, s'élança vers l'individu et le saisissant par le collet lui fit descendre l'escalier en deux temps et deux mouvements.

On téléphona au poste de police No 2 et la voiture de la patrouille arrivée, il fallut quatre hommes pour maîtriser le forcené et l'y embarquer.

Au poste central il déclara se nommer Michel Lavigne, demeurant rue St-Timothée.

Les hommes de police ont constaté qu'il avait la main droite meurtrie et considérablement enflée.

Lavigne a été placé dans une des cellules capitonnées du poste en attendant sa comparution ce matin en cour des recorders.

JOYEUX ENTERREMENT

Les nombreux amis de M. Alexandre L. Grothé, fils de l'ex-échevin T. A. Grothé, lui ont donné une fête intime, hier soir, à l'hôtel Cécil, à l'occasion de son prochain mariage. M. l'avocat Jalbert a fait le discours de circonstance et il a présenté à M. Grothé une bourse bien garnie. M. Grothé épousera mardi matin, Mlle Beaudoin, de la rue St-Denis.

BOUGE VIDE

La police du poste No 4 a fait une descente hiersoirdans un bouge de la rue Vitré, tenu par une femme du nom de Marie Labelle ; six femmes ont été arrêtées et comparaîtront ce matin devant le recorder.

VC

VICTORIA CROSS

Le "Leader" des Cigares de l'Union à 5c

E. N. CUSSON & CIE, Montréal.

A L'INCINERATION

Plusieurs nominations sont faites à la séance d'hier après-midi

La commission de l'incinération a adopté hier après-midi la liste des ouvrages et des achats qu'elle aura à faire cette année à même les deniers provenant du fonds d'emprunt.

Les diverses sommes requises se partagent comme suit:

Pour la division de l'est-	$5,139,50
Pour la division del'ouest	1,868,00
Pour l'incinérateur - - -	1,831.60
Pour l'établissement d'une nouvelle station dans la partie Est. - - - - - -	6,000,00
Total - - - - - -	$14,839,10

Mais ce chiffre de $6.000 pour une nouvelle station ne comprend pas l'achat de 25,000 pieds de terrain et le prix d'une écurie, d'une remise et d'un atelier.

Le Dr McAEachrane se présente alors pour se plaindre de la manière, dont se fait l'enlèvement des animaux morts. Il trouve étrange qu'un homme reste propriétaire d'un cheval tant que l'animal vit; mais qu'il cesse de l'être dès que le cheval est mort. L'autorité vient de lui enlever sans autre cérémonie. Cette manière d'agir met le savant vétérinaire dans une fausse position d'abord parce qu'elle le prive de l'occasion de constater les causes de la mort et qu'elle prive les étudiants en médecine vétérinaire de s'instruire. Il demande à la commission le moyen de remédier à la chose.

Le président, M. l'échevin Lavallée, fait remarquer au Dr McEachrane que ceci est le résultat d'un règlement légalement adopté après avis dument publiés et que deux moyens s'offrent au réclamant, d'abord celui d'attaquer la légalité de la loi et l'autre, de s'entendre avec l'entrepreneur.

Le Dr McEachrane se retire alorsmuni de ces sages conseils.

Vient ensuite la question des nominations à faire. Elles sont au nombre de cinq.

M. l'échevin Ricard propose que M. Lacombe soit nommé contremaître à la place de M. Pagé, démissionnaire, M. Lafond, inspecteur des ruelles, M. Lauzon, forgeron, M. Sauvageau, menuisier et M. Plaisance voiturier et peintre.

M. l'échevin Gallery estime que les échevins de langue anglaise devraient avoir au moins une nomination à faire. Il afait appel à l'esprit de justice de la majorité. Mais il trouve que cette motion n'est pas dans l'ordre et qu'elle est injuste parce qu'elle ferme la porte à d'autres propositions qu'on pourrait faire.

M. l'échevin Lavallée fait observer que lors de la discussion de M. Dawson, les échevins anglais ont eu l'appui unanime de leurs collègues Canadiens-français dans le choix d'un employé et que ce choix est tombé sur le contre-maître Turner. Le président déclare la motion dans l'ordre et il propose en amendement à la motion de M. Ricard que le nom de M. Fh. Maher soit mis à la place de celui de M. Lacombe. Cet amendement est reieté.

Puis tous les noms qui suivent sont également repoussés. Tous sont proposés en amendement, pour remplir la position de contremaître! Proulx, par l'échevin Lemay, Dufour, Moore et Garault, par l'échevin Gallery; Corbeil par l'échevin Hébert; Roberge, par l'échevin Wilson.

En définitive la motion principale, est adoptée, mais, pour la position de forgeron, le nom de Lecours est substitué à celui de Lauzon.

Puis la séance s'ajourne.

DESASTREUX INCENDIE

Le feu se déclare en arrière d'ue épicerie, rue Gain, hier soir, et cause pour environ $1,500 de dommages

Un incendie qui aurait pu dégénérer en conflagration, s'est déclaré hier soir quelques minutes après 8 heures à l'épicerie de M. Joseph Bourgeois, située au No 28 rue Gain. Le feu s'est d'abord déclaré dans les écuries situées en arrière de l'épicerie et s'est promptement communiqué au grenier à foin.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, et avantl'arrivée des pompiers, les écuries et le grenier à foin étaient une masse de flammes.

L'alarme fut donnée par l'avertisseur No 316 appelant les pompiers de la division Est. A l'arrivée de la brigade sous le commandement du sous-chef St-Pierre les flammes s'étaient déjà communiquées au magasin de foin et de grain de M. Dansereau, situé rue Lagauchetière près de la rue Gain et en arrière de l'épicerie de M. Bourgeois.

Le sous-chef St-Pierre s'aperçut de suite, que l'incendie prenait des proportions alarmantes et dirigea ses hommes de manière à conbattre l'élément destructeur en avant et en arrière ; il ordonna donc aux pompiers des postes No 7, 8, 11 et 13 de lancer desjetsd'eausurles flammes qui menaçaient d'envahir toutes les petites habitations en bois, des environs. En effet nos pompiers après avoir lancé des volumes d'eausur ce brasier ardent, réussirent à maîtriser les flammes, qui ont cependant, causé des dommages pour environ $1,500. Cette incendie a causé tout un émoi dans la partie Estde la ville et des milliers decurieuxse sont portés sur le théâtre de l'incendie.

INCENDIE AU GRAND-TRONC

A 6.30 heures hier soir, l'avertisseur No 63 situé aux usines de la compagnie du Grand Tronc, à la Pointe St-Charles appelait les divisions du centre et de l'ouest, pour un incendie qui venait de se déclarer dans le département des locomotives. A l'arrivée des pompiers les flammes avaient pris des proportions considérables et menaçaient de se communiquer aux ateliers voisins qui sont la boutique des charpentiers et menuisiers et le département de la forge. En un clin d'œil, nos braves pompiers s'aperçurent qu'ils avaient forte besogne devant eux, et se mirent à l'œuvre sous la direction du sous-chef Mitchell ; ils furent habilement secondés par la brigade du feu de la compagnie du Grand Tronc, qui dès le commencement de l'incendie, s'était mise à l'œuvre avec leurs boyaux lançant des jets d'eau sur le brasier ardent. Les pompiers de Montréal des postes Nos 3, 9, 12 et 15 ne furent pas lents à se rendre sur le théâtre de l'incendie dès que l'alarme fut donnée, et après deux heures de travail énergique réussirent à se rendre maître de la situation. Les dommages causés par l'incendie d'hier soir sont considérables et s'éleveront à environ $4,000 à $5,000.

A L'INSTITUT DE NAZARETH

L'inauguration du nouvel orgue s'est faite hier soir et a donné lieu à un véritable régal musical

La chapelle de Nazareth présentait un joli coup d'œil hier soir, parée comme aux grands jours de fête et illuminée de feux électriques disposés de manière, à faire ressortir, avec d'heureux effets, ses belles décorations murales.

Il s'agissait d'une cérémonie imposante, l'inauguration d'un nouvel orgue.

Dans le chœur présidait Sa Grandeur Mgr Bruchési, accompagné de M. l'abbé Chevrier, du Séminaire et de M. l'abbé Lepailleur, curé de St-Louis du Mile-End. Parmi les autres membres du clergé nous avons remarqués Mgr Racicot, MM. les abbés Bélanger, Godin, Lalande S. J., Baillargé, Labelle S. J., et Girault.

Avaient pris place dans le nef : M. le consul de France, M. le comte de Siévès, l'hon. D. Rolland M. le sénateur Dandurand, le Dr S. Lachapelle, le Dr Boulé, le Dr Masson, M. Samuel Casavant, les Dames patronesses de l'Institut de Nazareth.

Au début de la cérémonie, M. Arthur Letondal, organiste, exécuta sur le nouvel instrument une série de morceaux qui permit à l'excellent artiste d'en faire valoir les qualités multiples.

M. l'abbé Labelle chapelain à Nazareth, fit un éloquent sermon de circonstance, prenant pour texte : "Louez le Seigneur sur l'orgue."

Le sermon fut suivi du salut solennel au Très Saint Sacrement, où il a été donné aux personnes présentes d'admirer de magnifiques chants religieux exécutés avec une rare perfection par les élèves aveugles de l'Institut de Nazareth, avec le concours de Mlle Eugénie Tessier, ancienne élève de l'institution, aujourd'hui soliste à la Cathédrale d'Albani, N. Y.

Au cours de la cérémonie Mme Alph. Turcot, présidente, et Mme J. O. Gravel, vice-présidente des dames patronesses de l'Institut de Nazareth, ont fait la quête accompagnées respectivement de M. le juge Robidoux et de M. C. P. Hébert.

Le nouvel orgue est l'œuvre de la maison Casavant et Frère de St-Hyacinthe.

ELLES GUERISSENT UNE FOIS POUR TOUTES

L'expérience de John Harshaw avec les Pilules de Dodd pour les reins

Il prouve que non seulement elles soulagent, mais qu'elles chassent la maladie des reins pour toujours.

Orangeville, Ont., 8 (Spécial). — John Harshaw, qui demeure sur le chemin Prince of Wales en cette ville, est l'une des nombreuses personnes qui témoignent que les Pilules de Dodd pour les Reins, guérissent la maladie des reins une fois pour toutes.

Avant 1896, M. Harshaw souffrait de la maladie des reins et un traitement aux Pilules de Dodd pour les reins le guérit.

A cette époque, il fit cette déclaration dans les journaux :

"Je souffrais de la maladie des reins. On me conseilla de faire l'essai des Pilules de Dodd pour les Reins J'en pris deux boîtes et je constatai que j'étais complètement guéri. J'en garderai toujours chez moi pour l'usage de ma famille."

Ceci se passait il y a sept ans, mais aujourd'hui M. Harshaw jouit encore de la bonne santé que lui ont rendue les Pilules de Dodd pour les Reins.

Des cas comme celui de M. Harshaw nous enseignent la véritable valeur des Pilules de Dodd pour les Reins. Elles guérissent permanemment n'importe laquelle et toutes les formes de maladie rénale. Les premières phases de la maladie telles que douleur dans le dos, sont enrayées rapidement et facilement. Les phases, plus avancées telles que la maladie de Bright, la maladie de cœur, le rhumatismeete, etc., exigent plus de temps, mais les Pilules de Dodd pour les Reins ne manquent jamais de les guérir.

DECES

RIVEST. — Le 8 courant, à l'âge de 10 mois, Joseph Pierre Marcel, enfant du Dr A. M. Rivest.

Funérailles dimanche, le 10 courant, à deux heures précises, du No 418 rue Rachel. 120—1

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propr. (Imprimerie Wilton McDonald, directeur, 75 rue St-Jacques. J. A. Carufel, administrateur, 705a Avenue Delorimier.